



### CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE Pays Lédonien

#### **ENTRE**

Le PETR du Pays Lédonien

Représenté par **Monsieur Claude BORCARD**, **Président du Pays Lédonien** autorisé par délibération du Comité Syndical n°354, en date du 6 juillet 2021

D'une part,

ΕT

L'État,

Représenté par **Monsieur David PHILOT**, **Préfet du Jura** Ci-après désigné par « l'État » ;

#### IL EST CONVENU CE QUI SUIT:













#### **Préambule**

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

Dans le cadre du CRTE, le projet de territoire du Pays Lédonien s'exprime à travers les 4 axes stratégies suivants :

- 1 Accélérer la transition écologique et énergétique ;
- 2 Organiser un développement équilibré du territoire et assurer les solidarités entre les secteurs urbains et ruraux :
- 3 Renforcer la diversification des fonctions économiques du territoire et encourager la relance ;
- 4 Développer la coopération territoriale, l'animation et la concertation des projets de développement.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

#### Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outremer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

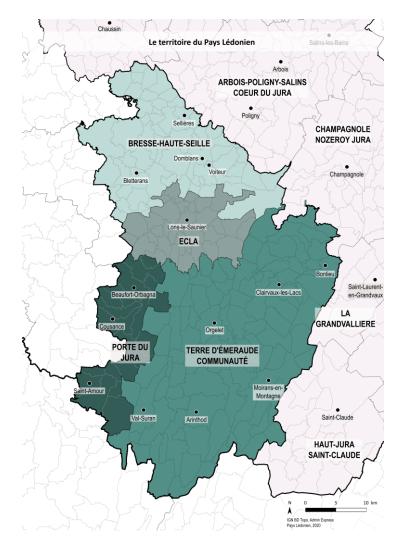
La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du Pays Lédonien autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme, etc., influencent les projets de territoire.

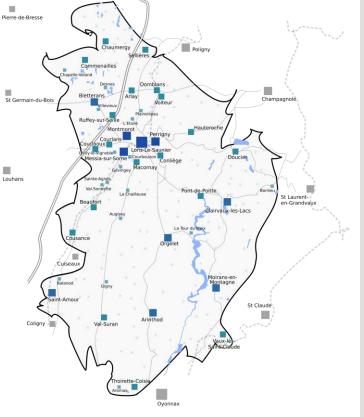
#### 1.1. Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours

| 200<br>communes                         | 88 756<br>habitants                            | 45 901<br>ménages                    |                         |
|---|--|--------------------------------------|-------------------------|
| (40,5% des<br>communes<br>jurassiennes) | (34,1% des<br>jurassiens)                      | (38,5% des<br>ménages<br>jurassiens) | Une<br>superficie<br>de |
| 64 628                                  | 5 376  | 38 194                               | 185 350 ha              |
| logements                               | logements vacants                              | emplois                              |                         |
| (43,3% des<br>logements<br>jurassiens)  | (35,9% des<br>logements<br>vacants du<br>Jura) | (40,0% des<br>emplois du<br>Jura)    |                         |



#### L'armature urbaine s'articule en 4 niveaux :

- Le pôle urbain (Lons-le-Saunier, Montmorot, Perrigny, et Messia-sur-Sorna):
- Les bourgs centres, au nombre de 6 ; (Arinthod, Bletterans, Clairvaux les Lacs, Moirans en Montagne, Orgelet, Saint Amour);
- Les bourgs relais, au nombre de 22;
- Les communes rurales, au nombre de 171



Le Pays Lédonien, en lien avec les intercommunalités, est porteur d'un certain nombre de dispositifs de planification stratégique ou de programmation. Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique s'inscrit dans la continuité de la stratégie de développement du Pays Lédonien, qui a été adaptée à deux enjeux majeurs qui se sont affirmés durant la période récente, en particulier avec la crise actuelle : la transition énergétique et écologique, la relance économique.

#### Le Schéma de Cohérence Territorial du Pays Lédonien

Suite à un premier Schéma de Cohérence Territoriale exécutoire depuis 2012, le Pays Lédonien a engagé une procédure de révision générale du SCOT qui a vocation à être approuvée par le Comité Syndical le 6 juillet 2021. Le SCoT est avant tout un projet politique issu de la volonté et du choix des élus. Ce projet politique trouve sa traduction dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui définit les grands objectifs poursuivis :

#### Développer un territoire en réseau

- Positionner le Pays Lédonien aux échelles supra ;
- Organiser le développement ;
- Répondre aux besoins en logement ;
- Améliorer les réseaux.

#### Conforter les ressources locales

- Soutenir le développement économique ;
- Favoriser une offre commerciale équilibrée ;
- Développer l'offre touristique pour en faire un pilier majeur du développement économique ;
- Gérer les risques et limiter les pollutions.

#### Préserver le cadre de vie

- Affirmer et révéler la diversité des Paysages ;
- Préserver la qualité des espaces et milieux naturels ;
- Protéger les ressources ;
- Maîtriser la consommation d'espace et lutter contre l'étalement urbain.

Le Schéma de Cohérence Territoriale résulte de l'engagement d'une réflexion sur le diagnostic du territoire, ses enjeux du territoire et nécessite une forte mobilisation en matière d'animation afin de construire une participation active des territoires concernés à la formalisation d'un projet d'aménagement cohérent.

#### Le contrat de Ruralité

Le Contrat de Relance et de Transition écologique s'inscrit dans la continuité du Contrat de Ruralité signé le 26 juillet 2017 entre l'Etat, le Pays Lédonien, la Région Bourgogne Franche-Comté et le Département du Jura. Ce contrat, arrivé à échéance au 31 décembre 2020, s'appuyait sur la stratégie de développement suivante :

Axe 1 : Equilibrer le développement du territoire et organiser les solidarités Urbain / Rural

- Organiser le développement autour des Bourgs centres et engager des politiques ambitieuses de revitalisation de la centralité des bourgs ruraux;
- Consolider le pôle urbain dans ses fonctions structurantes de locomotive territoriale.

#### Axe 2 : Organiser une offre équilibrée de services de proximité

- Optimiser la couverture de l'offre de santé en milieu rural ;
- Renforcer les équipements de proximité a destination de l'enfance et de la jeunesse;
- Renforcer la cohésion sociale en milieu rural.

#### Axe 3 : Accompagner les transitions et soutenir l'initiative économique

- Encourager les mutations de l'économie de proximité ;
- Accompagner le virage numérique ;
- Soutenir la transition écologique et énergétique.

Axe 4 : Conforter l'offre touristique pour en faire un pilier de l'économie locale

- Renforcer les grands pôles d'attractivité du territoire ;
- Poursuivre la structuration des filières touristiques ;
- Adapter l'offre d'équipements touristiques aux nouvelles attentes des clientèles.

#### Le Programme LEADER

Le territoire du Pays Lédonien porte un programme LEADER pour la période 2014-2022. Ce programme participe à l'émergence et au soutien de projets de développement portés par les acteurs du territoire.

Les points d'appui stratégiques du programme reposent sur :

- La valorisation des ressources locales ;
- La création et le renforcement des activités et des emplois ;
- La coopération entre acteurs et la mise en œuvre de démarches partenariales ;
- L'expérimentation d'actions innovantes.

Aussi, le territoire a souhaité se donner la priorité ciblée suivante : LEADER, laboratoire d'initiatives et de ressources locales. Pour ce faire, le programme est structuré autour de 8 fiches actions :

- Renforcer les fonctions de centralité des bourgs centres ;
- Dynamiser le commerce de proximité ;
- Dynamiser le tissu agricole local ;
- Soutenir le développement et la diversification de la filière bois ;
- Expérimenter de nouveaux modèles économiques ;
- Renforcer et valoriser l'offre de service à la population ;
- Mettre en tourisme des ressources locales ;
- Développer une offre culturelle mutualisée et attractive.

#### Contrat de Territoire - Région Bourgogne Franche Comté

Le Pays Lédonien est cosignataire avec la Région Bourgogne Franche-Comté d'un Contrat de Territoire.

La programmation intègre les enjeux du Schéma régional d'aménagement et de développement que sont la transition énergétique, la lutte contre l'étalement urbain, le maintien du maillage des bourgscentres et le développement des services à la population et de l'économie présentielle.

#### Programme de revitalisation des « bourgs-centres » - Régional

Les petites villes ou bourgs-centres jouent un rôle de structuration du territoire rural ou périurbain ; elles portent des enjeux de centralité de proximité en cela qu'elles proposent aux habitants un accès aux équipements et services les plus courants : services aux particuliers, économie de proximité (commerces, artisanat), établissements d'enseignement, services de santé, services culturels et sportifs. Pourtant, malgré ce rôle structurant, certains bourgs-centres subissent une perte de vitalité, aux origines multiples et donc difficile à appréhender par les collectivités.

Dans un objectif de dynamisation et de cohésion des territoires, le Pays Lédonien et la Région Bourgogne Franche-Comté conduisent conjointement une politique d'accompagnement à la revitalisation des Bourgs centres. Il s'agit notamment de lutter contre la perte d'attractivité d'un certain nombre de bourgs-centres afin de ne pas affaiblir l'équilibre et le maillage territorial et organiser les liens avec les espaces ruraux qui les entourent.

Ces programmes visent à engager une démarche globale de revitalisation de ces communes, de façon concertée, transversale et multipartenariale afin de :

- Conserver le maillage des bourgs-centres :
- Redynamiser la centralité des bourgs-centres les plus fragiles ;
- Lier les différentes fonctions du bourg-centre pour favoriser les opérations incluses dans une stratégie avec une vision globale et à moyen terme ;
- Favoriser les échanges d'expériences à l'échelle locale et à l'échelle régionale.

Quatre bourgs ont pour l'instant fait l'objet de cette expérimentation régionale : Bletterans, Clairvaux-les-Lacs, Orgelet et Saint-Amour. D'autres bourgs ont vocation à être soutenus dans le cadre de ce type de démarches (Beaufort, Cousance, Pont-de-Poitte, Domblans, etc.), quels que soient les outils de financement auxquels ils se rattachent (crédits européens LEADER, Cœurs de Ville, Petite Ville de Demain, dispositifs régionaux ou départementaux, etc.).

#### Le Plan Climat- Energie Territorial

Le Pays Lédonien et ses intercommunalités se sont engagés dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre du territoire, la diminution de sa dépendance aux énergies fossiles et son adaptation aux effets du changement climatique, par la mise en œuvre d'un Plan Climat-Energie Territorial (PCET).

La finalité de ce PCET est de favoriser l'autonomie énergétique du territoire. Il favorise une économie circulaire locale, en harmonie avec les autres politiques du territoire. Le PCET s'organise autour de 3 axes stratégiques :

- Réduire la vulnérabilité du territoire, particulièrement de ses habitants, aux fluctuations des cours énergétiques;
- Favoriser l'indépendance énergétique du territoire ;
- Adapter le territoire au changement climatique.

#### Et de 4 orientations stratégiques :

- Réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre du territoire ;
- Réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre des équipements;
- Valoriser les ressources locales et développer les énergies renouvelables ;
- Faire évoluer les activités du territoire pour les adapter aux changements climatiques.

Ce Plan Climat Energie Territorial servira de support à la réalisation d'un Contrat d'Objectifs Territoriale avec l'ADEME qui a vocation à démarrer en 2021.

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

#### Article 2 - Ambition du territoire du Pays Lédonien

### Un territoire connecté à l'espace interrégional, des axes à consolider, des coopérations territoriales à dynamiser

Le Pays Lédonien est localisé entre des pôles rayonnants de large échelle (internationale ou interrégionale), Lyon, Genève, Dijon, Besançon ou encore Bâle mais il est situé en dehors des grandes dynamiques de flux de l'axe Rhin-Rhône. Ceci n'empêche pas le territoire d'être globalement bien irrigué par des axes structurants, principalement orientés Nord Sud, notamment l'axe ferroviaire Strasbourg Lyon et l'Autoroute A39. Sa connexion par le Sud à Oyonnax, à Bourg-en-Bresse et l'agglomération Lyonnaise ouvre le Pays Lédonien à de larges potentiels de coopérations interrégionales, complémentaires aux coopérations métropolitaines en cours (Pôle Métropolitain Centre Franche Comté). En lien avec la Bresse Louhanaise, avec le Haut-Jura, avec le Nord Revermont, le territoire a vocation à poursuivre la mise en œuvre de politiques interterritoriales et partenariales de développement.

#### Des enjeux démographiques : des polarités en perte de vitesse, l'attractivité des jeunes actifs Le poids total de la population du territoire est globalement stable, mais les évolutions et les

projections démographiques présentent un certain nombre de déséquilibres.

D'une part, les centralités du territoire sont globalement en perte d'attractivité, leurs fonctions de centralité (économiques, sociales, commerciales, et de service, etc.) méritent d'être confortées pour garantir une accessibilité globale des population aux fonctions de base et pour maintenir un équilibre entre l'agglomération lédonienne, les bourgs-centres et petites villes et l'espace rural. Cet enjeu majeur pour le territoire, développé particulièrement dans le cadre du Schéma de Cohérence Territorial, se traduit par des ambitions concrètes que le territoire a vocation à développer en matière de revitalisation des bourgs, notamment au cœur des centralités. Lons-le-Saunier, ville Préfecture dispose d'une offre d'équipements structurants qui rayonne sur la majeure partie du territoire, véritable locomotive de toute une zone de chalandise, il apparaît nécessaire pour l'ensemble du territoire de consolider le pôle urbain dans ses fonctions tertiaires structurantes.

D'autre part, le vieillissement de la population constitue un autre facteur de déséquilibre démographique particulièrement préoccupant. Si cela constitue un potentiel de développement pour de nouvelles activités économiques et de services (silver-économie), une politique globale d'accueil et d'attractivité résolument tourné vers la jeunesse et les actifs, apparaît nécessaire à la dynamique économique du territoire, notamment industrielle et artisanale.

#### Des enjeux de mobilité sur un territoire rural et diffus

La dominante rurale du territoire, avec une centralité urbaine et de nombreuses petites polarités, confèrent aux enjeux de mobilité une attention particulière. En effet, 86% des actifs du territoire résident sur le territoire et les déplacements domicile/travail constituent la majeure partie des motifs de déplacement, essentiellement sans d'autres alternatives que la voiture. Pour les mobilités interurbaines Nord-Sud, le maintien du réseau et des dessertes ferroviaires nécessite d'être conforté. Les fonctions multimodales des bourgs centres sont à consolider, notamment pour répondre aux enjeux nouveaux de l'électromobilité Cyclo/Auto). Hormis pour le transport scolaire, le transport collectif reste peu utilisé, malgré un réseau de desserte particulièrement développé sur le pôle urbain.

Le territoire dispose d'une ossature de réseaux cyclables en sites propres (voies vertes) dont il convient de structurer le développement et le déploiement sur des réseaux secondaires (en sites matérialisés ou protégés).

#### Des milieux fragiles et vulnérables, des tensions observables sur la ressource en eau

Le massif jurassien est karstique. Le comportement souterrain des eaux pluviales est donc difficile à prévoir. Les résurgences de ces eaux non filtrées naturellement se déversent ensuite dans les plaines alluviales de l'Ain, de la Seille, du Suran ou de la Vallière. Le dérèglement climatique modifie cet écosystème. En témoignent les alertes sur les capacités d'assurer l'alimentation en volume sur certains secteurs du territoire durant l'été 2020. Ce risque de pénurie ne gomme d'ailleurs en rien les risques d'inondations lors de violents orages de type cévenole dont l'occurrence augmente.

Il convient donc de veiller à maintenir la quantité de ressources en eau et sécuriser le réseau d'alimentation général et à limiter les impacts des inondations par des plans de prévention et de gestion adaptés au niveau des bassins. La qualité de cette ressource est un autre enjeu majeur. L'ensemble des bassins versants est concerné.

Le Pays lédonien est riche de très nombreux milieux naturels riches et variés : zones humides, pelouses sèches, etc. La Petite montagne par exemple est un très vaste site « Natura 2000 ». La nature dite « ordinaire » participe pleinement à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité du territoire.

#### Des paysages diversifiés et emblématiques, vecteurs d'identité et d'attractivité

Le territoire du Pays Lédonien est caractérisé par une diversité des paysages. Il s'étend en effet, d'Ouest en Est, sur six unités paysagères : la Bresse jurassienne ; le vignoble et revermont ; le premier plateau, entaillé par les reculées ; la région des lacs (premier et deuxième plateaux) ; la Petite Montagne ; le Jura des Grands Vaux.

Les paysages remarquables et leur diversité sont des éléments constitutifs majeurs de l'attractivité résidentielle et touristique du territoire; quatre sites majeurs sont classés en application des dispositions du code de l'environnement : le vignoble du Château-Chalon (445 hectares) ; la reculée de Baume-les-Messieurs (701 hectares) ; les cascades du Hérisson (1 296 hectares) ; le plateau des Sept lacs (1 627 hectares). Les lacs de Chalain et de Clairvaux font partie des 111 sites lacustres palafittes de l'arc alpin, inscrits en 2011 au patrimoine mondial de l'UNESCO.

#### Un mix-énergétique à consolider, un potentiel d'initiatives d'économie circulaire

Chaque démarche sectorielle (urbanisme, planification et aménagement du territoire, transport, mobilité, habitat, logement, développement économique, etc.) impacte les consommations d'énergie, les émission de GES, la qualité de l'air, la capacité de résilience du territoire au changement climatique ; En compatibilité avec les orientations du SRADDET, les collectivités du Pays Lédonien ont vocation a agir sur l'ensemble des enjeux de la transition énergétique.

Le Jura a été un territoire pionnier dans la gestion des déchets et de nombreuses initiatives publiques et privées d'économie circulaire, en font un potentiel de développement du territoire.

### La maîtrise de la consommation foncière, un enjeu transversal des politiques de développement

La forêt et l'agriculture occupent plus de 90% des surfaces, les espaces artificialisés (réseaux viaires, ferroviaires, parcellaire bâti) occupent 7 368 hectares, soit environ 4.5% du territoire (9,3% en moyenne française 2014 – source : Agrest).

Malgré les efforts déployés par les outils de planification, la surface des espaces agricoles a diminué de 475 ha, soit environ 59 ha/an, entre 2008 et 2016. Cette diminution peut être attribuée principalement à l'artificialisation des sols et à l'enfrichement. Durant cette période, les surfaces artificialisées ont progressé en moyenne de 44 ha/an, passant ainsi de 4.3% des surfaces en 2008, à 4,5% en 2016. Les surfaces boisées ont progressé quant à elles de 82 ha en 8 ans.

L'analyse dans le temps long montre que l'évolution des surfaces artificialisées est relativement homogène sur le territoire. Les espaces artificialisés ont doublé en 50 ans, quelles que soient les intercommunalités du Pays. Si la période récente, on assiste à un ralentissement du rythme de la consommation foncière, cette problématique reste très présente ; elle a vocation à guider de manière transversale, l'ensemble des politiques publiques du territoire.

#### Des activités et des emplois diversifiés, des « pépites » industrielles dans un territoire diffus

Si le secteur des services représente 44% de l'effectif salarié du territoire, notamment par les fonctions tertiaires de la Ville Préfecture, le Pays Lédonien est un territoire industriel ; 28% de l'effectif salarié – contre 25% en Région BFC. Avec plus de 850 établissements de plus de 10 salariés, le secteur de l'industrie et de l'artisanat représente plus de 8500 emplois, soit environ 35% de l'emploi industriel jurassien. De solides entreprises emblématiques maillent l'ensemble du territoire, dans une relative diversité de secteurs d'activités dominants (agro-alimentaire et BTP et métallurgie sur ECLA et Porte du Jura, plasturgie, jouet sur Terre d'Emeraude Communauté, chimie sur Bresse Haute Seille, etc.). Par ailleurs, de nombreux petits établissements, de taille plus modeste et très bien ancré dans le tissu rural, développent des activités artisanales et industrielles particulièrement innovantes et dynamiques sur les marchés nationaux et internationaux. Dans une perspective de relance, la relocalisation de certaines activités industrielles constitue un enjeu important de la dynamique industrielle et artisanale du territoire.

### Un faible taux de chômage, des difficultés de recrutement pour les entreprises, l'enjeu de l'attractivité du territoire et de la formation sur les métiers en tension.

Le Pays Lédonien fait partie des 20 bassins d'emploi du territoire national où le taux de chômage au 1<sup>er</sup> semestre 2021 est le plus faible (5,4%). S'il convient de relativiser cette situation par la faible population active et par le manque d'attractivité du territoire pour les demandeurs d'emploi, il apparaît depuis plusieurs années que les entreprises, notamment industrielles et artisanales éprouvent de réelles difficultés de recrutement exogène, dans de nombreux secteurs d'activité. Dès lors, les enjeux d'accueil et d'attractivité des salariés sur les métiers en tension et plus globalement sur les jeunes ménages sont particulièrement importants pour le maintien de la dynamique économique du territoire. De manière endogène, le territoire dispose d'un large panel d'outils de formation qu'il convient d'adapter sans relâche aux besoins d'emplois du territoire et aux évolutions de la société, notamment pour les métiers de l'industrie et de l'artisanat.

### Une agriculture plutôt robuste, des filières dominantes structurées, des filières en devenir à structurer ; la filière bois : un potentiel jurassien à exploiter

L'agriculture locale est marquée par une orientation laitière importante, valorisée par la production de fromages sous signes officiels de qualité (AOC Comté, Morbier, etc.) et par une production viticole emblématique. Toutes deux constituent un véritable atout économique, touristique et paysager et un marqueur d'identité pour l'ensemble du territoire. Dans un contexte d'évolutions des demandes sociétales, de nécessité de préservation des ressources et d'évolution des systèmes agricoles et alimentaires, le territoire a vocation à conforter sa dynamique d'activité et d'emploi en confortant ces filières traditionnelles tout en développant de nouvelles filières agricole et alimentaire en circuits courts, notamment en agriculture biologique.

La forêt couvre quant à elle environ de 45% des surfaces du Pays Lédonien soit près de 83.000 ha. Presque de la moitié des surfaces forestières sont publiques (46%), ce qui est sensiblement supérieur à la moyenne nationale (30%). Si la forêt constitue une réserve de biodiversité, un maillon essentiel dans le cycle du carbone et un élément majeur de la typicité des paysages, c'est également une ressource du territoire sous-valorisée. On estime, hors bois d'œuvre, sur le Pays Lédonien, à environ 39.000 tonnes par an, le volume de bois supplémentaire non valorisé et disponible pour l'énergie ou l'industrie du bois (cf. Plan d'Approvisionnement Territorial Bois Energie Pays Lédonien – 2015). Ces perspectives, dans le cadre d'une gestion raisonnée et d'une exploitation durable, présentent un fort potentiel de développement, surtout au regard des besoins de bois local qui ne sont pas satisfaits.

Ces différents éléments de diagnostic conduisent à structurer le projet de territoire autour de **4 axes stratégiques** :

- 1 Accélérer la transition écologique et énergétique ;
- **2 –** Organiser un développement équilibré du territoire et assurer les solidarités entre les secteurs urbains et ruraux ;
- 3 Renforcer la diversification des fonctions économiques du territoire et encourager la relance ;
- 4 Développer la coopération territoriale, l'animation et la concertation des projets de développement

#### Article 3 – Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire, lequel se décline dans les différentes thématiques d'aménagement et de développement

#### 1 – Accélérer la transition écologique et énergétique ;

#### Biodiversité, cycles de l'eau

- Préserver la qualité des espaces et milieux naturels, la biodiversité des zones sensibles (pelouses sèches, zones humides, etc.) et la connexion entre les espaces naturels (TVB)
- Maintenir la quantité de ressources en eau et sécuriser le réseau d'alimentation général
- Encourager les démarches récupération des eaux pluviales (ex puits, ...) et les actions de limitation de la consommation d'eau potable :
- Soutenir les actions permettant de limiter les intrants ;
- Limiter les impacts des inondations par des plans de prévention et de gestion adaptés au niveau des bassins;
- Renforcer les réseaux de collecte et de traitement vieillissants de l'assainissement collectif et augmenter le pourcentage de réseaux séparant les eaux usées des eaux pluviales;
- Remettre aux normes les stations d'épuration existantes et assurer l'efficacité des systèmes d'assainissement individuels;
- Accompagner la structuration des acteurs de l'eau et de l'assainissement.

#### Rénovation énergétique et thermique du bâti

- Engager des programmes de rénovation performante des bâtiments, notamment dans le cadre des labels effilogis, effinergie, ...)
- S'assurer de l'exemplarité des bâtiments publics neufs (Bepos, matériaux biosourcés, etc.);
- Augmenter significativement la part de consommation en énergie renouvelable des bâtiments publics.

#### Production d'énergies renouvelables et de récupération

- Développer le mix énergétique ;
- Développer un maillage de chaufferies bois-énergie et des réseaux de chaleur ;
- Consolider les capacités de production hydro-électrique ;
- Développer tout type d'installation solaire, dans le respect de la valeur agronomique et écologique des sols et la valeur paysagère et patrimoniale des sites.

#### Economie circulaire, déchets, biodéchets

- Accompagner les démarches et les investissements permettant la réduction de la quantité des déchets y compris les actions de réduction à la source ;
- Développer les filières de re-emploi, en lien avec les acteurs du territoire ;
- Consolider la filière des bio-déchets ;
- Accompagner les projets d'Ecologie Industrielle Territoriale (EIT) à l'échelle des espaces d'activité.

#### Patrimoine public (bâti et naturel et remarquable)

- Mettre en œuvre les démarches Grand Site de France ;
- Valoriser le patrimoine classé et labellisé, ainsi que le patrimoine archéologique
- Révéler la diversité des paysages par l'engagement et la mise en œuvre de « plans paysages » et de programmes de valorisations;
- Aménager les sites permettant la préservation des vues sur les paysages remarquables / assurer une relation de co-visibilité par des aménagements de qualité;
- Soutenir les innovations et les créations architecturales porteuses d'identités territoriales.

#### Mobilités durables et multimodalité

Réaliser les aménagements de la ligne du Revermont ;

- Conforter le pôle d'échange multimodal de Lons et aménager les abords des gares de la ligne du Revermont;
- Consolider une offre de transport public attractive et de qualité;
- Déployer une ossature de réseaux cyclables en cohérence avec les schémas directeurs de déplacements doux;
- Déployer une offre d'aménagement permettant le développement d'un co-voiturage dynamique;
- Développer les équipements permettant l'électromobilité (cyclo/auto).

#### Activité touristique et tourisme durable

- Organiser l'activité touristique en s'appuyant sur le capital environnemental, patrimonial et paysager, agricole (agritourisme) et industriel (tourisme industriel);
- Equilibrer la fréquentation des sites, mettre en réseau et mieux diffuser les clientèles sur l'ensemble de l'offre;
- Poursuivre la structuration des filières pour renforcer la dimension économique de l'activité et pour accroître la lisibilité de l'offre (filière œnotourisme / filière lacs, rivières, cascades / filière santé bien être – thermalisme);
- Adapter l'offre d'équipements touristiques aux nouvelles attentes des clientèles (approche qualitative des sites, préservation de la ressource en eau, intégration environnementale, outils numériques);
- Accompagner la structuration d'un maillage cohérent de grands sites labellisés (UNESCO, Grands Sites de France, etc.);
- Augmenter les retombées économiques dans les activités connexes (gastronomie, produits agricoles de qualité, activités de loisirs, sports de pleine nature, activités culturelles);
- Adapter l'offre d'hébergement et de restauration (montée en gamme, offre d'hébergements de groupe, hébergement « atypiques »);
- Accompagner les démarches de professionnalisation des acteurs du tourisme (coordination de l'action des structures).

### 2 – Organiser un développement équilibré du territoire et assurer les solidarités entre les secteurs urbains et ruraux ;

Requalifications d'espaces publics et qualités urbaines par des démarches globales et cohérentes

- Aménager les espaces publics dans une approche plurifonctionnelle ;
- Améliorer la sécurisation des traversées de bourgs ;
- Assurer un traitement paysager et fonctionnel des entrées de ville ;
- Réaménager les quartiers prioritaires pour assurer une meilleure jonction urbaine aux centralités :
- Assurer les opérations de déconstruction et de dépollution sur les espaces concernés; ainsi que des opérations de désartificialisation et de renaturation des espaces.

#### Interventions sur l'offre d'habitat et de logements

- Conduire des actions de lutte contre la vacance de logement, notamment dans les centralités;
- Diversifier l'offre de logements pour assurer une complémentarité des parcours résidentiels, par le renforcement notamment petits logements et d'habitat inclusif des seniors;
- Assurer une meilleure mixité sociale et générationnelle des opérations ;
- Expérimenter des outils et des programmes pour réinvestir le patrimoine existant, y compris friches et délaissés urbains;
- Consolider l'offre d'hébergement pour les publics précaires.

#### Numérique en faveur des habitants et services

- Assurer un meilleur accès à la téléphonie mobile / réseaux Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire :
- Développer un réseau des Espaces France Service pour conforter l'accès des services publics et des services aux publics ;
- Développer l'itinérance en milieu rural, au plus près des habitants ;

 Structurer et coordonner un maillage de tiers lieux, espaces de création, de cohésion sociale et territoriale (fabrique de territoire).

#### Equipements culturels, sportifs et de loisirs

- Adapter l'offre d'équipements aux nouvelles réalités de pratiques et de besoins, consolider notamment l'offre permettant l'adaptation des pratiques aux handicaps;
- Améliorer la proximité des lieux de pratique, à travers la polyvalence des équipements en milieu rural;
- Encourager les démarches intercommunales et structurantes pour les équipements spécialisés et favoriser leur accessibilité;
- Assurer une meilleure coordination des acteurs pour développer des parcours de pratique.

### 3 – Renforcer la diversification des fonctions économiques du territoire et encourager la relance ;

#### Agriculture et alimentation

- Assurer la préservation du potentiel agronomique et économique des terres agricoles ;
- Développer l'installation agricole, la diversification, la création d'activité et d'emploi dans un objectif de préservation et amélioration de la ressource;
- Structurer et conforter les filières alimentaires prioritaires AB (notamment maraîchage / viande);
- Garantir la dynamique des filières d'excellence (outils de transformation, en lien avec les AOC/AOP) :
- Anticiper les impacts du changement climatique sur les pratiques et les productions;
- Renforcer les circuits courts alimentaires et répondre localement aux nouvelles attentes des consommateurs ;
- Poursuivre et amplifier les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire (amont / aval);
- Conforter l'accès à une alimentation de qualité pour le plus grand nombre.

#### Filières bois / forêt

- Assurer la préservation des fonctions écologiques de la forêt,
- Garantir une exploitation durable de la ressource en forêt publique et privée (pratiques de gestion respectueuses des paysages, des milieux et de la biodiversité / qualité des desserte / places de dépôts / remise en état, etc.);
- Anticiper les impacts du changement climatique / adaptation des essences ;
- Conforter le tissu local des Entreprises de Travaux Forestiers (ETF);
- Développer l'approvisionnement local en bois-énergie, (logistique, plateformes de stockage, etc...);
- Soutenir les initiatives de valorisation locale des bois de feuillus / démarches de certification et développement de filières locales de matériaux biosourcés – laine de bois.

#### Équipements de santé et coordination de l'offre

- Agir pour une démographie médicale positive et soutenir les actions de coordination;
- Renforcer le maillage d'équipements de santé pluridisciplinaires dans les polarités et les bourgs ;
- Conforter le centre hospitaliser et renforcer le lien entre la médecine de ville et l'hôpital :
- Consolider l'offre d'équipements adaptés pour personnes âgées dépendantes ;
- Expérimenter des outils (numériques) au service de l'accès au soin en milieu rural ;
- Favoriser l'accès aux soins pour les publics vulnérables ;
- Développer la couverture territoriale en prévention et promotion de la santé;
- Soutenir les actions en faveur d'un environnement favorable à la santé;
- Accompagner les démarches sport santé sur l'ensemble du territoire.

#### Économie présentielle et de proximité

- Maintenir, réactiver, voire développer le commerce de centralité ;
- Accompagner l'évolution des pratiques commerciales destinées à maintenir les fonctions commerciales de centralité ;
- Consolider l'offre de service à la personne.

#### Initiative économique et entreprenariat

- Consolider et adapter l'offre d'immobilier d'entreprise d'activité (pépinières d'entreprises / bâtiments locatifs industriels / bâtiment relais);
- Consolider les outils de l'accompagnement à la création, leur complémentarité et leur coordination territoriale;
- Stimuler la créativité des acteurs territoire (ex start-up de territoire) et des jeunes.

#### Filières industrielles et artisanales

- Consolider l'offre foncière communautaire de manière équilibrée et assurer son attractivité par la qualité des aménagements;
- Requalifier et densifier les espaces d'activités existants, en assurer l'accessibilité plurimodale;
- Développer les démarches de coopération inter-entreprises ;
- Consolider les filières industrielles socles et leurs démarches de relocalisation.

#### Emploi / formation / Insertion

- Soutenir les démarches de recrutement des entreprises par les politiques d'accueil et d'attractivité des salariés ;
- Consolider l'offre d'insertion ACI / AI /EI, sa coordination territoriale et son intégration dans le tissu économique local, expérimenter de nouveaux métiers, de nouvelles démarches territoriales et collectives;
- Consolider l'offre de formation, la coordonner, et renforcer les interactions entre les organismes de formation et les entreprises du territoire;
- Renforcer le Centre de Formation des Apprentis (CFA) pour les filières industrielles et artisanales - campus de l'apprentissage.

#### Enseignement supérieur

- Maintenir et consolider une offre de formation supérieure sur le territoire en lien avec l'Université de Franche-Comté :
- Faire évoluer cette offre au regard des spécificités territoriales et des savoirs faire locaux;
- S'appuyer sur les usages numériques pour centraliser une offre de formation diversifiée.

### 4 – Développer la coopération territoriale, l'animation et la concertation des projets de développement

- Encourager les démarches de coopération des acteurs locaux pour l'émergence et la réalisation des projets de développement du territoire;
- Impliquer les populations et les acteurs aux différentes étapes de construction des projets, concertation des projets d'aménagement;
- Conforter l'ingénierie territoriale et l'animation des politiques de développement local.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

#### Article 4 - Le Plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions des collectivités et des acteurs territoriaux.

#### 4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique intègre les contractualisations et programmes de l'Etat en cours ou en projet, notamment :

#### Contrat d'Objectif Territorial de l'ADEME

Le Pays Lédonien a vocation à être signataire avec l'ADEME d'un Contrat d'Objectifs Territorial qui est un outil de d'accompagnement et de reconnaissance des politiques territoriales intégrées en faveur de la transition écologique et énergétique. Ce contrat permettra de structurer dans les 4 années à venir, le volet transition du CRTE.

#### Plan Vélo

La Communauté d'Agglomération ECLA est lauréate d'un appel à projet « Vélo et Territoire » et a conventionné avec l'ADEME en novembre 2019.

#### Programme Action Cœur de Ville Lons-le-Saunier

La Ville de Lons-le-Saunier, la ville de Montmorot, la Communauté d'Agglomération ECLA sont signataires avec l'Etat, l'ANAH, le Groupe Caisse des dépôts et le Groupe d'Action Logement d'une Convention Cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville – Opération de revitalisation du Territoire ».

#### Contrat Local de Santé

Le Pays Lédonien est signataire depuis décembre 2019 d'un Contrat Local de Santé avec l'ARS, la Préfecture du Jura, la CPAM notamment. Ce Contrat décline un certain nombre d'objectifs et d'actions du Schéma Régional de Santé de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté, en lien avec les ambitions du territoire.

#### Petite Ville de Demain - CC Terre d'Emeraude Communauté

La Communauté de Communes Terre d'Emeraude Communauté, la commune de Moirans-en-Montagne, la Commune d'Arinthod et l'Etat sont signataires en date du 12 mai 2021 d'une convention d'adhésion « Petites Villes de Demain d'Arinthod et de Moirans en Montagne ».

#### Conseillers numériques – Espaces France Services

Dans le cadre du Plan de relance, plusieurs collectivités et associations sont concernés par le programme de l'Etat et de l'ANCT en faveur de l'inclusion numérique et notamment les conseillers numériques France Service.

#### Fonds friches

Dans le cadre du Plan de relance, le fonds friche assure le financement de recyclage de friches et plus généralement de fonciers déjà artificialisés dans le cadre de projets d'aménagement urbain de revitalisation des centres-villes et de relocalisation des activités. Plusieurs projets du CRTE sont concernés par la mobilisation ce fonds.

#### Projet Alimentaire de Territoire

Le Pays Lédonien est lauréat de l'appel à Projet P.A.T. du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, dans le cadre du Programme National d'Alimentation. Les actions du Projet Alimentaire de Territoire du Pays Lédonien sont éligibles aux mesures spécifiquement dédiées du Plan de Relance.

#### Fabrique de Territoire

ECLA est labellisé Fabrique de Territoire sur le projet de campus numérique.

Le Cluster Jura, est labellisé Fabrique de Territoire au titre du réseau des tiers lieux du Pays Lédonien.

#### Plan Paysage Bresse Haute Seille

La Communauté de Communes Bresse Haute Seille est lauréate de l'appel à projet 2020 « Plan Paysage 2020 » du Ministère de la Transition Ecologique, en vue notamment de préserver la qualité et la diversité des paysages et lutter contre sa banalisation.

#### Opérations « Grands Sites »

Le Pays Lédonien est concerné par deux opérations "grands sites", celle du "plateau des sept lacs, de la vallée et des cascades du Hérisson", et celle des "vignobles et reculées du Jura", officiellement engagées en 2017 et 2018.

Ces différents contrats ou programmes de l'Etat, ont vocation à être actualisés par les instances de gouvernance du CRTE

#### 4.2. Validation des actions

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance du CRTE (cf. article 7) en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le Préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 6.3) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

#### 4.3. Actions initiales identifiées (annexe 1) et projets et actions en maturation (annexe 2)

Cette version initiale du CRTE présente à la fois des actions d'ores et déjà identifiées par les collectivités et l'État (annexe 1) et une liste de projets et d'action en maturation (annexe 2).

Ce CRTE est évolutif, il sera donc complété en cours d'année par les actions mâtures qui concourent aux objectifs et orientations stratégiques du CRTE et qui seront financés en particulier par l'État. Ces actions viendront enrichir l'annexe 1.

Les projets, de niveaux de maturité différents, listés dans le contrat (annexe 2) feront donc l'objet d'un travail spécifique de maturation entre les acteurs afin d'être proposés, lors du comité de pilotage, pour intégration au CRTE en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par les instances de gouvernance du CRTE définies à l'article 7. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » sont validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

#### 4.4. Les actions de coopération interterritoriale

Des actions de coopération inter-territoriales sont intégrées au contrat dans le cadre des conventions de financement annuelles

#### Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs –l'ANCT, Cerema, Ademe, etc.–, la Banque des territoires, etc., les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités territoriales, les agences techniques départementales, les CAUE, le CPIE, les Agences d'urbanisme, etc.) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Etudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

#### **Article 6 - Engagements des partenaires**

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

#### 6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de :

- disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire;
- de l'instruction des dossiers :
- des dispositifs en vigueur à la date du dépôt ;
- de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré.

Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

#### 6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le Pays Lédonien assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un agent responsable du pilotage du CRTE et à affecter des moyens d'animation chargés de l'élaboration, de la mise en œuvre du contrat, ainsi que de l'évaluation.

Les services du Pays Lédonien seront mobilisés pour faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes, etc.).

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef de projet pourra être assuré par l'Etat.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations, etc.) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

#### 6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes. En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial – conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés;

• Le CEREMA peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

#### 6.4. Engagements de la Région Bourgogne Franche Comté

L'intervention de la Région s'inscrit :

- Dans le cadre de son action pour la relance, et plus particulièrement de son Plan d'accélération de l'investissement régional (PAIR) qui mobilise 435 M€ pour 102 mesures phares, plan complémentaire au Plan de relance de l'Etat et aux actions mises en œuvre au plan européen (React-Eu) ;
- Et dans le cadre de l'accord stratégique CPER 2021-2027 dont le volet territorial prévoit un engagement commun de 225 M€ dont 120 M€ pour la région.

Dans ce protocole de préfiguration, la Région s'engage, dès aujourd'hui, auprès des territoires qui souhaitent s'inscrire dans un CRTE avec l'Etat :

 A identifier les opérations soutenues via son plan d'accélération (PAIR) ou pas, étant conformes aux objectifs de la relance, notamment économique, et s'inscrivant dans les défis des transitions écologiques et énergétiques (liste en annexe).

La transition écologique et énergétique est au cœur de l'action régionale ; ces enjeux de transition sont encore plus prégnants depuis le début de la crise sanitaire et c'est donc à travers l'ensemble de ses domaines de compétences que la Région se mobilise pour contribuer à accélérer les mesures protectrices de l'environnement et des ressources, les démarches visant à économiser notre énergie, à développer les énergies vertes et à relocaliser une part de notre économie.

Le soutien régional restera, pour les opérations sans subventions encore allouées, sous réserve :

- De l'instruction technique et de la conformité aux règlements régionaux et aux règlementations nationales ou européennes applicables;
- o Et du vote par la Commission Permanente ou l'Assemblée Plénière.
- A accompagner les territoires de projets (à l'échelle des territoires avec qui elle a contractualisé à ce jour un contrat Cap Territoires ou un Contrat métropolitain) à l'actualisation ou la redéfinition d'un projet de territoire, par l'appui à la relecture de leurs orientations au regard du SRADDET, par un appui ciblé à l'ingénierie (selon les modalités de son règlement d'intervention dédié sur le soutien à l'ingénierie territoriale), ou la mobilisation d'outils d'aide à la réflexion de type lci2050.

Conformément à la délibération de l'Assemblée plénière du 9 avril 2021, la Région a déterminé deux éléments essentiels qui pourraient constituer ses points d'appui de sa future intervention et qui devraient se retrouver dans les CRTE 22-27 :

- Les <u>projets de territoires</u> déclinant des orientations stratégiques et opérationnelles et les priorités régionales issues du SRADDET (transitions, centralités et coopérations);
- Une <u>échelle de contractualisation</u> s'appuyant sur des territoires de projets correspondants notamment à ceux porteurs de démarches de SCOT.

#### 6.5. Engagements des opérateurs publics

Un ou des opérateurs publics s'engagent à désigner dans leurs services un ou des référents pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Ces opérateurs publics s'engagent à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE, compatibles avec leurs politiques publiques et cadres d'intervention.

#### 6-5-1. ADEME BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

L'ADEME Bourgogne Franche Compté s'engage à accompagner le Pays Lédonien dans le cadre d'un Contrat d'Objectifs Territorial conformément à la convention de financement spécifique à ce programme.

#### 6.6. Mobilisation des citovens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

#### Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

#### 7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet, ou son représentant, et par le Président du Pays Lédonien ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services du Pays Lédonien, des Présidents des intercommunalités, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales si elles sont cosignataires.

Il siégera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE :
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon, etc.), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

#### 7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du Pays Lédonien, il est composé des Directrices et des Directeurs Généraux des EPCI du Pays Lédonien. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;

Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

#### 7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au Préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le Préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

#### Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs, etc.). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

#### Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action

La liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

#### Article 10 - Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat. La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

#### Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

#### Article 12 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

#### **Article 13 – Traitement des litiges**

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Besançon.

Fait à Lons le Saunier & signé en 2 exemplaires, le 31 Janvier 2022

**Monsieur David PHILOT** 

Préfet du Jura

Monsieur Claude BORCARD Le Président du Pays Lédonien

2

### Fiches actions CRTE du Pays lédonien

Fiches actions CRTE du Pays lédonien

Orientations stratégiques n°1

Accélérer la transition écologique et énergétique



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



### Démarche Grand Site de France Vignobles et Reculées du Jura

### Étude de fréquentation

| Orientation stratégique n°1 | Accélérer la transition écologique et énergétique   |
|-----------------------------|---|
| Action n°1-5                | Patrimoine public : mettre en œuvre les démarches Grand Site de France  |
| Maître d'ouvrage            | Communauté de communes Bresse Haute Seille (EPCI)   |
| Maître d'ouvrage            | Espace Communautaire Lons Agglomération   |
| Description de l'action     | Avec l'accord des services de l'État, la Communauté de communes Bresse Haute Seille et l'Espace Communautaire Lons Agglomération se sont accordés pour travailler de concert à l'élaboration d'un programme d'actions pour mettre en œuvre une démarche Grand Site de France sur le territoire « Vignobles et Reculées du Jura », couvrant en tout ou partie 12 communes jurassiennes.  |
|                             | Le programme d'actions de l'Opération Grand Site devra reposer sur des données fiables de caractérisation des paysages, de fréquentation touristique et tout autre élément permettant de calibrer au mieux les aménagements à prévoir pour assurer un maintien voire une valorisation des paysages dans les divers contextes qu'ils traverseront.  Une étude de fréquentation vise à mieux connaître les visiteurs et leurs usages dans le périmètre du Grand Site de France en projet, afin d'apporter des éléments d'aide à la décision d'objectifs en faveur de sa gestion.  Ce travail permettra également de soutenir la réflexion en faveur d'un futur schéma d'accueil, mettant en avant la mobilité douce, la transition écologique et énergétique du territoire. Ainsi, l'étude doit fournir des indicateurs pour permettre aux pouvoirs publics de définir avec précision où porter l'effort financier d'aménagement de ce secteur.  Territoire concerné : périmètre de la démarche, soit env. 5 500 ha Période : 2022-2023  Coût estimatif de l'étude : 65 000 € HT (hors achat et/ou location de compteurs) |
| Domanainas                  | Partamainas financiars  |
| Partenaires                 | <u>Partenaires financiers</u> pour la réalisation de l'étude : DREAL BFC, Région BFC, Banque des Territoires (EN DISCUSSION)  |

|                     | pour l'achat et/ou la location de compteurs : Espace Communautaire  |
|---------------------|---|
|                     | Lons Agglomération (ECLA), potentiellement les communes, DREAL BFC, Région BFC (A DISCUTER)   |
|                     | Partenaires techniques: Département du Jura, ECLA   |
|                     | <u>Prochaines étapes</u> : validation du plan de financement, lancement d'une consultation des entreprises par la Communauté de communes Bresse Haute Seille (CCBHS), coordinatrice de la démarche.   |
| Coût prévisionnel   | ÉTUDE = dépense de fonctionnement = 65 000 € HT estimé  18 mois d'étude sur 2022-2023 pour acquérir :  - Des données quantitatives de mesure des flux d'usagers (piétons, vélos et véhicules à moteur) qui pénètrent dans le site ;  - Des données qualitatives sur les profils, les comportements, les perceptions et les attentes des visiteurs questionnés, qu'ils soient touristes, habitants ou socioprofessionnels locaux ;  - La définition de protocoles de suivi de l'évolution quantitative de la fréquentation sur le long terme et d'un modèle prédictif de |
|                     | fréquentation.  MATÉRIEL = dépense d'investissement si achat Éco-compteurs piétons x 12 = estimation max. de 39 000 € HT  |
|                     | MATÉRIEL = dépense de fonctionnement si location<br>Compteurs routiers x 7 = estimation à 15 000 € HT (réflexion en cours<br>pour une baisse du coût via le Département)  |
| Plan de financement | ÉTUDE = 65 000 € HT = subventions à mobiliser par la CCBHS  DREAL Bourgogne-Franche-Comté – 26 000 € (40%)  Région Bourgogne-Franche-Comté – 19 500 € (30%)  Banque des Territoires – 19 500 € (30%)  |
|                     | MATÉRIEL = 54 000 € HT max. = subventions à mobiliser par la CCBHS et ses partenaires techniques  DREAL Bourgogne-Franche-Comté – à définir  Région Bourgogne-Franche-Comté – à définir, uniquement pour les éco-compteurs situés sur des itinéraires régionaux structurants  CCBHS (autofinancement)  ECLA (autofinancement)   |
|                     | <ul> <li>APPORTS NON FINANCIERS</li> <li>Mise à disposition de compteurs routiers par le Département du Jura + temps de pose et de traitement des données par son service des routes = non estimé à ce jour</li> <li>Suivi de l'étude dans le cadre de la coordination de la démarche Grand Site de France par la CCBHS = 175 heures entre 2022 et 2023 = env. 3 865 €</li> </ul>   |
| Calendrier          | Finalisation du cahier des charges = janvier 2022 Lancement du dossier de consultation des entreprises = début février 2022 Démarrage de l'étude = mars/avril 2022  |

|                                   | Finalisation de l'étude = octobre 2023  |
|-----------------------------------|---|
| Indicateurs d'évaluation proposés | Rapport d'étude finalisé<br>Nombre de compteurs posés sur le territoire<br>Nombre d'actions mises en œuvre après rendu de l'étude |



### Médiathèque de Commenailles



### Rénovation intérieure

### **CRTE PAYS LEDONIEN**

| Orientation stratégique n° 1                                   | Accélérer la transition énergétique et écologique         |  |
|--|---|--|
| Action n° 2  | Rénovation énergétique et thermique du bâti               |  |
| Maître d'ouvrage   | EPCI  |  |
| Maître d'ouvrage   | Communauté de Communes Bresse Haute Seille                |  |
| Description de l'action La Communauté de Communes Bresse Haute |   |  |
|  | une volonté de maitrise des consommations énergétiques de |  |
|  | ses bâtiments et équipements sportifs, a adhéré, pour une |  |
| durée de 3 ans, au service mutualisé « Conseils                |   |  |
|  | Partagé » du SIDEC.                                       |  |
|  | Une des premières actions concerne la médiathèque de      |  |
|  | Commenailles située 90 rue M. VIONNET. Propriété de la    |  |
|  | Communauté de Communes Bresse Haute Seille, ce bâtiment   |  |
|  | présente de forte déperdition de chauffage du fait d'une  |  |
|  | isolation insuffisante et vieillissante.                  |  |
|  | Sa superficie totale de 220m² comprend :                  |  |
|  | Au Rez-de-Chaussée : - un espace « adultes » de 35m²      |  |
|  |   |  |
| - un espace « jeunesse » de 80m²                               |   |  |
|  | - un Espace Public Numérique de 55m²                      |  |
|  | A l'étage (mezzanine) :                                   |  |
|  | - des bureaux ainsi qu'un coin kitchenette de 50m²        |  |
|  | Les travaux de rénovation de la médiathèque de            |  |
|  | Commenailles rentrent pleinement dans un objectif de      |  |
|  | réduction des consommations énergétiques mais aussi       |  |
|  | d'étanchéité à l'air.                                     |  |
|  | Bâtiment d'utilisation multigénérationnelle, à vocation   |  |
|  | culturelle, il est prévu de rénover :                     |  |

|                                   |  | ols et murs) permettant une      |
|-----------------------------------|--|----------------------------------|
|                                   | étanchéité à l'air et des é  | •                                |
|                                   | etanoneite a i ali et des e  | conomies energetiques            |
|                                   | - l'électricité (remplaceme  | ent des luminaires de l'étage et |
|                                   | au Rez-de-Chaussée   | par des luminaires LED,          |
|                                   | remplacement des blocs d   | e secours Hors Service, repose   |
|                                   | d'une alarme incendie T4   | l, mise en place d'une alarme    |
|                                   | anti-intrusion)  | ·                                |
|                                   |  |                                  |
|                                   | - les vitrages (remplace   | ment des baies vitrées de la     |
|                                   | pointe, changement du  | vitrage de l'Espace Public       |
|                                   | Numérique, changement  | de la porte de secours de        |
|                                   | l'espace jeunesse, remp  | placement des lucarnes non       |
|                                   | étanches, remplacement d   | les fenêtres de toit)            |
|                                   | la sal de la marranina   |                                  |
|                                   |  | : remplacement de la moquette    |
|                                   | par un sol plus adapté du type linoléum  |                                  |
|                                   | A noter que le remplacement de la chaudière a eu lieu il y a 2   |                                  |
|                                   | ans.   |                                  |
| Partenaires                       | Etat : Demande de DETR/DSIL a été déposée en décembre 2021   |                                  |
|                                   | SIDEC : Etude dans le cadre des « conseils en énergie partagés »   |                                  |
| Coût prévisionnel                 | Maitrise d'œuvre et Bureau d   |                                  |
|                                   | Budget prévisionnel : 7 lots :   | 138 000 € HT                     |
|                                   |  |                                  |
|                                   | Démolition   | 14 090.10 €                      |
|                                   | Menuiseries bois   | 48 184.76 €                      |
|                                   | Menuiseries extérieures alu  | 29 440.00 €                      |
|                                   | Plâtrerie-Peinture   | 9 149.27 €                       |
|                                   | Revêtement sols souples  | 2 197.24 €                       |
|                                   | Electricité  | 24 620.00 €                      |
|                                   | Ventilation  | 10 000,00 €                      |
| Plan de financement               | DETR/DSIL : 60 % des travaux   | soit 94 800 € HT                 |
| Calendrier                        | Validation du plan de financer   |                                  |
|                                   | communautaire du 9 décembr   | ·                                |
|                                   | Lancement de la consultation   | (MAPA) : février 2022            |
|                                   | Prévision travaux : du 15 avril au 15 juillet 2022   |                                  |
| Indicateurs d'évaluation proposés | Indicateurs d'évaluation proposés - Avancement des travaux   |                                  |
|                                   | - Amélioration des conditions d  | e confort thermique              |
|                                   | <ul><li>Consommation électrique</li><li>Consommation chauffage (gaz</li></ul>  | 2)                               |
|                                   | , see the see of the s | ,                                |



Égalité Fraternité **AGENCE NATIONALE** DE LA **COHÉSION DES TERRITOIRES** 

### Assainissement : réhabilitation du collecteur de transit des eaux usées Balanod / Saint-Amour

| Orientation stratégique n°        | 1.1.  |  |
|-----------------------------------|---|--|
| Action n°                         |   |  |
| Maître d'ouvrage                  | Communauté de communes Porte du Jura  |  |
| Maître d'œuvre                    | VERDI   |  |
| Description de l'action           | Dans un souci de mise en conformité du système d'assainissement de Saint Amour, il est prévu la réhabilitation du collecteur de transit des eaux usées entre Balanod et la station d'épuration de Saint Amour : Suppression des entrées d'eaux claires parasites, Suppression des zones de mauvais écoulement (flaches, contre-pentes). |  |
| Partenaires                       | Agence de l'Eau RMC<br>Etat (DETR)<br>Conseil Départemental du Jura (DST)   |  |
| Coût prévisionnel                 | Maîtrise d'œuvre (VERDI) : attribué à 55 501,00 €HT   |  |
|                                   | Travaux (APS): 581 090,19 €HT   |  |
|                                   | Total: 636 591,19 €HT   |  |
| Plan de financement               | Prévisionnel :       Agence de l'Eau 30 %       190 977,36 €         CD39 20 % des travaux       116 218 €         DETR 20 %       127 318 €         Autofinancement       202 077,83 €   |  |
| Calendrier                        | Phase Etudes Préparatoires (maîtrise d'œuvre) en cours.<br>Démarrage prévu mi-2022.   |  |
| Indicateurs d'évaluation proposés | Estimations des volumes d'Eaux Claires Parasites Permanentes supprimées   |  |



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

# Fiche action Réhabilitation de l'Ecole Briand – Lons le Saunier

| Orientation stratégique n°        | 1.5   |
|-----------------------------------|---|
| Action n°                         |   |
| Maître d'ouvrage                  | ECLA Lons Agglomération                               |
|                                   | Communauté d'Agglomération                            |
| Maître d'Ouvrage                  | Ville de Lons Le Saunier                              |
| Description de l'action           | Réhabilitation pour réutilisation d'un bâtiment       |
|                                   | abritant précédemment une école primaire.             |
|                                   | Le bâtiment, aujourd'hui propriété de la Ville de     |
|                                   | Lons le Saunier, comprend 4 niveaux de 400 m² de      |
|                                   | surface de plancher. La rénovation énergétique        |
|                                   | aura pour objectif l'atteinte d'un standard passif.   |
|                                   | Le bâtiment a pour destination finale une             |
|                                   | utilisation en locaux de formation d'une part et      |
|                                   | d'autre part sera mis à disposition de micro          |
|                                   | entreprises, le tout en lien avec le numérique, pour  |
|                                   | la promotion de l'efficience et de la sobriété.       |
| Partenaires                       | Ville de Lons le Saunier                              |
|                                   | Communauté d'Agglomération                            |
|                                   | Université Bourgogne Franche Comté                    |
|                                   | Partenariats privés à consolider                      |
| Coût prévisionnel                 | Réhabilitation et rénovation lourde des locaux et     |
|                                   | de leurs abords (isolation, étanchéité à l'air,       |
|                                   | systèmes de ventilation, EnR) : 2.1 M€ H.T.           |
| Plan de financement (escompté)    | Europe 420 k€   |
|                                   | Etat 840 k€   |
|                                   | Région 420 k€   |
|                                   | Ville de Lons le Saunier 420 k€                       |
| Calendrier                        | Etude de programmation 1 <sup>er</sup> semestre 2022  |
|                                   | Consultation Maîtrise d'œuvre 2ème sem 22             |
|                                   | Consultation des entreprises 1 <sup>er</sup> sem 2023 |
|                                   | Travaux 2 <sup>ème</sup> semestre 2023                |
|                                   | Livraison début 2024                                  |
| Indicateurs d'évaluation proposés | Performance énergétique et environnementale           |
|                                   | Coûts d'exploitation                                  |
|                                   | Acteurs mobilisés/partenariats                        |
|                                   | Emplois créés   |
|                                   | Public formé  |



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

### Fiche action Hôtel Dieu et Hôtel d'Honneur - Lons le Saunier

| Orientation stratégique n°        | 1.5  |
|-----------------------------------|--|
| Action n°                         |  |
| Maître d'ouvrage                  | ECLA Lons Agglomération                                  |
|                                   | Communauté d'Agglomération                               |
| Maître d'ouvrage                  | Ville de Lons le Saunier                                 |
| Description de l'action           | Etudes de définition d'une destination pour 2            |
| _                                 | édifices emblématiques de la Ville préfecture,           |
|                                   | datant du XVIIème siècle et classés MH. Les              |
|                                   | études porteront sur les axes suivants :                 |
|                                   | - Relevé d'état des lieux complet (surfaces et           |
|                                   | volumes numérisés)                                       |
|                                   | - Diagnostics structures                                 |
|                                   | - Diagnostics sanitaires                                 |
|                                   | - Préconisations   |
|                                   | - Programme de travaux de conservation                   |
| Partenaires                       | Communauté d'Agglomération                               |
|                                   | Ville de Lons le Saunier                                 |
| Coût prévisionnel                 | Relevés d'état des lieux : 90 k€                         |
|                                   | Diagnostics: 30 k  |
|                                   | Programme de travaux de : 25 k€                          |
| Plan de financement               | Etat 58 k€   |
|                                   | Ville de Lons le Saunier 87 k€                           |
| Calendrier                        | Relevé d'état des lieux 1 <sup>er</sup> semestre 2022    |
|                                   | Diagnostics 1 <sup>er</sup> semestre 2022                |
|                                   | Désignation de l'architecte MH 2 <sup>ème</sup> sem 2022 |
|                                   | Programme de travaux fin 2022                            |
| Indicateurs d'évaluation proposés | Coût   |
|                                   | Délais   |



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

### Fiche action Aménagement de voies vertes

| Orientation stratégique n°        | 1.6   |
|-----------------------------------|---|
| Action n°                         |   |
| Maître d'ouvrage                  | ECLA Lons Agglomération                               |
|                                   | Communauté d'Agglomération                            |
| Description de l'action           | Aménagement de voies de circulation douce aux         |
|                                   | entrées Nord et Sud de l'agglomération.               |
|                                   | - sortie Lons le Saunier, en jonction avec les        |
|                                   | communes de Chille et de Villeneuve sous Pymont       |
|                                   | - sortie de Messia sur Sorne, en jonction avec la     |
|                                   | commune de Gevingey. 2500 m de voie avec une          |
|                                   | passerelle bois limitant l'impact sur le milieu       |
|                                   | Mise en sécurité des usagers vulnérables sur des      |
| 7                                 | portions d'itinéraires peu praticables aujourd'hui    |
| Partenaires                       | Communes traversées                                   |
|                                   | Associations d'usagers                                |
| Coût prévisionnel                 | Liaison douce Messia/Gevingey : 400 k€                |
|                                   | Liaison douce Lons Nord/Chille : 290 k€               |
| Plan de financement               | Etat 345 k€   |
|                                   | Région 207 k€   |
|                                   | ECLA 138 k€   |
| Calendrier                        | Etudes en cours fin 2021                              |
|                                   | Consultation des entreprises 1 <sup>er</sup> sem 2022 |
|                                   | Travaux terminés fin 2022                             |
| Indicateurs d'évaluation proposés | Coûts   |
|                                   | Délais  |
|                                   | Comptage de fréquentation                             |



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

# Fiche action Renforcement d'une conduite de transfert d'eau potable Tranche 1 CRTE Pays lédonien

| Orientation stratégique n° | 1.1  |  |
|----------------------------|--|--|
| Action n°                  |  |  |
| Maître d'ouvrage           | Régie Eau ECLA   |  |
|                            | Espace Communautaire Lons Agglomération  |  |
| Description de l'action    | CONTEXTE   |  |
|                            | La Régie Eau d'ECLA assure depuis 2020, la distribution et la production d'eau potable, organisée en différents systèmes. Ils étaient gérés antérieurement par le Syndicat Intercommunal du Revermont (SIER), la ville de Lons-Le-Saunier et les communes de Montaigu et de Moiron.  |  |
|                            | L'ex SIER a mené en 2016, un schéma directeur sur son système, qui a permis de dégager les actions suivantes :  • programme pluriannuel d'investissement sur les réseaux,  • optimisation du fonctionnement des ouvrages et du réseau.   |  |
|                            | L'opération identifiée par cette étude, est située sur le territoire de la commune de Messia-sur-Sorne (39). Elle consiste à renouveler et renforcer un tronçon de la conduite de transfert de l'usine de potabilisation vers le réservoir de tête de l'unité de distribution. Cette dernière en amiante-ciment est fuyarde, cassante. Elle a également fait l'objet de réparations d'urgence.   |  |
|                            | OBJECTIFS DU PROJET  Le projet a pour objectif:  |  |
|                            | <ul> <li>d'améliorer les performances du réseau de transfert par la suppression des fuites (rendement, ILP),</li> <li>de réduire les prélèvements d'eau brute du milieu naturel,</li> <li>de sécuriser la distribution et la continuité du service par le renouvellement à neuf de cet ouvrage d'importance stratégique,</li> <li>de réduire les pertes de charges linéaires par le renforcement de la conduite pour optimiser les coûts énergétiques du pompage.</li> </ul> |  |
|                            | DESCRIPTIF DES TRAVAUX   |  |
|                            | ° Renouvellement de 600 ml de conduites anciennes (DN 300) par un réseau FONTE DUCTILE DN 400 mm   |  |

| ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,, |   |  |
|---|---|--|
|   | CONTRAINTES PRINCIPALES   |  |
|   | <ul> <li>Réseaux concessionnaires (gaz, télécom, eaux usées, eaux pluviales, eau potable (distribution),</li> <li>Conduite en amiante-ciment</li> <li>Route départementale avec traversée de la commune</li> </ul>  |  |
|   | MARCHES PUBLICS   |  |
|   | Afin de permettre à la collectivité d'être plus réactive et pour mener à bien son programme de travaux, ECLA a procédé à la passation de 2 accords cadre à bons de commande, dont les références sont les suivantes :  • Maitrise d'œuvre : marché n° 2020-17 (1 an + renouvelable 2 fois),  • Travaux : marché n° 20-ECLA-0023 (1 an + renouvelable 3 fois). |  |
|   | Pour cette opération, il sera utilisé ces 2 marchés, permettant ainsi à ECLA de proposer des dossiers de niveau DCE, avec un prix connu des prestations intellectuelles et des travaux.   |  |
| Partenaires                             | AUTOFINANCEMENT<br>ETAT   |  |
| Coût prévisionnel                       | 320 000 € HT (MOE, TRAVAUX, Frais annexes : TOPO – Tests de réception)  |  |
| Plan de financement                     | Etat: 96 000 € HT<br>Autofinancement: 224 000 € HT  |  |
| Calendrier                              | Esquisse aboutie Avant-projet 1 <sup>ème</sup> semestre 2022 – ARTELIA DIJON DCE établit au niveau du PRO (accords cadre WX) Réalisation des travaux – début semestre 2 Durée : 12 semaines   |  |
| Indicateurs d'évaluation proposés       | Performance énergétique et environnementale<br>Coûts d'exploitation<br>Continuité de service public   |  |



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

### **Fiche action**

## REHABILITATION DE LA STEP DU BOURG DE PANNESIERES

| Orientation stratégique n° | 1.1  |
|----------------------------|--|
| Action n°                  |  |
| Maître d'ouvrage           | Régie Assainissement ECLA  |
|                            | Espace Communautaire Lons Agglomération  |
| Description de l'action    | <ul> <li>CONTEXTE La régie assainissement d'ECLA exploite les systèmes d'assainissement collectifs organisés en plusieurs catégories de systèmes d'assainissement et gérés antérieurement par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération Lédonienne (SIAAL):         <ul> <li>Communes appartenant au système Vallière (en orange sur l'extrait de carte précédent) - STEU de Montmorot,</li> <li>Communes appartenant au système Sorne (en bleu) - STEU de Courlaoux,</li> <li>Communes dotées de systèmes de traitement indépendant (en vert),</li> <li>Communes zonées en Assainissement Non Collectif ANC (en violet).</li> </ul> </li> </ul> |
|                            | La régie d'assainissement d'ECLA a achevée en 2020, un schéma directeur le système d'assainissement de la commune de Pannesières (39), qui a permis de dégager les actions suivantes :  • programme pluriannuel d'investissement sur les réseaux,  • réhabilitation de l'unité de traitement des eaux usées du bourg,  • réalisation de contrôles de branchements des habitations des secteurs en séparatif.   |
|                            | L'opération identifiée par cette étude, vise à réhabiliter la station de traitement des eaux usées du Bourg de la commune de Pannesières (39). Le procédé existant est de type « filtre planté de roseaux » avec un dégrilleur fixe en tête d'une capacité nominale de 400 équivalent-habitants mis en service en 1987, rénové en 2006/2007 (plantation de roseaux).   |
|                            | Depuis 2018, l'exploitant constate des dysfonctionnements au niveau du 2ème étage filtrant qui se colmate régulièrement malgré le nettoyage fréquent des drains amont et aval. Les effluents n'alimentent plus le dernier filtre et stagnent en surface du 2ème étage de traitement. L'étude diagnostique menée par PMM a souligné les points noirs suivants :   |

- les surcharges hydrauliques auxquelles est soumise la station,
- le colmatage régulier du massif filtrant.

Ces éléments sont confirmés par les derniers rapports de visite annuelle d'ECLA qui met en évidence les dysfonctionnements au niveau du deuxième étage ce qui induit une diminution des débits en sortie impliquant une mauvaise représentativité des résultats et une complexité au niveau de l'exploitation.

#### **OBJECTIFS DU PROJET**

Le projet a pour objectif :

- d'atteindre la conformité de traitement demandée par les services de la Police de l'Eau.
- de réduire l'impact sur l'environnement au niveau du point de rejet de la STEP,
- d'améliorer les opérations de maintenance de la STEP, notamment avec le dégrillage automatique,
- d'améliorer l'exploitation de la STEP, par la mise en place de l'autosurveillance,
- d'anticiper le développement démographique de la commune.

#### **DESCRIPTIF DES TRAVAUX**

- mise en place d'un filtre à plantés de roseaux sur 2 étages, alimenté par un poste de refoulement en tête (500 EH),
- dégrillage automatique,
- mise en place d'une zone de rejet végétalisée additionnelle en aval de la STEP pour la gestion du phosphore,
- mise en place de l'autosurveillance.

#### Avantages de la filière choisie :

- bonnes performances épuratoires pour les paramètres particulaires, carbonés et azotés (NK),
- bonne intégration paysagère,
- facilité et faible coût d'exploitation (pas de consommation énergétique) hors alimentation par poste,
- pas de traitement additionnel chimique pour le traitement du phosphore. Mise en place d'une ZRV (fixation/stockage naturelle de ce paramètre).

| Partenaires         | AGENCE DE L'EAU RMC                   |
|---------------------|---------------------------------------|
|                     | DEPARTEMENT                           |
|                     | ETAT                                  |
|                     |                                       |
| Coût prévisionnel   | 567 700 € HT                          |
| Plan de financement | AERMC: 227 080 € HT (40 %)            |
|                     | ETAT: 170 310 € HT (30 %)             |
|                     | DEPARTEMENT : 56 770 € HT (10 %)      |
|                     | Autofinancement : 113 540 € HT (20 %) |
|                     |                                       |
| Calendrier          | AVP/PRO réalisés                      |
|                     | Dossier Loi sur l'Eau en cours        |

|                                   | DCE – en préparation – mise en consultation février 2022<br>Réalisation des travaux – début juin 2022<br>Durée : 5-7 mois<br>Mise en régime janvier 2023 |
|-----------------------------------|--|
| Indicateurs d'évaluation proposés | Performances environnementales<br>Facilité d'exploitation  |



# fiche action/projet d'aménagement liaison douce du centre à la zone artisanale

| Orientation stratégique n°1       | Accélérer la transition écologique et énergétique |
|-----------------------------------|---|
| Action n°                         | 1   |
| Maître d'ouvrage                  | Commune d'ARINTHOD                                |
| Maître d'ouvrage                  | Commune d'ARINTHOD                                |
| Description de l'action           | Encourager et sécuriser les circulations          |
|                                   | douces entre le bourg centre et la zone           |
|                                   | d'activités pour :                                |
|                                   | -une liaison vers les différents magasins         |
|                                   | (BricoPro, Fruitière, jardival) ,                 |
|                                   | - Une liaison vers les lieux de travail           |
|                                   | - un circuit pédestre                             |
|                                   |   |
| Partenaires                       | Conseil départemental                             |
| Coût prévisionnel                 | 300 000 € prévisionnel correspondant à            |
|                                   | -acquisitions foncières éventuelles               |
|                                   | -Génie civil                                      |
|                                   | -Revêtement                                       |
|                                   | -Mobiliers  |
|                                   | -Signalétiques                                    |
| Plan de financement               | Les financements à mobiliser :                    |
|                                   | L'Etat au titre de la DETR / FNADT                |
|                                   | Le conseil départemental au titre de la DST ou    |
|                                   | amende de police                                  |
|                                   |   |
| Calendrier                        | Etude préalable : 1 <sup>er</sup> semestre 2022   |
| Culonation                        | Appel d'offres : 2 <sup>ème</sup> semestre 2022   |
|                                   | Travaux: 2023                                     |
|                                   | 114144A . 2023                                    |
| Indicateurs d'évaluation proposés |   |
| 1 1                               |   |
|                                   |   |



Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

# Fiche action / Projet Valorisation du patrimoine – réfection des façades de l'église Saint-Nicolas

| Orientation stratégique n° | 1 – Code 1-5   |
|----------------------------|--|
| Action n°                  |  |
| Maître d'ouvrage           | Commune de Moirans-en-Montagne   |
| Description de l'action    | Le projet de revitalisation comprenant l'église Saint-Nicolas a fait l'objet d'une étude de programmation complète : diagnostic, enjeux, et plan guide financée par la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt revitalisation des bourgs-centres.  La restauration des éléments du patrimoine de Moirans-en-Montagne fait partie des actions prioritaires identifiées dans l'étude de programmation pour la revitalisation du bourg-centre. Cette action répond à l'axe stratégique « Ré-habiter le cœur de Moirans-en-Montagne » du plan guide de la revitalisation.  L'église Saint-Nicolas se blottit au cœur du vieux Moirans. Elle se présente sans faste et sans luxe, simple, sobre, massive et solide.  Flanquée d'un énorme clocher à dôme comtois, l'église de Moirans-en-Montagne participe à l'étonnante floraison des églises flamboyantes comtoises. Fille de l'abbaye de Saint-Claude, l'église se compose d'une nef centrale aveugle, de deux collatéraux et d'un large chevet rectangulaire.  L'édifice, chef-d'œuvre du gothique flamboyant comtois, date du XVème siècle.  Chaque intervention fait l'objet d'un diagnostic préalable en concertation avec les services de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté et de l'UDAP (Architecte des Bâtiments de France). Ce diagnostic s'appuie sur un relevé scanner 3D des façades de l'édifice.  Les interventions sur les façades comprennent les travaux suivants :  - Traitement par hydro-gommage doux sur les pierres apparentes  - Réalisation d'un enduit au mortier de chaux  - Traitement des fissures par des témoins de plâtre  - Remplacement des pierres défectueuses  - Abat-son en bois : traitement à l'huile de lin  - Reprise de la zinguerie |
| Partenaires                | Les professionnels du patrimoine sont associés : Services de la conservation du patrimoine de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de BFC et de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine   |

| Coût prévisionnel                 | Suivi et contrôle technique des travaux :  Equipe de maîtrise d'œuvre avec Elie Bouche mandataire (architecte).  Services de la conservation du patrimoine de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de BFC et de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine  Dépenses Montant HT Tranche 1 Tranche 2 Tranche 3   |       |             |      |                      |           |                 |          |              |  |
|-----------------------------------|---|-------|-------------|------|----------------------|-----------|-----------------|----------|--------------|--|
|                                   |   |       |             |      | 2021                 |           | 2022            |          | 2023         |  |
|                                   | Honoraires  |       | 24 735,00 € |      |                      | 5 119,00  |                 | 1 925,50 |              |  |
|                                   | Travaux   |       | 76 339,12 € |      | 75 268,59 158 071,97 |           | 42 998,56       |          |              |  |
|                                   | Total   | 30    | 01 074,12 € |      | 92 959,09            | 1         | 63 190,97       |          | 44 924,06    |  |
|                                   |   |       |             |      |                      |           |                 |          |              |  |
|                                   | Recettes  |       | Montan      | t    | Tranche<br>2021      | e 1       | Tranche<br>2022 | 2        | Tranche 2023 |  |
|                                   | DRAC – 40%  |       | 120 429,    |      |                      |           | 65 276,3        |          | 17 969,62    |  |
|                                   | Région BFC - 20%  |       | 60 214,     |      |                      |           | 32 638,1        |          | 8 984,81     |  |
|                                   | Département du Jura – 20  |       | 60 214,     |      |                      |           |                 |          | 8 984,81     |  |
|                                   | Commune de Moiran   | s-en- | 60 214,     | 82 € | 18 591,8             | 2€        | 32 638,1        | 19€      | 8 984,81     |  |
|                                   | Montagne – 20%  |       |             |      | 44 924,00            |           |                 |          |              |  |
|                                   | Total 301 074,12 € 92 959,09 € 163 190,97 € 44 92   |       |             |      |                      | 44 924,00 |                 |          |              |  |
| Plan de financement               | DRAC : crédits déconcentrés 2021 du Ministère de la Culture – Convention ORT  Région BFC : Patrimoine de Territoire – Soutien au patrimoine religieux protégé au titre des monuments historiques – Contrat Revitalisation Bourg centre AMI  Département du Jura : Dotation de Solidarité des Territoires  |       |             |      |                      |           |                 |          |              |  |
| Calendrier                        | Le permis de construire étant accordé (Monument Historique – Arrêté du 31/08/2021), la consultation des entreprises a été engagée en septembre 2021 et les lots attribués par le conseil municipal du 25/10/21.  La notification de la DRAC pour la tranche 1 a été réceptionnée le 07/12/21.  Les deux autres financeurs (Région BFC et Département du Jura) se prononcent à réception de la notification de la DRAC.  Les travaux seront engagés pour la tranche 1 et 2 en avril 2022. La tranche 3 sera engagée en 2023. |       |             |      |                      |           |                 |          |              |  |
| Indicateurs d'évaluation proposés | Respect des prescriptions de la DRAC sur chaque intervention sur le monument.  Mise en valeur du patrimoine : intégration dans l'espace urbain  |       |             |      |                      |           |                 |          |              |  |



Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

# Fiche action / Projet Voie douce entre l'entrée du bourg et le Regardoir

| Orientation stratégique n°               | 1 – Code 1-6 – Mobilités durables et multi-modalités   |
|--|--|
| Action n°                                | 1 Code 1 0 Widdines durables et mait inoduites   |
|  | Commune de Moirans-en-Montagne   |
| Maître d'ouvrage Description de l'action | Commune de Moirans-en-Montagne  Le projet de revitalisation comprenant la liaison entre l'entrée du bourg et le Regardoir a fait l'objet d'une étude de programmation complète : diagnostic, enjeux, et plan guide financée par la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt revitalisation des bourgs-centres.  L'aménagement de l'Avenue de Franche Comté (pour partie) fait partie des actions prioritaires identifiées dans l'étude de programmation pour la revitalisation du bourg-centre. Cette action répond à l'axe stratégique «Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions » du plan guide de la revitalisation.  L'Avenue de Franche Comté constitue la voie d'accès par le nord au cœur de Moirans-en-Montagne. Un programme de requalification de cette voirie a été engagé de 2009 à 2013 : cette avenue annonçait mal ou pas du tout l'entrée au cœur du bourg-centre, la largeur de la chaussée ne favorisait pas le ralentissement du trafic (7 mètres) et le traitement paysager méritait d'être amélioré. Les travaux engagés ont consisté à réduire la largeur de chaussée (5.75 mètres) et à créer des espaces piétons et une piste cyclable de part et d'autre de la voie de circulation. Cette voie traversant un quartier résidentiel, le confort des riverains a été largement amélioré. Ce projet d'aménagement venait en continuité des réalisations antérieures : avenue de Saint-Claude, Avenue de Franche Comté (1ère partie). Il comprenait également la requalification de la voirie jusqu'au giratoire nord, favorisant les circulations douces avec le cœur de ville en continuité des aménagements existants :  Réduction de la largeur de chaussée (6 mètres contre 7 mètres actuellement) :  Création d'un trottoir pour la circulation des piétons sur un côté de la chaussée  Poursuite de la piste cyclable bidirectionnelle : prévue en bicouche comme la tranche réalisée en 2013, ce type de revêtement sera à peut-être à reconsidérer.  Cette tranche n'ayant pas été réalisée à ce jour, elle permettra de relier le site |

|                                   | Les objectifs de ce projet sont les suivants :  |
|-----------------------------------|---|
|                                   | • Développer les connexions modes doux entre le site du Regardoir et le cœur de ville   |
|                                   | Mettre en cohérence le projet du site du Regardoir et la redynamisation du cœur<br>de ville en favorisant l'accessibilité et la connexion entre les 2 lieux   |
| Partenaires                       | Le Département du Jura interviendra sur le projet, l'Avenue de Franche Comté étant une route départementale et la portion concernée est située hors agglomération.  La communauté de Communes Terre d'Emeraude Communauté sera associée au projet, dans le cadre de sa compétence mobilité et en tant que maître d'ouvrage du projet d'aménagement du site du Regardoir à vocation touristique. |
| Coût prévisionnel                 | 200 000 € HT – Ce budget correspond à la tranche non réalisée en 2009   |
| Plan de financement               | Etat : Convention ORT Région BFC : SRADDET – Politiques de centralités Département du Jura : MOA pour partie (à définir) - Dotation de Solidarité des Territoires   |
| Calendrier                        | La mise en œuvre de ce projet est prévue pour l'exercice 2023, étant précisé qu'il est lié à l'aménagement du Regardoir.  |
| Indicateurs d'évaluation proposés | <ul> <li>Utilisation de la piste cyclable par les 2 roues</li> <li>Fréquentation de l'espace réservé aux piétons sur l'ensemble du linéaire</li> <li>Enquête de satisfaction des usagers</li> <li>Fréquentation du cœur de ville par les visiteurs du site du Regardoir</li> </ul>  |

Fiches actions CRTE du Pays lédonien

Orientations stratégiques n°2

Organiser un développement équilibré du territoire et assurer les solidarités entre les secteurs urbains et ruraux



Haute Seille

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

# CREATION D'UN ESPACE FRANCE SERVICE SUR LA COMMUNE DE SELLIERES

### **CRTE PAYS LEDONIEN**

| Orientation stratégique n° 2  Action n° 2.3  Maître d'ouvrage | Organiser un développement équilibré du territoire et assurer les solidarités secteurs urbains/ruraux  Services et Numérique en faveur des habitants  EPCI  |
|---|---|
| Maître d'ouvrage  | COMMUNAUTE DE COMMUNES BRESSE HAUTE<br>SEILLE   |
| Description de l'action                                       | Sur la commune de Sellières, reprise d'un bureau de Poste en agence postale intercommunale avec mise en place d'un Espace France Service ; Mise en place de services à la personne avec l'intervention de la conseillère numérique récemment recrutée ; Développement d'actions de formation auprès des particuliers, des associations ; Développement d'un relais et point d'informations touristiques ; Volonté d'une itinérance des services proposés pour les habitants de ce secteur géographique et bassin de vie ; |
| Partenaires   | La Commune de Sellières s'engage à mettre à disposition le bâtiment ainsi que les salles d'animations  Etat : Financement dans le cadre du plan de déploiement des EFS  La Poste : Financement de l'agence postale intercommunale  Préfecture du Jura : aide à l'acquisition d'équipements informatiques.   |

| Coût prévisionnel  | Dépenses d'investissement :       |                  |
|--|-----------------------------------|------------------|
|  | Travaux:                          | 30 000 €         |
|  | Communication                     | 5 000 €          |
|  |                                   |                  |
|  | Dépenses de fonctionnement :      |                  |
|  | Budget estimé 2022 :              | 60 000 €         |
| Plan de financement  | Fonctionnement :                  |                  |
|  | Aide de l'Etat :                  | 30 000 €         |
|  | Aide de La Poste :                | 14 000 €         |
|  | Autofinancement de la CCBHS :     | 16 000 €         |
|  |                                   |                  |
|  | Investissement :                  |                  |
|  | Aide de la Poste :                | 30 000 €         |
| Calendrier   | Travaux : février 2022            |                  |
|  | Recrutement des personnels : en c | cours            |
|  | Ouverture EFS : printemps 2022.   |                  |
| Indicateurs d'évaluation proposés  | Nombre d'usagers des services pro | pnosés par l'EFS |
| The state of the s | Nombre d'activités organisées pou | •                |
|  | Itinérance réalisée               | 55   5           |
|  | Actions d'animations              |                  |
|  | Provenance géographique des usa   | gers du service  |
|  |                                   |                  |



Haute Seille

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

# CONSTRUCTION EQUIPEMENT ENFANCE JEUNESSE SUR LA COMMUNE DE VOITEUR

### **CRTE PAYS LEDONIEN**

| Orientation stratégique n° | Organiser un développement équilibré du territoire et assurer les solidarités   |
|----------------------------|---|
| 2                          | secteurs urbains/ruraux   |
| Action n° 2.4              | Equipement de loisirs : démarche inter communale, structurante pour des équipements spécialisés petite enfance, enfance, adolescence. |
| Maître d'ouvrage           | EPCI  |
| Maître d'ouvrage           | COMMUNAUTE DE COMMUNES BRESSE HAUTE SEILLE  |
| Description de l'action    |   |
|                            | Sur la commune de Voiteur, les locaux de l'accueil de loisirs (matin et   |
|                            | soir) sont situés dans l'école. La restauration quant à elle, se fait au  |
|                            | collège la Salette.   |
|                            | Depuis deux années scolaires, l'accueil de loisirs se trouve confronté à  |
|                            | une augmentation des effectifs durant la pause méridienne ce qui oblige   |
|                            | la Communauté de communes et la commune de Voiteur à trouver des  |
|                            | alternatives, à chaque fois temporaires, pour permettre l'accueil de tous   |
|                            | les enfants.  |
|                            | En parallèle, une réflexion est en cours avec la commune de Voiteur   |
|                            | afin d'évaluer le besoin en termes d'accueil des services petite enfance  |
|                            | et du nouveau service adolescents, pour l'ensemble de ce secteur  |
|                            | géographique.   |
|                            | C'est dans ce contexte que nous avons validé au budget 2021 une   |
|                            | étude de faisabilité afin d'évaluer que le lieu pressenti pour la création  |
|                            | d'un accueil de loisirs multiservice puisse être adapté. Cette étude, sur   |
|                            | plan et chiffrée, a été rendue permettant de conclure que ce lieu pouvait   |
|                            | bien être envisagé pour ce projet.  |
|                            | Le projet d'action éducatives et sociales à Voiteur vise à créer un   |
|                            | bâtiment qui accueillera :  |

- Les activités de l'accueil périscolaire avec les temps du matin, du midi et du soir. Il vise à permettre un accueil de l'ensemble des enfants sur ce multisite, notamment sur le temps de la pause méridienne afin de ne plus aller en bus sur le site du collège à Voiteur,
- Les activités du secteur adolescents du territoire sur les temps des mercredis, vendredis soir et samedis et également durant les périodes de vacances scolaires,
- Les parents pour le conseil et l'accompagnement par le service petite enfance.
- Les animations des moins de 6 ans réalisées par le service petite enfance.

#### Données Chiffrées:

L'accueil de loisirs périscolaire de Voiteur a vu ses effectifs en 4 ans passés de 60 à 90 enfants accueillis durant la pause méridienne

Les effectifs du matin et du soir sont passés de 5-6 enfants à 17-20 enfants.

La création d'un secteur « ados » avec un collège à proximité de 200 élèves et d'autres collégiens des collèges lédoniens qui habitent dans la commune de Voiteur et celles alentours soit près 100 adolescents supplémentaires

La superficie de ce bâtiment multi service prévue est de : 330 m²

Il est projeté la mise en place de panneaux photovoltaïques et un chauffage par géothermie.

#### **Partenaires**

#### La Commune de Voiteur s'engage :

- à sécuriser les trottoirs afin de permettre un accès sécurisé des publics.
- à céder le terrain nécessaire au projet à la Communauté de Communes

#### Préfecture du Jura:

- demande en cours de subvention DETR

#### CAF du Jura

- sollicitation sur le volet petite enfance et accueil des adolescents.

#### Actions / décision prises

- Délibération du projet en Conseil Communautaire 09/12/21
- Dépôt dossier DETR 31/12/21

#### Prochaine étape / action à entreprendre

- Dépôt de Dossier CAF 01/05/21
- Lancement de Consultation pour un Maître d'œuvre 2022
- Avant-projet Définitif / Permis / Consultation

#### Janvier 2023

- Travaux 2023 / 2024 / 2025

| Coût prévisionnel                 | Dépenses d'investissement :  Travaux : 1 105 000 €  Frais annexes (honoraires architectes / bureaux études et contrôles /)  165 750 €  |
|-----------------------------------|--|
| Plan de financement               | DETR en cours de mobilisation 60 % soit 762 600 € CAF du Jura à Mobiliser 20 % soit 254 200 € Autofinancement de la CCBHS 20 % soit 254 200 €  |
| Calendrier                        | Délibération Conseil Communautaire -> 12/2021 Dépôt dossier DETR -> 12/2021 Dépôt dossier CAF -> 05/ 2022 Consultation Maître d'œuvre -> 08 / 2022 Dépôt Permis de Construire -> 12 / 2022 Consultations entreprises -> 04 / 2023 Démarrage de la phase travaux -> 09 / 2023 Achèvement des travaux -> 06 / 2025 |
| Indicateurs d'évaluation proposés | Nombre d'enfants accueillis dans des conditions favorables  Nombre d'adolescents accueillis et nombre d'activités organisées pour ce public  Nombre de familles utilisant les services de conseil et d'orientation en matière de « petite enfance »  |
|                                   | Indice de qualité isolation/consommation énergétique du bâtiment, transition Energétique dans un contexte du périmètre classé de Château-Chalon.   |



Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

### **EFS Saint-Amour**

| Orientation stratégique n° | 2.3.   |
|----------------------------|--|
| Action n°                  |  |
| Maître d'ouvrage           | Communauté de communes Porte du Jura   |
| Maître d'oeuvre            | Ahlem Paris Architecte   |
| Description de l'action    | Création d'un Espace France services sur le territoire communautaire, afin de développer des services de proximité sur le territoire, dans la continuité du premier EFS crée à Beaufort-Orbagna.  Projet de rénovation qualitative du bâtiment.  |
|                            | Ce second Espace France Services sera situé sur la commune de Saint-Amour, 2 avenue Lucien Febvre en lieu et place de l'actuelle Poste. Le bâtiment a été acheté fin 2021, la maîtrise d'œuvre a été attribuée. Le coût global du projet n'est pas encore définitif, mais estimé à 180 000€HT hors Maîtrise d'œuvre. |
|                            | Le projet se fera uniquement au rez-de-chaussée du bâtiment, et concernera une surface de 145m². L'EFS permettra de réaliser des rendez-vous par les agents de la CCPJ, des permanences par les partenaires, et disposera d'une agence postale.  |
|                            | Ce nouvel EFS permettra la création de deux postes pour l'EPCI.  |
| Partenaires                | Partenaires : CAF, DDFIP, Pôle Emploi, CPAM  |
|                            | Jura, La Poste, etc. (liés à la convention EFS).   |
| Coût prévisionnel          | Dépenses d'investissement : Achat : 140 000€ Frais de notaire : 14 000€ Maîtrise d'œuvre : 18 000€HT Travaux : 180 000€HT  |
|                            | Dépenses de fonctionnement : entre 40 000 et 50 000€ de dépenses de personnel, charges à caractère général non estimables à ce jour.   |

|                                   | Recettes (hors subventions liées aux travaux) : Pour la partie agence postale : La Poste : aide à l'investissement en une fois de 17 000€ Aide au fonctionnement par an de 13 800€. |
|-----------------------------------|---|
| Plan de financement               |   |
| Calendrier                        | L'appel d'offre pour la partie travaux sera réalisé au premier trimestre 2022.  Réalisation des travaux avant juillet 2022 pour obtenir la labellisation à cette période.           |
| Indicateurs d'évaluation proposés |   |
|                                   |   |



Égalité Fraternité **AGENCE NATIONALE** DE LA **COHÉSION DES TERRITOIRES** 

# Réfection de l'accueil de loisirs et de l'école sur la commune d'Augisey

| Action n°  Maître d'ouvrage  CC PORTE DU JURA  Maître d'ouvre  Cabinet Habitat Concept  Réfection de l'accueil de loisirs et de l'école sur la commune d'Augisey. L'école se situe au rez-de-chaussée du bâtiment, l'accueil de loisirs à l'étage. Nécessité de sécuriser le bâtiment pour l'accueil des enfants : réfection de l'électrique rez-de-chaussée et étage, amélioration des qualités thermiques du bâtiments (plafond, huisseries, sols au rez-de chaussée). L'école d'Augisey accueille deux classes d'une trentaine d'enfant, et fait partie d'un regroupement pédagogique intercommunal avec La Chailleuse.  Partenaires  Partenaires  Partenairat avec la commune d'Augisey  Coût prévisionnel  Dépenses d'investissement : Travaux : 90 000€HT  Maîtrise d'œuvre : 10% du montant des travaux soit 9 000€HT  Plan de financement  DETR : espéré 40% Fonds de concours de la Commune d'Augisey envisagé : dans la limite de 20% Autofinancement : 40%  Calendrier  Attribution de la maîtrise d'œuvre : 4ème trimestre 2021 Consultation pour attribution de lots Travaux : janvier-février 2022 Bélibération pour attribution : février 2022 Réalisation des travaux : juin à août 2022. Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.                             | Orientation stratégique n°        | 2.4.  |
|--|-----------------------------------|---|
| Maître d'oeuvre  Description de l'action  Réfection de l'accueil de loisirs et de l'école sur la commune d'Augisey. L'école se situe au rez-de-chaussée du bâtiment, l'accueil de loisirs à l'étage. Nécessité de sécuriser le bâtiment pour l'accueil des enfants : réfection de l'électrique rez-de-chaussée et étage, amélioration des qualités thermiques du bâtiments (plafond, huisseries, sols au rez-de chaussée).  L'école d'Augisey accueille deux classes d'une trentaine d'enfant, et fait partie d'un regroupement pédagogique intercommunal avec La Chailleuse.  Partenaires  Partenairat avec la commune d'Augisey  Coût prévisionnel  Dépenses d'investissement : Travaux : 90 000€HT Maîtrise d'œuvre : 10% du montant des travaux soit 9 000€HT Moûtrise d'œuvre : 10% du montant des travaux soit 9 000€HT  Plan de financement  DETR : espéré 40% Fonds de concours de la Commune d'Augisey envisagé : dans la limite de 20% Autofinancement : 40%  Calendrier  Attribution de la maîtrise d'œuvre : 4ème trimestre 2021 Consultation pour attribution des lots Travaux : janvier-février 2022 Délibération pour attribution : février 2022 Réalisation des travaux : juin à août 2022. Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.                           | Action n°                         |   |
| Réfection de l'accueil de loisirs et de l'école sur la commune d'Augisey. L'école se situe au rez-de-chaussée du bâtiment, l'accueil de loisirs à l'étage. Nécessité de sécuriser le bâtiment pour l'accueil des enfants : réfection de l'électrique rez-de-chaussée et étage, amélioration des qualités thermiques du bâtiments (plafond, huisseries, sols au rez-de chaussée).  L'école d'Augisey accueille deux classes d'une trentaine d'enfant, et fait partie d'un regroupement pédagogique intercommunal avec La Chailleuse.  Partenaires  Partenariat avec la commune d'Augisey  Coût prévisionnel  Dépenses d'investissement : Travaux : 90 000€HT  Maîtrise d'œuvre : 10% du montant des travaux soit 9 000€HT  DETR : espéré 40% Fonds de concours de la Commune d'Augisey envisagé : dans la limite de 20% Autofinancement : 40%  Calendrier  Attribution de la maîtrise d'œuvre : 4ème trimestre 2021 Consultation pour attribution es lots Travaux : janvier-février 2022 Délibération pour attribution : février 2022 Réalisation des travaux : juin à août 2022. Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.  | Maître d'ouvrage                  | CC PORTE DU JURA                                      |
| Description de l'action       Réfection de l'accueil de loisirs et de l'école sur la commune d'Augisey. L'école se situe au rez-dechaussée du bâtiment, l'accueil de loisirs à l'étage. Nécessité de sécuriser le bâtiment pour l'accueil des enfants : réfection de l'électrique rez-dechaussée et étage, amélioration des qualités thermiques du bâtiments (plafond, huisseries, sols au rez-de chaussée).         L'école d'Augisey accueille deux classes d'une trentaine d'enfant, et fait partie d'un regroupement pédagogique intercommunal avec La Chailleuse.         Partenaries         Partenariat avec la commune d'Augisey         Coût prévisionnel       Dépenses d'investissement : Travaux : 90 000€HT Maîtrise d'œuvre : 10% du montant des travaux soit 9 000€HT         Plan de financement       DETR : espéré 40% Fonds de concours de la Commune d'Augisey envisagé : dans la limite de 20% Autofinancement : 40%         Calendrier       Attribution de la maîtrise d'œuvre : 4ème trimestre 2021 Consultation pour attribution des lots Travaux : janvier-février 2022 Délibération pour attribution : février 2022 Réalisation des travaux : juin à août 2022. Achèvement des travaux : juin à août 2022. Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022. | Maître d'oeuvre                   | Cabinet Habitat Concept                               |
| chaussée du bâtiment, l'accueil de loisirs à l'étage. Nécessité de sécuriser le bâtiment pour l'accueil des enfants : réfection de l'électrique rez-de- chaussée et étage, amélioration des qualités thermiques du bâtiments (plafond, huisseries, sols au rez-de chaussée). L'école d'Augisey accueille deux classes d'une trentaine d'enfant, et fait partie d'un regroupement pédagogique intercommunal avec La Chailleuse.  Partenaries  Partenariat avec la commune d'Augisey  Coût prévisionnel  Dépenses d'investissement : Travaux : 90 000€HT Maîtrise d'œuvre : 10% du montant des travaux soit 90 000€HT  Plan de financement  DETR : espéré 40% Fonds de concours de la Commune d'Augisey envisagé : dans la limite de 20% Autofinancement : 40%  Calendrier  Attribution de la maîtrise d'œuvre : 4 <sup>ème</sup> trimestre 2021 Consultation pour attribution des lots Travaux : janvier-février 2022 Péalisation pour attribution : février 2022 Réalisation pour attribution : février 2022 Achèvement des travaux : juin à août 2022. Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.   | Description de l'action           |   |
| Nécessité de sécuriser le bâtiment pour l'accueil des enfants : réfection de l'électrique rez-de-chaussée et étage, amélioration des qualités thermiques du bâtiments (plafond, huisseries, sols au rez-de chaussée).  L'école d'Augisey accueille deux classes d'une trentaine d'enfant, et fait partie d'un regroupement pédagogique intercommunal avec La Chailleuse.  Partenaires  Partenariat avec la commune d'Augisey  Coût prévisionnel  Dépenses d'investissement :  Travaux : 90 000€HT  Maîtrise d'œuvre : 10% du montant des travaux soit 9 000€HT  Plan de financement  DETR : espéré 40%  Fonds de concours de la Commune d'Augisey envisagé : dans la limite de 20%  Autofinancement : 40%  Calendrier  Attribution de la maîtrise d'œuvre : 4 <sup>eme</sup> trimestre 2021  Consultation pour attribution des lots Travaux : janvier-février 2022  Délibération pour attribution : février 2022  Réalisation des travaux : juin à août 2022.  Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.  |                                   | commune d'Augisey. L'école se situe au rez-de-        |
| des enfants : réfection de l'électrique rez-de- chaussée et étage, amélioration des qualités thermiques du bâtiments (plafond, huisseries, sols au rez-de chaussée). L'école d'Augisey accueille deux classes d'une trentaine d'enfant, et fait partie d'un regroupement pédagogique intercommunal avec La Chailleuse.  Partenaires  Partenariat avec la commune d'Augisey  Coût prévisionnel  Dépenses d'investissement : Travaux : 90 000€HT Maîtrise d'œuvre : 10% du montant des travaux soit 9 000€HT  Plan de financement  DETR : espéré 40% Fonds de concours de la Commune d'Augisey envisagé : dans la limite de 20% Autofinancement : 40%  Calendrier  Attribution de la maîtrise d'œuvre : 4 <sup>ème</sup> trimestre 2021 Consultation pour attribution des lots Travaux : janvier-février 2022 Délibération pour attribution : février 2022 Réalisation des travaux : juin à août 2022. Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.  |                                   | chaussée du bâtiment, l'accueil de loisirs à l'étage. |
| chaussée et étage, amélioration des qualités thermiques du bâtiments (plafond, huisseries, sols au rez-de chaussée).  L'école d'Augisey accueille deux classes d'une trentaine d'enfant, et fait partie d'un regroupement pédagogique intercommunal avec La Chailleuse.  Partenaires  Partenariat avec la commune d'Augisey  Coût prévisionnel  Dépenses d'investissement : Travaux : 90 000€HT  Maîtrise d'œuvre : 10% du montant des travaux soit 9 000€HT  Plan de financement  DETR : espéré 40% Fonds de concours de la Commune d'Augisey envisagé : dans la limite de 20% Autofinancement : 40%  Calendrier  Attribution de la maîtrise d'œuvre : 4ème trimestre 2021 Consultation pour attribution des lots Travaux : janvier-février 2022 Délibération pour attribution : février 2022 Réalisation des travaux : juin à août 2022. Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.  |                                   |   |
| thermiques du bâtiments (plafond, huisseries, sols au rez-de chaussée).  L'école d'Augisey accueille deux classes d'une trentaine d'enfant, et fait partie d'un regroupement pédagogique intercommunal avec La Chailleuse.  Partenaires  Partenariat avec la commune d'Augisey  Coût prévisionnel  Dépenses d'investissement:  Travaux: 90 000€HT  Maîtrise d'œuvre: 10% du montant des travaux soit 9 000€HT  Plan de financement  DETR: espéré 40% Fonds de concours de la Commune d'Augisey envisagé: dans la limite de 20% Autofinancement: 40%  Calendrier  Attribution de la maîtrise d'œuvre: 4ème trimestre 2021 Consultation pour attribution des lots Travaux: janvier-février 2022 Délibération pour attribution: février 2022 Réalisation des travaux: juin à août 2022. Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.  |                                   | *   |
| au rez-de chaussée). L'école d'Augisey accueille deux classes d'une trentaine d'enfant, et fait partie d'un regroupement pédagogique intercommunal avec La Chailleuse.  Partenaires  Partenariat avec la commune d'Augisey  Coût prévisionnel  Dépenses d'investissement: Travaux: 90 000€HT Maîtrise d'œuvre: 10% du montant des travaux soit 9 000€HT  Plan de financement  DETR: espéré 40% Fonds de concours de la Commune d'Augisey envisagé: dans la limite de 20% Autofinancement: 40%  Calendrier  Attribution de la maîtrise d'œuvre: 4ème trimestre 2021 Consultation pour attribution des lots Travaux: janvier-février 2022 Délibération pour attribution: février 2022 Réalisation des travaux: juin à août 2022. Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.  |                                   |   |
| L'école d'Augisey accueille deux classes d'une trentaine d'enfant, et fait partie d'un regroupement pédagogique intercommunal avec La Chailleuse.  Partenaires  Partenairat avec la commune d'Augisey  Coût prévisionnel  Dépenses d'investissement : Travaux : 90 000€HT  Maîtrise d'œuvre : 10% du montant des travaux soit 9 000€HT  DETR : espéré 40% Fonds de concours de la Commune d'Augisey envisagé : dans la limite de 20% Autofinancement : 40%  Calendrier  Attribution de la maîtrise d'œuvre : 4ème trimestre 2021 Consultation pour attribution des lots Travaux : janvier-février 2022 Délibération pour attribution : février 2022 Réalisation des travaux : juin à août 2022. Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.   |                                   |   |
| trentaine d'enfant, et fait partie d'un regroupement pédagogique intercommunal avec La Chailleuse.  Partenaires  Partenairat avec la commune d'Augisey  Dépenses d'investissement: Travaux: 90 000€HT Maîtrise d'œuvre: 10% du montant des travaux soit 9 000€HT DETR: espéré 40% Fonds de concours de la Commune d'Augisey envisagé: dans la limite de 20% Autofinancement: 40%  Calendrier  Attribution de la maîtrise d'œuvre: 4ème trimestre 2021 Consultation pour attribution des lots Travaux: janvier-février 2022 Délibération pour attribution: février 2022 Réalisation des travaux: juin à août 2022. Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.   |                                   | · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·                 |
| pédagogique intercommunal avec La Chailleuse.  Partenaires  Partenariat avec la commune d'Augisey  Dépenses d'investissement : Travaux : 90 000€HT Maîtrise d'œuvre : 10% du montant des travaux soit 9 000€HT  Plan de financement  DETR : espéré 40% Fonds de concours de la Commune d'Augisey envisagé : dans la limite de 20% Autofinancement : 40%  Calendrier  Attribution de la maîtrise d'œuvre : 4ème trimestre 2021 Consultation pour attribution des lots Travaux : janvier-février 2022 Délibération pour attribution : février 2022 Réalisation des travaux : juin à août 2022. Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.  |                                   | <b>9</b> ,  |
| Partenaires  Partenariat avec la commune d'Augisey  Dépenses d'investissement: Travaux : 90 000€HT Maîtrise d'œuvre : 10% du montant des travaux soit 9 000€HT  Plan de financement  DETR : espéré 40% Fonds de concours de la Commune d'Augisey envisagé : dans la limite de 20% Autofinancement : 40%  Calendrier  Attribution de la maîtrise d'œuvre : 4ème trimestre 2021 Consultation pour attribution des lots Travaux : janvier-février 2022 Délibération pour attribution : février 2022 Réalisation des travaux : juin à août 2022. Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.  |                                   |   |
| Partenariat avec la commune d'Augisey  Dépenses d'investissement : Travaux : 90 000€HT Maîtrise d'œuvre : 10% du montant des travaux soit 9 000€HT  Plan de financement  DETR : espéré 40% Fonds de concours de la Commune d'Augisey envisagé : dans la limite de 20% Autofinancement : 40%  Calendrier  Attribution de la maîtrise d'œuvre : 4ème trimestre 2021 Consultation pour attribution des lots Travaux : janvier-février 2022 Délibération pour attribution : février 2022 Réalisation des travaux : juin à août 2022. Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.  |                                   | pédagogique intercommunal avec La Chailleuse.         |
| Coût prévisionnel  Dépenses d'investissement:  Travaux : 90 000€HT  Maîtrise d'œuvre : 10% du montant des travaux soit 9 000€HT  Plan de financement  DETR : espéré 40%  Fonds de concours de la Commune d'Augisey envisagé : dans la limite de 20%  Autofinancement : 40%  Calendrier  Attribution de la maîtrise d'œuvre : 4ème trimestre 2021  Consultation pour attribution des lots Travaux : janvier-février 2022  Délibération pour attribution : février 2022  Réalisation des travaux : juin à août 2022.  Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.   | Partenaires                       | D 4 14 1 124 1  |
| Travaux : 90 000€HT  Maîtrise d'œuvre : 10% du montant des travaux soit 9 000€HT  Plan de financement  DETR : espéré 40% Fonds de concours de la Commune d'Augisey envisagé : dans la limite de 20% Autofinancement : 40%  Calendrier  Attribution de la maîtrise d'œuvre : 4ème trimestre 2021 Consultation pour attribution des lots Travaux : janvier-février 2022 Délibération pour attribution : février 2022 Réalisation des travaux : juin à août 2022. Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.  |                                   | Partenariat avec la commune d'Augisey                 |
| Travaux : 90 000€HT  Maîtrise d'œuvre : 10% du montant des travaux soit 9 000€HT  Plan de financement  DETR : espéré 40%  Fonds de concours de la Commune d'Augisey envisagé : dans la limite de 20%  Autofinancement : 40%  Calendrier  Attribution de la maîtrise d'œuvre : 4ème trimestre 2021  Consultation pour attribution des lots Travaux : janvier-février 2022  Délibération pour attribution : février 2022  Réalisation des travaux : juin à août 2022.  Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.  | Coût prévisionnel                 | Dépenses d'investissement :                           |
| soit 9 000€HT  Plan de financement  DETR: espéré 40% Fonds de concours de la Commune d'Augisey envisagé: dans la limite de 20% Autofinancement: 40%  Calendrier  Attribution de la maîtrise d'œuvre: 4ème trimestre 2021 Consultation pour attribution des lots Travaux: janvier-février 2022 Délibération pour attribution: février 2022 Réalisation des travaux: juin à août 2022. Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.  | 1                                 | Travaux : 90 000€HT                                   |
| Fonds de concours de la Commune d'Augisey envisagé : dans la limite de 20% Autofinancement : 40%  Calendrier  Attribution de la maîtrise d'œuvre : 4ème trimestre 2021  Consultation pour attribution des lots Travaux : janvier-février 2022  Délibération pour attribution : février 2022  Réalisation des travaux : juin à août 2022.  Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.   |                                   |   |
| envisagé : dans la limite de 20% Autofinancement : 40%  Calendrier  Attribution de la maîtrise d'œuvre : 4ème trimestre 2021 Consultation pour attribution des lots Travaux : janvier-février 2022 Délibération pour attribution : février 2022 Réalisation des travaux : juin à août 2022. Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.   | Plan de financement               | DETR : espéré 40%                                     |
| Autofinancement : 40%  Calendrier  Attribution de la maîtrise d'œuvre : 4ème trimestre 2021  Consultation pour attribution des lots Travaux : janvier-février 2022  Délibération pour attribution : février 2022  Réalisation des travaux : juin à août 2022.  Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.  |                                   | Fonds de concours de la Commune d'Augisey             |
| Calendrier  Attribution de la maîtrise d'œuvre : 4ème trimestre 2021  Consultation pour attribution des lots Travaux : janvier-février 2022  Délibération pour attribution : février 2022  Réalisation des travaux : juin à août 2022.  Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.   |                                   |   |
| 2021 Consultation pour attribution des lots Travaux: janvier-février 2022 Délibération pour attribution: février 2022 Réalisation des travaux: juin à août 2022. Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.  |                                   |   |
| Consultation pour attribution des lots Travaux : janvier-février 2022 Délibération pour attribution : février 2022 Réalisation des travaux : juin à août 2022. Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.  | Calendrier                        |   |
| janvier-février 2022 Délibération pour attribution : février 2022 Réalisation des travaux : juin à août 2022. Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.   |                                   |   |
| Délibération pour attribution : février 2022<br>Réalisation des travaux : juin à août 2022.<br>Achèvement des travaux prévu avant la rentrée<br>scolaire 2022.   |                                   | •   |
| Réalisation des travaux : juin à août 2022.  Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.  |                                   |   |
| Achèvement des travaux prévu avant la rentrée scolaire 2022.   |                                   |   |
|  |                                   | Achèvement des travaux prévu avant la rentrée         |
| indicateurs d evaluation proposes  | Indicateurs d'évaluation proposés |   |



Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

### ASSAINISSEMENT BAT. COMMUNAUTAIRE

| Orientation stratégique n°        | 2.4.  |
|-----------------------------------|---|
| Action n°                         |   |
| Maître d'ouvrage                  | Communauté de communes Porte du Jura  |
| Maître d'oeuvre                   | VERDI   |
| Description de l'action           | Viabilisation (travaux eaux pluviales, eaux usées, eau potable) d'un bâtiment de 1400m² réparti sur 2 étages.  Destination du bâtiment : école de musique, locaux d'associations, locaux administratifs de la CCPJ et logement locatif.  L'école de musique actuellement située rue de l'oasis, sera transférée durant le 2ème semestre 2022. |
| Partenaires                       |   |
| Coût prévisionnel                 | Investissement :<br>Travaux : 100 000€HT<br>Maîtrise d'œuvre : 10 395€HT  |
| Plan de financement               | DETR: 40% soit 44 158€<br>Autofinancement: 60% soit 66 237€   |
| Calendrier                        | Attribution des lots aux entreprises en janvier-<br>février 2022<br>Réalisation des travaux au 1 <sup>er</sup> trimestre 2022<br>Réception des travaux avant le 15 avril 2022.  |
| Indicateurs d'évaluation proposés |   |



Égalité Fraternité **AGENCE NATIONALE** DE LA **COHÉSION DES TERRITOIRES** 

## Réaménagement de la rue du chemin de Ronde (AMI **REVITALISATION**)

#### **Assainissement Saint-Amour**

| Orientation             | 2.1   |                               |              |
|-------------------------|---|-------------------------------|--------------|
|                         | 2.1.  |                               |              |
| stratégique<br>n°       |   |                               |              |
| Action n°               |   |                               |              |
|                         | 0 44.1  | D . 1 T                       |              |
| Maître                  | Communauté de communes  | s Porte du Jura               |              |
| d'ouvrage               | IDDE  |                               |              |
| Maître                  | JDBE  |                               |              |
| d'œuvre                 |   |                               | g :          |
| Description de l'action | Dans un souci de mise en conformité du système d'assainissement de Saint Amour, il est prévu la mise en séparatif de l'égout public Chemin de Ronde, Avenue Marc Descher à saint Amour. |                               |              |
| Partenaires             | Agence de l'Eau RMC<br>Etat (DETR)<br>Conseil Départemental du J  | fura (DST)                    |              |
| Coût                    | Maîtrise d'œuvre et géomètre  | Ratio CCPJ*                   | 11 943,55 €  |
| prévisionne             | CSPS  | Ratio CCPJ*                   | 1 229,99 €   |
| ĺ                       | Diagnostics HAP et amiantes   | Ratio CCPJ*                   | 1 480,00 €   |
|                         | Etude de sol  | Ratio CCPJ*                   | 3 950,00 €   |
|                         | Traçage des réseaux   | Ratio CCPJ*                   | 485,00 €     |
|                         | · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·   | Sous-total ingénierie         | 19 088,54 €  |
|                         |   |                               |              |
|                         | Eaux usées en séparatif   |                               | 315 005,00 € |
|                         |   | Sous-total travaux eaux usées | 315 005,00 € |
|                         |   |                               | 222 200/20 0 |
|                         |   | TOTAL HT                      | 334 093,54 € |
| Plan de                 |   |                               |              |
| financemen              |   |                               |              |
| t                       |   |                               |              |
|                         |   |                               |              |

| Etat                  | DETR/DSIL/FNADT  | 9 544,27   | €   | 50,00%  |
|-----------------------|--|--|---|---|
| Agence de l'eau       | Assainissement séparatif   | 3 817,71   | €   | 20,00%  |
| ССРЈ                  | Autofinancement  | 5 726,56   | €   | 30,00%  |
|                       | Sous-total ingénierie  | 19 088,54  | €   | 100,00%   |
| Etat                  | DETR/DSIL/FNADT  | 94 501,50  | €   | 30,00%  |
| Agence de l'eau       | Assainissement séparatif   | 63 001,00  | €   | 20,00%  |
| Département           | DST  | 63 001,00  | €   | 20,00%  |
| CCPJ                  | Autofinancement  | 94 501,50  | €   | 30,00%  |
|                       | Sous-total travaux eaux usées  | 315 005,00   | €   | 100,00%   |
|                       |  |  |   |   |
| Surfaces actives (ear | ux pluviales météoriques) supprimé   | es du système de   | collec  | te  |
|                       | Etat Agence de l'eau Département CCPJ  Consultation travaux Démarrage prévu dé | Agence de l'eau Assainissement séparatif CCPJ Autofinancement  Sous-total ingénierie  Etat DETR/DSIL/FNADT Agence de l'eau Assainissement séparatif Département DST CCPJ Autofinancement Sous-total travaux eaux usées  Consultation travaux en cours. Démarrage prévu début 2022. | Agence de l'eau Assainissement séparatif 3 817,71 CCPJ Autofinancement 5 726,56  Sous-total ingénierie 19 088,54  Etat DETR/DSIL/FNADT 94 501,50 Agence de l'eau Assainissement séparatif 63 001,00 Département DST 63 001,00 CCPJ Autofinancement 94 501,50 Sous-total travaux eaux usées 315 005,00  Consultation travaux en cours. Démarrage prévu début 2022. | Agence de l'eau Assainissement séparatif 3 817,71 €  CCPJ Autofinancement 5 726,56 €   Sous-total ingénierie 19 088,54 €  Etat DETR/DSIL/FNADT 94 501,50 €  Agence de l'eau Assainissement séparatif 63 001,00 €  Département DST 63 001,00 €  CCPJ Autofinancement 94 501,50 €  Sous-total travaux eaux usées 315 005,00 €  Consultation travaux en cours. |



Égalité Fraternité

**AGENCE NATIONALE** DE LA **COHÉSION DES TERRITOIRES** 

# Réaménagement de l'avenue Lucien Febvre (AMI REVITALISATION)

## **Assainissement Saint-Amour**

| Orientation stratégique n°   | 2.1.   |                                      |
|--|--|--------------------------------------|
| Action n°  |  |                                      |
| Maître d'ouvrage   | Communauté de communes Por                                     | te du Jura                           |
| Maître d'œuvre   | PMM  |                                      |
| Description de l'action  |  | rmité du système d'assainissement de |
|  | Saint Amour, il est prévu la mise d'égout Avenue Lucien Febvre | e en séparatif du collecteur public  |
| Partenaires  | Agence de l'Eau RMC  |                                      |
|  | Etat (DETR)  |                                      |
|  | Conseil Départemental du Jura (                                | (DST)                                |
| Coût prévisionnel  | Maîtrise d'œuvre (PMM) : att                                   | tribué à 45 575 €HT                  |
|  | Travaux (APS) :  | 200 000 €HT                          |
|  | Total  | 245 575 €HT                          |
| Plan de financement  | Prévisionnel :   |                                      |
|  | Agence de l'Eau 30 % 73 67                                     |                                      |
|  |  | 000 €                                |
|  |  | 49 115 €                             |
|  |  | 78,50 €                              |
| Calendrier   | Phase Etudes Préparatoires (maî                                | îtrise d'œuvre) en cours.            |
|  | Démarrage prévu mi-2022.                                       |                                      |
| Indicateurs d'évaluation Estimations des volumes d'Eaux Claires Pa |  | x Claires Parasites Météoriques      |
| proposés   | supprimées   |                                      |
|  |  |                                      |



### **Fiche action**

# Aménagement d'une maison des apprentis

| Orientation stratégique n° 2      | Organiser un développement équilibré du<br>territoire et assurer les solidarités entre territoires<br>urbains et ruraux   |
|-----------------------------------|---|
| Action n°                         |   |
| Maître d'ouvrage                  | Lycée Ferdinand Fillod  |
| Description de l'action           | Étude et réalisation de l'aménagement d'une maison des apprentis dans un bâtiment appartenant à la mairie de Saint Amour. Évaluation des besoins, calibrage, recherche de financement, réalisation.  Le projet vise à faciliter l'hébergement des apprentis pendant les périodes de travail en atelier au lycée Fillod, en leur fournissant une solution simple et adaptée à leurs contraintes, |
|                                   | leur permettant de s'affranchir d'un bail à l'année.  |
| Partenaires                       | Mairie de Saint-Amour<br>Communauté de Communes<br>Conseil Régional<br>Conseil Départemental  |
| Coût prévisionnel                 | A déterminer  |
| Plan de financement               | A déterminer  |
| Calendrier                        | A déterminer  |
| Indicateurs d'évaluation proposés | Nb d'apprentis séjournant dans la maison des apprentis Taux de recrutement des filières liées à   |

|  | l'apprentissage avant la construction |
|--|---------------------------------------|
|  |                                       |



### **Fiche action**

# Mise en place d'une navette entre Louhans et St Amour

| Orientation stratégique n° 2      | Organiser un développement équilibré du territoire et assurer les solidarités entre territoires urbains et ruraux  |
|-----------------------------------|--|
| Action n°                         |  |
| Maître d'ouvrage                  | A déterminer   |
| Description de l'action           | Mise en place d'une navette entre la cité scolaire de Louhans (où l'internat dispose d'une 100aine de places disponibles) et le lycée Ferdinand Fillod (où l'internat connait un taux d'occupation de 120%).  Cette navette bénéficiera également à des entreprises (ex. Bigard à Cuiseaux) dont elle facilitera et mutualisera le transport des salariés. |
| Partenaires                       | Région Bourgogne<br>Conseil Départemental 71<br>Conseil Départemental 39<br>Lycée Fillod<br>Lycée H. Vincenot  |
| Coût prévisionnel                 | A déterminer   |
| Plan de financement               | A déterminer   |
| Calendrier                        | Rentrée scolaire 2023  |
| Indicateurs d'évaluation proposés | Nb d'utilisateurs de la navette<br>Taux d'inscription des apprentis au LP  |



Liberté Égalité Fraternité AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

# Fiche action Construction de la Cité des Sports – tranche 2

| Orientation stratégique n°        | 2.4  |
|-----------------------------------|--|
| Action n°                         |  |
| Maître d'ouvrage                  | ECLA Lons Agglomération<br>Communauté d'Agglomération  |
| Description de l'action           | Le projet a pour objectif de compléter le programme mis en œuvre avec des installations destinées à accueillir des sports actuellement sans local : escrime, tennis de table, tir, danse sportive, musculation.  Le programme affiche une volonté d'exemplarité du projet en matière environnementale :  • en visant une labellisation « Effilogis » pour la performance énergétique  • en privilégiant autant que possible l'utilisation de matériaux bio-sourcés  • en ayant une attention particulière sur la gestion des eaux pluviales (récupération, réutilisation). |
| Partenaires                       | Communauté d'Agglomération<br>Ville de Lons le Saunier<br>Clubs utilisateurs   |
| Coût prévisionnel                 | 3.5 M€ HT  |
| Plan de financement               | Europe 700 k€  Etat 1.05 M€  Conseil départemental 350 k€  Ville de Lons le Saunier 350 k€  ECLA 1.05 M€   |
| Calendrier                        | Esquisse aboutie Avant-projet 2 <sup>ème</sup> semestre 2022 Consultation des entreprises 2 <sup>ème</sup> sem 23 Livraison équipement début 2025  |
| Indicateurs d'évaluation proposés | Performance énergétique et environnementale<br>Nombre de pratiquants ou licenciés<br>Coûts d'exploitation  |



Égalité Fraternité **AGENCE NATIONALE** DE LA COHÉSION **DES TERRITOIRES** 

# Révision générale n°2 du Schéma de Cohérence Territoriale

| Orientation stratégique n°2 | Organiser un développement équilibré du territoire et assurer les solidarités entre les secteurs urbains et ruraux  |
|-----------------------------|---|
| Action n°                   |   |
| Maître d'ouvrage            | PETR Pays lédonien  |
| Description de l'action     | Un premier Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été approuvé le 15 mars 2012. Ce schéma a fait l'objet de l'évaluation réglementairement prévue dans le cadre de la délibération du 7 mars 2018 qui a, d'une part, approuvé un rapport analysant les résultats de l'application du schéma et, d'autre part, décidé du maintien de ce SCoT.   |
|                             | La révision générale n°1 du SCoT du Pays lédonien a été approuvée le 6 juillet 2021 et rendue exécutoire le 13 septembre 2021. Cette révision poursuivait quatre principaux objectifs :  l'intégration des évolutions du contexte réglementaire, l'élargissement du périmètre : de 85 communes à 183 communes, au moment de l'arrêt ; l'atteinte des objectifs poursuivis :  Développer un territoire en réseau ;  Conforter les ressources locales ;  S'appuyer sur un cadre de vie attractif ; la co-construction du projet de schéma en s'appuyant sur une large concertation. |
|                             | Le périmètre du SCoT du Pays Lédonien s'est étendu lors de la création de la nouvelle Communauté de Communes Terre d'Émeraude Communauté (TEC) au 1 <sup>er</sup> janvier 2020. Suite à cette évolution de périmètre et aux enjeux d'urbanisation sur ce secteur, les élus du Pays lédonien se sont engagés à lancer rapidement la révision du SCoT afin d'intégrer ce nouveau secteur au projet de développement du Pays lédonien.   |
|                             | Par ailleurs, la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, dite loi ELAN renforce le rôle des SCoT en les modernisant et en rationalisant la hiérarchie des normes d'urbanisme. Cette loi offre de nouvelles opportunités au SCoT, notamment en lui permettant d'avoir un Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) valant projet de territoire, dès lors que le périmètre du SCoT inclut celui du PETR. Cette stratégie permettrait de donner une meilleure lisibilité à la vision du développement du Pays lédonien.    |

| Enfin, la loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite "loi Climat et Résilience" nécessite sa traduction dans les SCoT avant le 22 juin 2026. Cette loi vise à lutter contre le changement climatique et à intégere durablement l'écologie dans notre modèle de développement. La révision genérale n°2 du SCoT prévoit d'intégrer les études nécessaires :  **aux communes et aux intercommunalités qui doivent produire :  - un inventaire des ZAE intégrant le taux de vacance.  ** à toutes les collectivités en charge d'un document d'urbanisme pour repérer des mesures compensatoires pour désartificialiser (Etude friches, etc.).  Plus classiquement, il s'agira grâce au SCoT de penser un nouveau modèle de développement pour répondre aux défis des transitions à venir.  Partenaires  Espace Communautaire Lons Agglomération, CC Terre d'Emeraude Communauté, CC Bresse Haute Scille, CC Porte du Jura + 200 communes  PPA : Préfecture du Jura, DREAL Bourgogne-Franche-Comté, MRAe Bourgogne - Franche-Comté, Direction Régionale des Affaires culturelles de Bourgogne Franche-Comté, MRAC Bourgogne - Franche-Comté, Direction Régionale des Affaires culturelles de Bourgogne Franche-Comté, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Jura, Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif du Jura, Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, Conseil Départemental du Jura, Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Jura, ONF Jura, Agence régionale de sané (ARS) Bourgogne-Franche-Comté, PNR / Pays du Haut Jura, Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne, SCoT du Haut Busgy, NNAO, Certer régional de la propriété forestère, SCoT Communauté de communes Arbois, Poligny, Salins-les-Bains  Associations agrées et ou à leur demande : Fédération Jura Nature Environnement (JNE.), Fédération départementale des Sacciations agrées pour la péche et la protection du milieu aquatique (F.D.A.A.P.P.M.A.), Fédér | •                        |   |
|--|--------------------------|---|
| modèle de développement pour répondre aux défis des transitions à venir.  Partenaires  Espace Communautaire Lons Agglomération, CC Terre d'Emeraude Communauté, CC Bresse Haute Seille, CC Porte du Jura + 200 communes  PPA: Préfecture du Jura, DREAL Bourgogne-Franche-Comté, MRAe Bourgogne - Franche-Comté, Direction Départementale des Territoires, Direction Régionale des Affaires culturelles de Bourgogne Franche-Comté, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Jura, Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif du Jura, Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, Conseil Départemental du Jura, Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Jura, ONF Jura, Agence régionale de santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté, PNR / Pays du Haut Jura, Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne, SCoT du Haut Bugey, INAO, Centre régional de la propriété forestière, SCoT Communauté d'Agglomération Bassin de Bourg-en-Bresse, CCAPS - Communauté de communes Arbois, Poligny, Salins-les-Bains  Associations agrées et ou à leur demande : Fédération Jura Nature Environnement (J.N.E.), Fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique (F.D.A.A.P.P.M.A.), Fédération départementale des Chasseurs du Jura, CPIE de la Bresse du Jura, Association de Défense de la Vallée de la Vallière  Coût prévisionnel  450 000€  Plan de financement  DGD Nationale ?  DETR ?  DSIL ?  FNADT ?  Calendrier  Approbation avant 08/2026  Indicateurs d'évaluation  Grilles d'indicateurs du tableau de bord du SCoT2 approuvé le  |                          | dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite "loi Climat et Résilience" nécessite sa traduction dans les SCoT avant le 22 juin 2026. Cette loi vise à lutter contre le changement climatique et à intégrer durablement l'écologie dans notre modèle de développement. La révision générale n°2 du SCoT prévoit d'intégrer les études nécessaires :  * aux communes et aux intercommunalités qui doivent produire :  - un rapport sur l'artificialisation de leur territoire.  - un inventaire des ZAE intégrant le taux de vacance.  * à toutes les collectivités en charge d'un document d'urbanisme pour repérer des mesures compensatoires pour désartificialiser (Étude friches,   |
| Communauté, CC Bresse Haute Seille, CC Porte du Jura + 200 communes  PPA : Préfecture du Jura, DREAL Bourgogne-Franche-Comté, MRAe Bourgogne - Franche-Comté, Direction Départementale des Territoires, Direction Régionale des Affaires culturelles de Bourgogne Franche-Comté, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Jura, Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif du Jura, Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, Conseil Départemental du Jura, Chambre d'Agriculture du Jura, Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Jura, ONF Jura, Agence régionale de santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté, PNR / Pays du Haut Jura, Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne, SCoT du Haut Bugey, INAO, Centre régional de la propriété forestière, SCoT Communauté d'Agglomération Bassin de Bourg-en-Bresse, CCAPS - Communauté de communes Arbois, Poligny, Salins-les-Bains  Associations agrées et ou à leur demande : Fédération Jura Nature Environnement (J.N.E.), Fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique (F.D.A.A.P.P.M.A.), Fédération départementale des Chasseurs du Jura, CPIE de la Bresse du Jura, Association de Défense de la Vallée de la Vallière  Coût prévisionnel  Plan de financement  DGD Nationale ?  DETR ?  DSIL ?  FNADT ?  Calendrier  Approbation avant 08/2026  Indicateurs d'évaluation   | Destauring               | modèle de développement pour répondre aux défis des transitions à venir.  |
| Bourgogne - Franche-Comté, Direction Départementale des Territoires, Direction Régionale des Affaires culturelles de Bourgogne Franche-Comté, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Jura, Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif du Jura, Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, Conseil Départemental du Jura, Chambre d'Agriculture du Jura, Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Jura, ONF Jura, Agence régionale de santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté, PNR / Pays du Haut Jura, Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne, SCoT du Haut Bugey, INAO, Centre régional de la propriété forestière, SCoT Communauté d'Agglomération Bassin de Bourg-en-Bresse, CCAPS - Communauté de communes Arbois, Poligny, Salins-les-Bains  Associations agrées et ou à leur demande : Fédération Jura Nature Environnement (J.N.E.), Fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique (F.D.A.A.P.P.M.A.), Fédération départementale des Chasseurs du Jura, CPIE de la Bresse du Jura, Association de Défense de la Vallée de la Vallère  Coût prévisionnel  Plan de financement  DGD Nationale ?  DETR ?  DSIL ?  FNADT ?  Calendrier  Approbation avant 08/2026  Indicateurs d'évaluation  Grilles d'indicateurs du tableau de bord du SCoT2 approuvé le  | Partenaires              | Communauté, CC Bresse Haute Seille, CC Porte du Jura + 200  |
| Environnement (J.N.E.), Fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique (F.D.A.A.P.P.M.A.), Fédération départementale des Chasseurs du Jura, CPIE de la Bresse du Jura, Association de Défense de la Vallée de la Vallère  Coût prévisionnel 450 000€  Plan de financement DGD Nationale?  DETR?  DSIL?  FNADT?  Calendrier Approbation avant 08/2026  Indicateurs d'évaluation Grilles d'indicateurs du tableau de bord du SCoT2 approuvé le  |                          | Bourgogne - Franche-Comté, Direction Départementale des Territoires, Direction Régionale des Affaires culturelles de Bourgogne Franche-Comté, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Jura, Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif du Jura, Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, Conseil Départemental du Jura, Chambre d'Agriculture du Jura, Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Jura, ONF Jura, Agence régionale de santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté, PNR / Pays du Haut Jura, Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne, SCoT du Haut Bugey, INAO, Centre régional de la propriété forestière, SCoT Communauté d'Agglomération Bassin de Bourg-en-Bresse, CCAPS - Communauté de communes Arbois, Poligny, |
| Plan de financement  DGD Nationale ?  DETR ?  DSIL ?  FNADT ?  Calendrier  Approbation avant 08/2026  Indicateurs d'évaluation  Grilles d'indicateurs du tableau de bord du SCoT2 approuvé le  |                          | Environnement (J.N.E.), Fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique (F.D.A.A.P.P.M.A.), Fédération départementale des Chasseurs du Jura, CPIE de la Bresse du Jura, Association de Défense de la Vallée de la   |
| DETR ?  DSIL ?  FNADT ?  Calendrier Approbation avant 08/2026  Indicateurs d'évaluation Grilles d'indicateurs du tableau de bord du SCoT2 approuvé le  | Coût prévisionnel        | 450 000€  |
| DSIL ? FNADT ?  Calendrier Approbation avant 08/2026 Indicateurs d'évaluation Grilles d'indicateurs du tableau de bord du SCoT2 approuvé le  | Plan de financement      | DGD Nationale ?   |
| Indicateurs d'évaluation Grilles d'indicateurs du tableau de bord du SCoT2 approuvé le   |                          | DSIL ?  |
| Indicateurs d'évaluation Grilles d'indicateurs du tableau de bord du SCoT2 approuvé le   | Calendrier               | Approbation avant 08/2026   |
|  | Indicateurs d'évaluation | Grilles d'indicateurs du tableau de bord du SCoT2 approuvé le   |



# Réhabilitation et transformation du 4, place des déportés

| Orientation stratégique n°        | 2   |
|-----------------------------------|---|
| Action n°                         | 2.2.  |
| Maître d'ouvrage                  | Commune d'Orgelet                                   |
| Description de l'action           | Après acquisition, travaux de la démolition d'une   |
|                                   | terrasse et d'un appentis en cœur d'îlot,           |
|                                   | réhabilitation du commerce en commerce              |
|                                   | « neutre « , construction d'une extension pour      |
|                                   | arrière boutique, réhabilitation du logement de     |
|                                   | l'étage et des greniers en duplex T4 avec terrasse. |
| Partenaires                       | Etat, Conseil Départemental, Conseil Régional       |
| Coût prévisionnel                 | Ingénierie : 55 000 €                               |
|                                   | Travaux : 386 000 €                                 |
|                                   | DONT LOGEMENT 203 000 € HT                          |
|                                   | Total : 441 000 € HT                                |
| Plan de financement               | Sollicité Etat : 131 917 €                          |
|                                   | Sollicité Conseil Départemental : 40 043 €          |
|                                   | Sollicité Conseil Régional : 114 000 €              |
|                                   | Commune : 153 764 €                                 |
| Calendrier                        | 2020 : faisabilité                                  |
|                                   | 2021 : études MOE                                   |
|                                   | Décembre 2021 : demandes de financements            |
|                                   | 2022-2023 : travaux                                 |
| Indicateurs d'évaluation proposés |   |
|                                   |   |
|                                   |   |





# Réaménagement des espaces publics du centre ancien (surfaces et réseaux) – phase 1

| Orientation stratégique n° | 2   |  |  |
|----------------------------|---|--|--|
| Action n°                  | 2.1.  |  |  |
| Maître d'ouvrage           | Commune d'Orgelet   |  |  |
|                            | + transfert temporaire de MOA de la communauté              |  |  |
|                            | de Communes sur sa compétence assainissement                |  |  |
|                            | via une convention  |  |  |
| Description de l'action    | Travaux sur le réseau AEP                                   |  |  |
|                            | Travaux sur le réseau d'assainissement                      |  |  |
|                            | Puis  |  |  |
|                            | Travaux phase 1 sur les surfaces parvis de l'église         |  |  |
|                            | et rue des prêtres  |  |  |
|                            | Puis Travaux sur les surfaces rue de l'église, rue          |  |  |
|                            | du commerce et Place Marnix                                 |  |  |
| Partenaires                | Communauté de Communes                                      |  |  |
|                            | État  |  |  |
|                            | Conseil Départemental                                       |  |  |
|                            | Agence de l'Eau   |  |  |
|                            | Conseil Régional  |  |  |
| Coût prévisionnel          | Partie réseaux : 300 000 € HT                               |  |  |
|                            |   |  |  |
|                            | Partie surfaces phase 1 : 500 000 € HT                      |  |  |
|                            |   |  |  |
|                            | Partie surface phase 2 : 500 000 € HT                       |  |  |
| Plan de financement        | Réseaux et partie surface phase 1 :                         |  |  |
|                            | Recettes:   |  |  |
|                            | Etat : 233 000 €  |  |  |
|                            | CD39 : 65 200 €   |  |  |
|                            | Région : inconnu à ce jour                                  |  |  |
|                            | Agence de l'eau : inconnu à ce jour                         |  |  |
|                            | Agence de l'eau : incomità à ce jour                        |  |  |
|                            | Dantia aurifaca mbazz 2                                     |  |  |
| Calendrier                 | Partie surface phase 2 : non réalisé à ce jour<br>Réseaux : |  |  |
| Calendrier                 |   |  |  |
|                            | Signature des marchés de travaux en septembre 2020          |  |  |
|                            | Travaux mis en attente par la DRAC                          |  |  |
|                            | Travaux mis en aueme par la DRAC                            |  |  |
|                            | Conforma  |  |  |
|                            | Surfaces:   |  |  |

|                                   | 2020 : dépôt du PA<br>11/2020 : diagnostic d'archéologie préventive<br>04/2021 : prescription de fouilles par la DRAC<br>pour une durée de 8 mois<br>Eté 2021 : projet des surfaces retravaillé |  |  |  |
|-----------------------------------|---|--|--|--|
|                                   | 11/2021 : dépôt d'un nouveau PA Janvier 2022 : RDV avec la DRAC  > Objectif et urgence 1 : travaux réseaux en 2022  |  |  |  |
| Indicateurs d'évaluation proposés | > Sojecur et digenee 1 : travaan reseaan en 2022  |  |  |  |
|                                   |   |  |  |  |



### Réhabilitation et transformation de bâtiments en « Tiers-Lieu »

| Orientation stratégique n°        | 2  |  |  |  |  |
|-----------------------------------|--|--|--|--|--|
| Action n°                         | 2.3.   |  |  |  |  |
| Maître d'ouvrage                  | Commune d'Orgelet                                    |  |  |  |  |
| Description de l'action           | Après acquisition, travaux de démolitions            |  |  |  |  |
| •                                 | partielles, évidemment d'une terrasse, et            |  |  |  |  |
|                                   | réhabilitation de deux bâtiments.                    |  |  |  |  |
|                                   | Suite à des évolutions juridiques et judiciaires, le |  |  |  |  |
|                                   | programme consistera finalement au traitement des    |  |  |  |  |
|                                   | démolitions et la réhabilitation totale des RDC :    |  |  |  |  |
|                                   | espace de service public communal, Espace France     |  |  |  |  |
|                                   | Service de la Communauté de Communes, Point I,       |  |  |  |  |
|                                   | local associatif communal et réalisation d'un patio. |  |  |  |  |
| Partenaires                       | Etat, Conseil Départemental, Communauté de           |  |  |  |  |
|                                   | Communes et Conseil Régional (selon évolution du     |  |  |  |  |
|                                   | projet)  |  |  |  |  |
| Coût prévisionnel                 | Ingénierie : 200 000 €                               |  |  |  |  |
|                                   | Travaux : 800 000 €                                  |  |  |  |  |
|                                   | Total : 1 000 000 € HT                               |  |  |  |  |
| Plan de financement               | A définir en 2022                                    |  |  |  |  |
| Calendrier                        | 2019 : faisabilité                                   |  |  |  |  |
|                                   | 2020-2021 : études MOE sur projet sur 4 niveaux      |  |  |  |  |
|                                   | Automne-Hiver 2021 : projet réétudié suite à         |  |  |  |  |
|                                   | l'explosion des coûts de travaux et d'éléments       |  |  |  |  |
|                                   | judiciaires et juridiques                            |  |  |  |  |
|                                   | Début 2022 : Finalisation des études                 |  |  |  |  |
|                                   | 2022-2023 : Travaux                                  |  |  |  |  |
| Indicateurs d'évaluation proposés |  |  |  |  |  |
|                                   |  |  |  |  |  |
|                                   |  |  |  |  |  |





# Réaménagement des espaces publics du centre ancien (surfaces) – phase 2

| Orientation stratégique n° | 2   |  |  |  |  |
|----------------------------|---|--|--|--|--|
| Action n°                  | 2.1.  |  |  |  |  |
| Maître d'ouvrage           | Commune d'Orgelet                                     |  |  |  |  |
|                            | + transfert temporaire de MOA de la communauté        |  |  |  |  |
|                            | de Communes sur sa compétence assainissement          |  |  |  |  |
|                            | via une convention                                    |  |  |  |  |
| Description de l'action    | Travaux sur le réseau AEPT                            |  |  |  |  |
|                            | Travaux sur le réseau d'assainissement                |  |  |  |  |
|                            | Puis  |  |  |  |  |
|                            | Travaux phase 1 sur les surfaces parvis de l'église   |  |  |  |  |
|                            | et rue des prêtres                                    |  |  |  |  |
|                            | Puis Travaux sur les surfaces rue de l'église, rue du |  |  |  |  |
| D                          | commerce et Place Marnix                              |  |  |  |  |
| Partenaires                | Communauté de Communes<br>État                        |  |  |  |  |
|                            |   |  |  |  |  |
|                            | Conseil Départemental                                 |  |  |  |  |
|                            | Agence de l'Eau<br>Conseil Régional                   |  |  |  |  |
| Coût právicionnal          | Partie réseaux : 350 000 € HT                         |  |  |  |  |
| Coût prévisionnel          | Turne reseaux . 550 000 C 111                         |  |  |  |  |
|                            | Partie surfaces phase 1 : 450 000 € HT                |  |  |  |  |
|                            | 1 artie surfaces phase 1 . 450 000 C 111              |  |  |  |  |
|                            | Partie surface phase 2 : 500 000 € HT                 |  |  |  |  |
| Plan de financement        | Réseaux et partie surface phase 1 :                   |  |  |  |  |
|                            | Recettes:   |  |  |  |  |
|                            | Etat : 233 000 €                                      |  |  |  |  |
|                            | CD39 : 65 200 €                                       |  |  |  |  |
|                            | Région : inconnu à ce jour                            |  |  |  |  |
|                            | Agence de l'eau : inconnu à ce jour                   |  |  |  |  |
|                            | Agence de l'edd : llicollild d'ce jour                |  |  |  |  |
|                            | Partie surface phase 2 : non réalisé à ce jour        |  |  |  |  |
| Calendrier                 | Phase 1:  |  |  |  |  |
|                            | Réseaux:  |  |  |  |  |
|                            | Signature des marchés de travaux en septembre         |  |  |  |  |
|                            | 2020  |  |  |  |  |
|                            | Travaux mis en attente par la DRAC                    |  |  |  |  |
|                            |   |  |  |  |  |

|                                   | Surfaces: 2020: dépôt du PA 11/2020: diagnostic d'archéologie préventive 04/2021: prescription de fouilles par la DRAC pour une durée de 8 mois Eté 2021: projet des surfaces retravaillé |  |  |  |
|-----------------------------------|---|--|--|--|
|                                   | 11/2021 : dépôt d'un nouveau PA<br>Janvier 2022 : RDV avec la DRAC<br>> Objectif et urgence 1 : travaux réseaux en 2022   |  |  |  |
|                                   | Phase 2 : inconnu en raison des incertitudes de fouilles sur la phase 1   |  |  |  |
| Indicateurs d'évaluation proposés |   |  |  |  |



Mise en place d'une étude pré-opérationnelle sur la commune d'Arinthod dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

| Orientation stratégique n°        | 2.2.   |  |  |  |  |
|-----------------------------------|--|--|--|--|--|
| Action n°                         |  |  |  |  |  |
| Maître d'ouvrage                  | Terre d'Emeraude Communauté  |  |  |  |  |
| Description de l'action           | Terre d'Emeraude communauté, dans le cadre de sa politique de logement et de cadre de vie, souhaite engager des actions en faveur de l'habitat privé sur la commune d'Arinthod. De ce fait, elle souhaite pouvoir disposer d'une compilation des diagnostics déjà réalisés sur le volet habitat sur la commune d'Arinthod et d'une étude préopérationnelle pour pouvoir décider avec les partenaires techniques et financiers de la mise en place d'un dispositif d'amélioration de l'habitat et de définir le périmètre d'intervention. |  |  |  |  |
| Partenaires                       | Terre d'Emeraude Communauté, la commune d'Arinthod, l'État, l'Anah et le Département du Jura ont pour objectif de s'engager dans la réalisation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat dans le cadre du volet Habitat de la convention d'adhésion Petites Villes de Demain.   |  |  |  |  |
| Coût prévisionnel                 | Coût prévisionnel de l'étude pré opérationnelle 25 000€ HT   |  |  |  |  |
| Plan de financement               | Taux de subvention maximal (50% Anah) soit 12 500€HT<br>Terre d'Emeraude Communauté : 12 500€  |  |  |  |  |
| Calendrier                        | L'étude pré-opérationnelle devrait commencée premier semestre 2022. Pour enclencher la signature d'une convention d'OPAH au cours du dernier semestre 2022 ou du premier semestre 2023. La convention sera conclue pour une période de 3 années calendaires.   |  |  |  |  |
| Indicateurs d'évaluation proposés |  |  |  |  |  |



# Aménagement du site de l'ancienne scierie, de ses abords, et mise en lien avec le centre ancien

| Orientation stratégique n°        | 2   |
|-----------------------------------|---|
| Action n°                         | 2.1.  |
| Maître d'ouvrage                  | Commune d'Orgelet   |
| Description de l'action           | Après concertation, il ressort que l'aménagement sera dédié à la réalisation d'une voie douce sécurisée sur le site et du site vers le centre ancien, à la construction d'une halle couverte, à la réalisation d'un parking paysager et d'aménagements paysagers qualitatifs. |
| Partenaires                       | Etat, Conseil Départemental, entre autres   |
| Coût prévisionnel                 | Non connu à ce jour   |
| Plan de financement               | Non réalisé à ce jour   |
| Calendrier                        | 2021 : ateliers de co-construction du programme avec les habitants 2022 : faisabilité et commande MOE 2023 : lancement des travaux  |
| Indicateurs d'évaluation proposés |   |
|                                   |   |
|                                   |   |



# Acquisition et démolition de la maison Cordier

| Orientation stratégique n°        | 2   |  |  |  |  |
|-----------------------------------|---|--|--|--|--|
| Action n°                         | 2.1.  |  |  |  |  |
| Maître d'ouvrage                  | Commune d'Orgelet   |  |  |  |  |
| Description de l'action           | Acquisition d'un bâtiment sans intérêt architectura situé en entrée de cœur ancien, pour le démolir avec objectif de mise en double sens de la voie d'entrée dans le coeur et de la valorisation des perspectives en direction du centre et notamment d'un des projets de revitalisation. |  |  |  |  |
| Partenaires                       | Non identifiés à ce jour  |  |  |  |  |
| Coût prévisionnel                 | Non connu à ce jour   |  |  |  |  |
| -                                 | Estimé à 400 000 euros au total   |  |  |  |  |
| Plan de financement               | Dépenses estimées à 400 000 € HT au total   |  |  |  |  |
|                                   | Recettes non identifiées à ce jour  |  |  |  |  |
| Calendrier                        | 10/2021 : Acquisition réalisée  |  |  |  |  |
|                                   | 2022 : étude de faisabilité   |  |  |  |  |
|                                   | Bât. Servant de réserve immobilière le temps de   |  |  |  |  |
|                                   | travaux sur les maisons Richard   |  |  |  |  |
|                                   | 2023-2024 : démolition  |  |  |  |  |
| Indicateurs d'évaluation proposés |   |  |  |  |  |
|                                   |   |  |  |  |  |
|                                   |   |  |  |  |  |





# Démolition de deux bâtiments, acquisition foncière, création d'un parking paysager et d'un passage public entre le parking et la rue du faubourg de l'Orme

| Orientation stratégique n°        | 2   |  |  |  |  |
|-----------------------------------|---|--|--|--|--|
| Action n°                         | 2.1.  |  |  |  |  |
| Maître d'ouvrage                  | Commune d'Orgelet                                     |  |  |  |  |
| Description de l'action           | Après acquisition de deux bâtiments, d'un RDC de      |  |  |  |  |
|                                   | bâtiment et d'une partie de cour extérieure, la       |  |  |  |  |
|                                   | Commune pourra démolir et aménager un parking         |  |  |  |  |
|                                   | paysager, qui sera en lien direct avec le centre      |  |  |  |  |
|                                   | ancien via le passage du Brillat, et en lien avec les |  |  |  |  |
|                                   | commerces de la rue du faubourg de l'Orme via un      |  |  |  |  |
|                                   | passage au Nord.                                      |  |  |  |  |
| Partenaires                       | Etat, Conseil Départemental, entre autres             |  |  |  |  |
| Coût prévisionnel                 | Estimé suite à l'étude de faisabilité à 400 000 € HT  |  |  |  |  |
| •                                 | de travaux  |  |  |  |  |
|                                   | Acquisitions estimées à 250 000 € HT au total         |  |  |  |  |
| Plan de financement               | Non réalisé à ce jour                                 |  |  |  |  |
| Calendrier                        | Années 2010 : acquisition d'un bâtiment               |  |  |  |  |
|                                   | Années 2010 : préemption d'un bâtiment : attaque      |  |  |  |  |
|                                   | juridique de la personne n'ayant pas peu acquérir le  |  |  |  |  |
|                                   | bien : les démarches judiciaires sont toujours en     |  |  |  |  |
|                                   | cours à ce jour                                       |  |  |  |  |
|                                   | 2021 : réalisation de négociation pour l'acquisition  |  |  |  |  |
|                                   | de la cour : cela pourra se faire quand le bâtiment   |  |  |  |  |
|                                   | du Sud sera réellement à la Commune                   |  |  |  |  |
|                                   | 2021 : acquisition d'un RDC pour création d'un        |  |  |  |  |
|                                   | passage au Nord                                       |  |  |  |  |
|                                   | 2021 : étude de faisabilité                           |  |  |  |  |
|                                   | Suite : selon planning judiciaire, inconnu à ce jour  |  |  |  |  |
| Indicateurs d'évaluation proposés |   |  |  |  |  |
|                                   |   |  |  |  |  |
|                                   |   |  |  |  |  |



# Suivi et animation de l'Opération programmée d'amélioration de l'Habitat (OPAH) sur Moirans-en-Montagne

| Orientation stratégique n° | 2.2.  |                |                              |                                 |                                  |                                |
|----------------------------|---|----------------|------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|
| Action n°                  |   |                |                              |                                 |                                  |                                |
| Maître d'ouvrage           | Terre d'Emeraude Communauté   |                |                              |                                 |                                  |                                |
| Description de l'action    | Expliquez l'intérêt du projet. Précisez l'historique et les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? N'hésitez pas à indiquer les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc   |                |                              |                                 |                                  |                                |
| Partenaires                | Terre d'Emeraude Communauté, la commune de Moirans-en-Montagne, l'État, l'Anah et le Département du Jura vont s'engager dans la réalisation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat dans le cadre du volet Habitat de l'Opération de Revitalisation du Territoire.  |                |                              |                                 |                                  |                                |
| Coût prévisionnel          | Coût prévisionnel pour le maitre d'ouvrage sur 3ans : <b>Part fixe :</b> Animation, communication et pilotage  Total pour la collectivité : $30\ 000 \in$ Financement de l'Anah $(35\%) = 10\ 500 \in$ Après déduction : $19\ 500 \in$ <b>Part variable :</b> fonction des dossiers déposés  40 960 $\in$ d'ingénierie + 9000 $\in$ de subventions  Total pour la collectivité : $49\ 960 \in$ Financement de l'Anah $(35\%) = 26\ 900 \in$ Après déduction : $23\ 060 \in$ |                |                              |                                 |                                  |                                |
| Plan de financement        | Crédits à mobiliser   |                |                              |                                 |                                  |                                |
| Tian de imaneement         |   | Anah           | Habiter<br>Mieux             | DPT Jura                        | TEC                              | Moirans-en-                    |
|                            | Totaux sur 3<br>ans   | 473 400€       | 67 600€                      | 93 000€                         | 23 060€                          | Montagne<br>121 000€           |
|                            | Soit par année  | 157 800€       | 22 533€                      | 31 000€                         | 7 687€                           | 40 333€                        |
| Calendrier                 | La convention devrait être signée premier semestre 2022. La convention  |                |                              |                                 |                                  |                                |
|                            | sera conclue  |                | ériode de 3 a                | nnées calend                    | laires.                          |                                |
| Indicateurs d'évaluation   | Type de porteur   |                |                              | Type de                         | e dossier                        |                                |
| proposés                   | Nbre bailleurs  | Nbre occupants | Nbre dossiers<br>« énergie » | Nbre dossiers<br>« adaptation » | Nbre dossiers<br>« insalubrité » | Nbre dossiers<br>« accession » |



# Fiche action / projet de requalification des espaces publics place de la Poste

## **CRTE Pays lédonien**

| Orientation stratégique n°2 | Organiser un développement équilibré du territoire   |
|-----------------------------|--|
|                             | et assurer les solidarités entre les secteurs urbains et ruraux  |
| Action n°                   | 3  |
| Maître d'ouvrage            | Commune d'ARINTHOD   |
| Maître d'ouvrage            | Commune d'ARINTHOD   |
| Description de l'action     | Requalifier ce quartier désorganisé en : - aménageant et végétalisant un « ilot-parc » accueillant la rencontre des différents usagers, - créant un parvis et la réhabilitation de la salle polyvalente - repensant et optimisant le stationnement - renforçant et sécurisant les liaisons piétonnes vers le centre bourg canalisant et ralentissant la circulation automobile |
| Partenaires                 | Etat / TEC / Pays Lédonien   |
| Coût prévisionnel           | <b>Etudes</b> (Maîtrise d'œuvre, missions annexes) : 160 000 € HT.   |
|                             | <b>Travaux</b> (Espaces publics, parking, voirie compris travaux de réseaux, éclairage, plantations, jeux et mobiliers urbains): 1 600 000 € HT  |
| Plan de financement         | Les financements à mobiliser :   |
|                             | L'Etat au titre de la DETR   |
|                             | Le Conseil départemental au titre de la DST ou amende de police  |

|                                   | La Région au titre du soutien aux aménagements urbains dans les cités patrimoniales reconnues |
|-----------------------------------|---|
| Calendrier                        | Etudes préalables : 2023  |
|                                   | Appel d'offres : 2024   |
|                                   | Commencement des travaux : 2024   |
|                                   | Achèvement des travaux :  |
| Indicateurs d'évaluation proposés |   |
|                                   |   |
|                                   |   |



# Fiche action / projet amélioration de l'habitat et de locaux commerciaux

## **CRTE Pays lédonien**

| Orientation stratégique n°2 | Organiser un développement équilibré du territoire    |
|-----------------------------|---|
|                             | et assurer les solidarités entre les secteurs urbains |
| A                           | et ruraux   |
| Action n°                   | Commune d'ARINTHOD                                    |
| Maître d'ouvrage            |   |
| Maître d'ouvrage            | Commune d'ARINTHOD                                    |
| Description de l'action     | Lutter contre la désertification résidentielle et     |
|                             | commerciale dans le centre ancien en                  |
|                             | proposant des locaux de qualité et adaptés            |
|                             | après réhabilitation des logements et locaux          |
|                             | commerciaux communaux ou à acquérir place             |
|                             | de la Fontaine, rue des Arcades et place de la        |
|                             | Charité   |
| Partenaires                 | EPF   |
|                             |   |
| Coût prévisionnel           | 1 150 000 € prévisionnel                              |
|                             |   |
|                             |   |
| Plan de financement         | Les financements à mobiliser :                        |
|                             |   |
|                             | L'Etat au titre de la DETR / FNADT                    |
|                             | Le Conseil départemental au titre de la DST           |
|                             | Le Consen departemental au fitte de la DS1            |
|                             |   |
| Calendrier                  | Acquisitions: 2021/2022                               |
|                             | ^   |
|                             | Etudes préalables : 2023                              |
|                             | A   |
|                             | Appel d'offres : 2024                                 |
|                             | Commencement des travaux : 2024                       |
|                             |   |
|                             | Achèvement des travaux :                              |

| Indicateurs d'évaluation proposés |  |
|-----------------------------------|--|
|                                   |  |
|                                   |  |



# Fiche action / projet de création et réhabilitation d'équipements sportifs et de loisirs

# CRTE Pays lédonien

| Orientation stratégique n°2 | Organiser un développement équilibré du territoire    |
|-----------------------------|---|
|                             | et assurer les solidarités entre les secteurs urbains |
|                             | et ruraux   |
| Action n°                   | 2   |
| Maître d'ouvrage            | Commune d'ARINTHOD                                    |
| Maître d'ouvrage            | Commune d'ARINTHOD                                    |
| Description de l'action     | Améliorer ou construire des équipements               |
|                             | sportifs :  |
|                             | -construction nouveaux vestiaires de foot             |
|                             | suite à fusion de deux clubs engendrant la            |
|                             | création d'une équipe féminine et la                  |
|                             | restructuration des U9, U11 et U13                    |
|                             | -construction terrain multisports (pumptrack)         |
|                             | construction terrain mainsports (pampiruex)           |
| Partenaires                 | Fédération Française de Football                      |
| Tartenanes                  | 1 ederation 1 rangaise de 1 ootoan                    |
| Coût prévisionnel           | 850 000 € prévisionnel                                |
|                             |   |
|                             |   |
| Plan de financement         | Les financements à mobiliser :                        |
|                             |   |
|                             | L'Etat au titre de la DETR                            |
|                             | I G HI C L L DOT                                      |
|                             | Le Conseil départemental au titre de la DST           |
|                             | Fédération Française de Football pour les             |
|                             | vestiaires  |
|                             | Tostulios   |
|                             | Le conseil régional au titre de l'aménagement         |
|                             | sportif du territoire                                 |
|                             |   |
|                             |   |
|                             |   |
| Calendrier                  |   |

|                                   | Etudes préalables : 2022/2023        |
|-----------------------------------|--------------------------------------|
|                                   | Appel d'offres : 2022/2023           |
|                                   | Commencement des travaux : 2022/2023 |
|                                   | Achèvement des travaux :             |
|                                   |                                      |
| Indicateurs d'évaluation proposés |                                      |
|                                   |                                      |
|                                   |                                      |



Égalité Fraternité

**AGENCE NATIONALE** DE LA **COHÉSION DES TERRITOIRES** 

# Fiche action / Aménagement du boulevard Jean Jaurès

| Orientation stratégique n° | 2 – Code 2-1 – Requalification d'espaces publics et qualités urbaines  |
|----------------------------|--|
| Action n°                  |  |
| Maître d'ouvrage           | Commune de Moirans-en-Montagne   |
| Description de l'action    | Le projet de revitalisation comprenant le boulevard Jean Jaurès a fait l'objet d'une étude de programmation complète : diagnostic, enjeux, et plan guide financée par la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt revitalisation des bourgs-centres.  Le boulevard Jean Jaurès fait partie des actions prioritaires identifiées dans l'étude de programmation pour la revitalisation du bourg-centre. Cette action répond à l'axe stratégique «Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions » du plan guide de la revitalisation.  S'agissant d'une voirie de type semi-résidentielle, les principes d'aménagement proposés dans l'étude de programmation et retenus par la municipalité sont les suivants :  • Aménagement de la voirie de manière à apaiser la circulation (réduction de la vitesse)  • Fluidifier la sortie de Moirans-en-Montagne entre l'avenue J. Jaurès et l'Avenue de Saint-Claude de manière à obtenir un équilibre entre les deux.  • Aménagement de bandes plantées en prairie de part et d'autre de la chaussée  La connexion avec les itinéraires de randonnée doit être mise en valeur.  Les objectifs de ce projet sont les suivants :  • Améliorer le cadre de vie en optimisant la place de la voiture au bénéfice des riverains  • Mettre en cohérence l'organisation générale de la circulation avec la politique résidentielle  • Proposer des aménagements du parc communal existant (espace de |
| Dartonaires                | rencontre convivial) pour les riverains  |
| Partenaires                | 290 000 € HT   |
| Coût prévisionnel          | 250 000 € 11   |
| Plan de financement        | Etat : Convention ORT<br>Région BFC : contrat de revitalisation AMI Bourgs centres<br>Département du Jura : Dotation de Solidarité des Territoires   |

| Calendrier                        | Travaux engagés en août 2021   |
|-----------------------------------|--|
| Indicateurs d'évaluation proposés | <ul> <li>Appropriation par les riverains des espaces publics</li> <li>Enquête de satisfaction des riverains</li> </ul> |



Liberté Égalité Fraternité AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

# Fiche action / Accueil de loisirs (ACM)

| Action n°  Maître d'ouvrage  Commune de Moirans-en-Montagne – Terre d'Emeraude Communauté au 01/01/2022  Description de l'action  Le service d'accueil périscolaire et extrascolaire existe à Moirans-en Montagne depuis 1996 et occupe depuis différents bâtiments communau en fonction de l'évolution de la fréquentation et des besoins de la structure Le développement successif de ce service public a généré un augmentation progressive de l'activité et donc de la fréquentation depu 1996 : environ 25 000 heures d'activité en 2000 pour 72 000 heures en 2021 Les besoins croissants de l'accueil collectif de mineurs impliquer l'utilisation de locaux dispersés autour du quartier de l'enfant ainsi que d'salles de classe, ne répondant plus aux besoins et attentes du service.  L'objectif de cette opération est de répondre à ces besoins pour le territoir de Moirans-en-Montagne et ses alentours, plus de 50% des enfant accueillis sont domiciliés en dehors de Moirans-en-Montagne.  Un travail de concertation a été mené depuis janvier 2021 auprès de services compétents (Jeunesse et Sports, PMI, Caisse d'Allocation Familiales du Jura), des utilisateurs (gestionnaire actuel du service – Le Francas du Jura), ainsi que d'autres structures existantes (accueils de loisi de Clairvaux-les-lacs, d'Orgelet et de Montmorot).  L'équipe d'architectes a conduit ses études en fonction de ces concertation et du programme déterminé par la collectivité.  Une démarche d'acquisition foncière a été menée auprès des propriétaires. | Orientation stratégique n° | 2 – Code 2-4 – Equipements culturels, sportifs et de loisirs  |
|---|----------------------------|---|
| Description de l'action  Le service d'accueil périscolaire et extrascolaire existe à Moirans-ei Montagne depuis 1996 et occupe depuis différents bâtiments communau en fonction de l'évolution de la fréquentation et des besoins de la structure. Le développement successif de ce service public a généré un augmentation progressive de l'activité et donc de la fréquentation depu 1996 : environ 25 000 heures d'activité en 2000 pour 72 000 heures en 2021 Les besoins croissants de l'accueil collectif de mineurs impliquer l'utilisation de locaux dispersés autour du quartier de l'enfant ainsi que d'salles de classe, ne répondant plus aux besoins et attentes du service. L'objectif de cette opération est de répondre à ces besoins pour le territoir de Moirans-en-Montagne et ses alentours, plus de 50% des enfant accueillis sont domiciliés en dehors de Moirans-en-Montagne.  Un travail de concertation a été mené depuis janvier 2021 auprès de services compétents (Jeunesse et Sports, PMI, Caisse d'Allocation Familiales du Jura), des utilisateurs (gestionnaire actuel du service – Le Francas du Jura), ainsi que d'autres structures existantes (accueils de loisis de Clairvaux-les-lacs, d'Orgelet et de Montmorot).  L'équipe d'architectes a conduit ses études en fonction de ces concertation et du programme déterminé par la collectivité.  Une démarche d'acquisition foncière a été menée auprès des propriétaires  |                            |   |
| Montagne depuis 1996 et occupe depuis différents bâtiments communau en fonction de l'évolution de la fréquentation et des besoins de la structure. Le développement successif de ce service public a généré un augmentation progressive de l'activité et donc de la fréquentation depui 1996 : environ 25 000 heures d'activité en 2000 pour 72 000 heures en 2021. Les besoins croissants de l'accueil collectif de mineurs impliquer l'utilisation de locaux dispersés autour du quartier de l'enfant ainsi que de salles de classe, ne répondant plus aux besoins et attentes du service. L'objectif de cette opération est de répondre à ces besoins pour le territoir de Moirans-en-Montagne et ses alentours, plus de 50% des enfant accueillis sont domiciliés en dehors de Moirans-en-Montagne. Un travail de concertation a été mené depuis janvier 2021 auprès de services compétents (Jeunesse et Sports, PMI, Caisse d'Allocation Familiales du Jura), des utilisateurs (gestionnaire actuel du service – Le Francas du Jura), ainsi que d'autres structures existantes (accueils de loisi de Clairvaux-les-lacs, d'Orgelet et de Montmorot). L'équipe d'architectes a conduit ses études en fonction de ces concertation et du programme déterminé par la collectivité. Une démarche d'acquisition foncière a été menée auprès des propriétaires.  | Maître d'ouvrage           | Commune de Moirans-en-Montagne – Terre d'Emeraude Communauté au 01/01/2022  |
| pour le projet. Le futur bâtiment comprend une surface couverte de 870 m² incluant :  - 5 salles d'activité  - 3 salles communes par tranche d'âge  - 2 salles de repos  - 2 salles de restauration par tranche d'âge  - 1 espace d'accueil pour les parents  - 1 bureau de la direction  - 1 infirmerie  - 1 salle pour les animateurs  - Des espaces extérieurs : aires de jeux, jardins, verger, préau et terrasse   | Description de l'action    | Le service d'accueil périscolaire et extrascolaire existe à Moirans-en-Montagne depuis 1996 et occupe depuis différents bâtiments communaux en fonction de l'évolution de la fréquentation et des besoins de la structure. Le développement successif de ce service public a généré une augmentation progressive de l'activité et donc de la fréquentation depuis 1996 : environ 25 000 heures d'activité en 2000 pour 72 000 heures en 2020. Les besoins croissants de l'accueil collectif de mineurs impliquent l'utilisation de locaux dispersés autour du quartier de l'enfant ainsi que de salles de classe, ne répondant plus aux besoins et attentes du service. L'objectif de cette opération est de répondre à ces besoins pour le territoire de Moirans-en-Montagne et ses alentours, plus de 50% des enfants accueillis sont domiciliés en dehors de Moirans-en-Montagne. Un travail de concertation a été mené depuis janvier 2021 auprès des services compétents (Jeunesse et Sports, PMI, Caisse d'Allocations Familiales du Jura), ainsi que d'autres structures existantes (accueils de loisirs de Clairvaux-les-lacs, d'Orgelet et de Montmorot). L'équipe d'architectes a conduit ses études en fonction de ces concertations et du programme déterminé par la collectivité. Une démarche d'acquisition foncière a été menée auprès des propriétaires jouxtant le tènement, afin d'offrir des espaces extérieurs plus conséquents pour le projet.  Le futur bâtiment comprend une surface couverte de 870 m² incluant :  5 salles d'activité  3 salles communes par tranche d'âge  2 salles de restauration par tranche d'âge  1 espace d'accueil pour les parents  1 bureau de la direction  1 infirmerie  1 salle pour les animateurs  Des espaces extérieurs : aires de jeux, jardins, verger, préau et terrasses II aura une capacité d'accueil de 200 enfants, avec une activité |

|                                   | publique et privée, crèche, mu<br>d'artistes etc.), cet équipement pe                                       | l'enfant (écoles primaire et maternelle<br>sée du jouet, médiathèque, résidence<br>rmettra aussi de bénéficier des structures<br>si aux objectifs fixés par le Projet Educatif<br>lan Mercredi. |
|-----------------------------------|---|---|
| Partenaires                       | Service départemental de la Prote<br>Caisse d'Allocations Familiales du<br>Comité de pilotage du PEDT 2021- | lura<br>2024  |
| Coût prévisionnel                 | Montant de l'opération  | on  |
|                                   | Honoraires et frais divers HT   | 239 125,00 € HT   |
|                                   | Travaux HT  | 2 131 095,00 € HT   |
|                                   | TOTAL HT  | 2 370 220,00 € HT   |
| Plan de financement               | Plan de financement   | prévisionnel  |
|                                   | Etat – DETR 2022  | 711 066 €   |
|                                   | CNAF – Plan Mercredi  | 300 000 €   |
|                                   | CAF du Jura   | 300 000 €   |
|                                   | Région BFC - Effilogis  | 150 000 €   |
|                                   | Département du Jura - DST   | 200 000 €   |
|                                   | Autofinancement   | 709 154 €   |
|                                   | TOTAL   | 2 370 220 €   |
| Calendrier                        | Calendrier  |   |
|                                   | Dépôt du permis de construire   | Décembre 2021   |
|                                   | Consultation des entreprises  | Février - Mars 2022   |
|                                   | Démarrage des travaux   | Avril 2022  |
|                                   | Fin des travaux   | Juillet 2023  |
| Indicateurs d'évaluation proposés | <ul> <li>Satisfaction des usagers (équipe</li> <li>Taux de fréquentation du service</li> </ul>              | •   |



Liberté Égalité Fraternité AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

#### Fiche action / llot Côte du Four

| Orientation stratégique n°               | 2 – Code 2-1 – Requalification d'espaces publics et qualités urbaines   |
|--|---|
| Action n°                                |   |
| Maître d'ouvrage Description de l'action | Après la démolition de 4 immeubles, l'espace obtenu permet de recycler le foncier plutôt rare sur ce site. L'aménagement d'un nouvel espace public est rendu possible. Cet aménagement privilégie la découverte du patrimoine : église Saint-Nicolas, pied du château et jardins en terrasse. L'accessibilité PMR est rendu possible pour l'église par la ruelle de la Côte du Four côté rue du Jura. 8 places de stationnement sont créées, dont une PMR et quelques places pour l'hôtel. Un accès sera maintenu pour l'activité commerciale (auto-école). Un mur de soutènement de qualité sera réalisé avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France pour soutenir la voirie et le talus. Un traitement paysager est favorisé par la plantation d'arbustes et la désimperméabilisation des sols. L'accès à l'hôtel par l'arrière est largement favorisé, ainsi que certaines propriétés privées. Les objectifs du projet sont les suivants : |
|  | <ul> <li>Améliorer les conditions de logement des propriétaires occupants</li> <li>Rendre son attrait à ce quartier en marge, par la revalorisation de l'espace public, plus convivial, appropriable et utilisable par le public riverain (habitants, scolaires, associations)</li> </ul>   |
|  | <ul> <li>Valoriser les anciens jardins potagers en terrasse sous le château, et<br/>assurer un mode de gestion pérenne de ces espaces verts</li> </ul>  |
|  | Faciliter l'occupation du cœur d'ilot par les enfants de l'école voisine pour revitaliser l'espace public   |
|  | <ul> <li>Rompre avec l'image négligée d'envers du décor et réinterpréter les<br/>oppositions rue / cour, pour créer une véritable synergie entre la ville<br/>animée, commerçante et un cœur d'ilot habité, calme, sécurisé et<br/>lumineux.</li> </ul>   |
| Partenaires                              |   |
| Coût prévisionnel                        | 320 000 € HT  |
| Plan de financement                      | Etat : Convention ORT Région BFC : volet HABAM Département du Jura : Dotation de Solidarité des Territoires   |

| Calendrier                        | 2023   |
|-----------------------------------|--|
| Indicateurs d'évaluation proposés | Appropriation des lieux par les habitants, les scolaires et les associations |
|                                   | Taux de vacance des logements dans ce secteur                                |
|                                   | Usage des anciens jardins  |



Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

# Fiche action / Aménagement du boulevard Voltaire – 2ème tranche

| Orientation stratégique n° | 2 – Code 2-1 – Requalification d'espaces publics et qualités urbaines  |  |  |
|----------------------------|--|--|--|
| Action n°                  |  |  |  |
| Maître d'ouvrage           | Commune de Moirans-en-Montagne   |  |  |
| Description de l'action    | Le projet de revitalisation comprenant le boulevard Voltaire a fait l'objet d'une étude de programmation complète : diagnostic, enjeux, et plan guide financée par la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'intérêt revitalisation des bourgs-centres.  Le boulevard Voltaire fait partie des actions prioritaires identifiées dans l'étude de programmation pour la revitalisation du bourg-centre. Cette action répond à l'axe stratégique «Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions » du plan guide de la revitalisation.  S'agissant d'une voirie de type boulevard, les principes d'aménagement proposés dans l'étude de programmation et retenus par la municipalité sont les suivants :  • Création ou rénovation de trottoirs aux normes d'accessibilité (1,4 m minimum) de part et d'autre de la chaussée suivant les possibilités  • Mise en œuvre d'une bordure large et d'une bande plantée côté centre bourg pour mettre en valeur l'interface avec la couronne de jardin et permettant la création d'une piste cyclable favorisant les déplacements doux  Les effets de porte et de signal seront à prendre en compte dans le projet d'aménagement de l'équipe de maîtrise d'œuvre :  • Intersection avec la rue du Lavoir  • Arrière de l'hôtel de ville (sortie de la grenette) – Zone de rencontre  • Intersection avec la rue Proudhon  Le projet doit aussi viser à créer une interface entre le cœur de bourg et son environnement urbain sur l'ensemble du linéaire du boulevard Voltaire.  Certaines purges seront peut-être à envisager pour faciliter ces aménagements. Un relevé des secteurs sensibles sera effectué en partenariat avec l'Etablissement Public Foncier (CC adhérente).  Le programme comprend également la reprise des éclairages publics et l'effacement de la basse tension. |  |  |

|                                   | Les objectifs de ce projet sont les suivants :  |  |
|-----------------------------------|---|--|
|                                   | Mettre en cohérence l'aménagement de la rue avec la nouvelle fonction<br>d'"artère" du centre bourg   |  |
|                                   | • Création d'un parvis arrière de l'hôtel de ville, permettant une ouverture de la grenette et le passage jusqu'au cœur de ville (1ère tranche)   |  |
|                                   | <ul> <li>Création d'un plateau ralentisseur permettant une zone de rencontre, reprise de<br/>l'éclairage public (1<sup>ère</sup> tranche)</li> </ul>  |  |
|                                   | <ul> <li>Mise en valeur du monument historique par des aménagements qualitatifs et la<br/>suppression des verrues (câblage électrique extérieur sur le monument) – 1<sup>ère</sup><br/>tranche</li> </ul> |  |
|                                   | Organisation des circulations de transit local en marge du cœur de bourg  |  |
|                                   | Pacifier la circulation aux abords des secteurs d'intensité urbaine et commerciale  |  |
| Partenaires                       | Le Département du Jura interviendra sur le projet, la rue Voltaire étant une route départementale.  |  |
| Coût prévisionnel                 | 320 000 € HT – Ce budget correspond à 2ème tranche  |  |
| Plan de financement               | Etat : Convention ORT Région BFC : contrat de revitalisation AMI Bourgs centres Département du Jura : MOA pour partie (à définir) - Dotation de Solidarité des Territoires                                |  |
| Calendrier                        | 2ème tranche : 2023 (la 1ère tranche a été réalisée en 2021)  |  |
| Indicateurs d'évaluation proposés | <ul> <li>Contrôle de la vitesse (radar)</li> <li>Nombre d'accidents</li> <li>Confort des piétons</li> </ul>   |  |



Liberté Égalité Fraternité AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

## Fiche action / Parvis du musée du jouet et des écoles – Opération Jardins

| Orientation stratégique n° | 2 – Code 2-1 – Requalification d'espaces publics et qualités urbaines   |
|----------------------------|---|
| Action n°                  | 2 – Code 2-1 – Requalification d'espaces publics et qualites dibantes   |
| Maître d'ouvrage           | Commune de Moirans-en-Montagne  |
|                            |   |
| Description de l'action    | L'aménagement urbain et paysager des parvis des écoles et du musée  |
|                            | couplé à l'opération jardins constitue la 4ème tranche du programme global  |
|                            | de requalification des espaces publics de la revitalisation du bourg centre.  |
|                            | L'enjeu est pluriel puisqu'il s'agit à la fois de requalifier ce pôle à vocation socio-culturelle (quartier de l'enfant avec le musée du jouet, les écoles, les |
|                            | services petite enfance etc.) de la même manière que l'ilot salle des fêtes -   |
|                            | cinéma traité en tranche 3 et de travailler sur sa connexion avec le cœur de  |
|                            | ville, qui a fait l'objet des tranches 1 et 2.  |
|                            | Le projet vise à :  |
|                            | ✓ Améliorer la qualité du cadre de vie et des usages au quotidien, la   |
|                            | sécurisation des accès aux écoles en favorisant les modes doux  |
|                            | ✓ A créer un lien physique entre le musée du jouet et le cœur de ville en   |
|                            | proposant un aménagement urbain confortable et attractif  |
|                            | ✓ A valoriser le rôle pivot du musée du jouet   |
|                            | ✓ A faciliter la compréhension de l'environnement urbain par les visiteurs  |
|                            |   |
|                            | Le choix des aménagements est fondé sur le principe de traiter les espaces  |
|                            | publics, dont la place de l'école et de la crèche de la même manière que le   |
|                            | parvis de l'hôtel de ville, le parvis de l'église, de la salle des fêtes etc. De  |
|                            | même, il s'agit de traiter l'entrée nord du cœur de ville, porte d'entrée   |
|                            | accédant au musée du jouet.   |
|                            | Le travail mené par l'équipe de maîtrise d'œuvre à partir de l'étude de   |
|                            | programmation a conduit à intégrer l'opération Jardins dans ce projet, en   |
|                            | proposant une alternative de stationnement aux riverains pour favoriser la  |
|                            | réhabilitation et la mise en valeur des jardins existants ou à recréer. L'enjeu   |
|                            | est de mettre en avant la végétalisation des arrières cours en proposant des  |
|                            | alternatives à la construction de box individuels.  |
|                            | Les enjeux environnementaux actuels ont naturellement conduit l'équipe  |
|                            | de maîtrise d'œuvre et le maître d'ouvrage à donner une dimension plus  |
|                            | ambitieuse à ce projet : la réouverture du bief du Murgin sur 2 portions dans   |
|                            | le périmètre traité. Le Parc naturel régional du Haut Jura et la Communauté   |
|                            | de Communes Terre d'Emeraude Communauté, ainsi que l'Agence de l'Eau  |
|                            | ont été associés aux études de conception. Cette action de mise en valeur   |

| Partenaires                       | du bief du Murgin sur ce secteur s'intègre dans une réflexion globale de renaturation du cours d'eau sur l'ensemble de son tracé, en particulier à l'aval. Le Parc naturel régional du Haut Jura engage une expertise sur l'ensemble du Murgin pour définir un plan d'actions adaptées aux enjeux et problématiques locales, le Murgin étant intégré au Programme de Mesures du SDAGE et prioritaire pour des opérations de restauration.  La réouverture du Murgin actuellement souterrain offre une dimension pédagogique significative, d'autant que ces 2 portions réalisées à titre expérimental se situent en plein cœur du quartier de l'enfant.  En outre, le traitement des sols favorise largement la "désimperméabilisation", en particulier devant l'office de tourisme.  Cette 4ème tranche favorise largement les mobilités douces, en particulier les circulations piétonnes, avec des parvis surélevés pour réduire la vitesse des véhicules, un cheminement piéton desservant les structures et reliant le cœur de ville en moins de 3 minutes.  Le Parc naturel régional du Haut Jura sera maître d'ouvrage de la renaturation du cours d'eau (compétence GEMAPI). |             |           |
|-----------------------------------|--|-------------|-----------|
|                                   | Les propriétaires bailleurs ou oculardins  | •           | opération |
| Coût prévisionnel                 | 1 285 290,00 € HT  |             |           |
| Plan de financement               | Plan de financement prévisionnel   |             |           |
|                                   | Etat – Convention ORT  | 385 587 €   |           |
|                                   | Agence de l'Eau  | 150 000 €   |           |
|                                   | Région BFC (Contrat AMI –<br>Politiques des centralités)   | 385 587 €   |           |
|                                   | Département du Jura (DST)  | 105 000 €   |           |
|                                   | Autofinancement  | 259 116 €   |           |
|                                   | TOTAL  | 1 285 290 € |           |
| Calendrier                        | 2022   | 1           |           |
| Indicateurs d'évaluation proposés | <ul> <li>Sécurisation des flux automobiles</li> <li>Adhésion des riverains au traitement du stationnement (opération box - jardin)</li> <li>Capacité du stationnement pour les visiteurs en cas de forte affluence au musée du jouet</li> <li>Taux de fréquentation des commerces au cœur de ville / visiteurs du musée du jouet</li> </ul>  |             |           |

Fiches actions CRTE du Pays lédonien

Orientations stratégiques n°3

Renforcer la diversification des fonctions économiques du territoire et encourager la relance



#### Transformation du site du Brillat

| Orientation stratégique n°        | 3   |
|-----------------------------------|---|
| Actions n°                        | 3.3. et 3.4.  |
| Maître d'ouvrage                  | Commune d'Orgelet                                     |
| Description de l'action           | Après acquisition de deux bâtiments, travaux          |
| _                                 | lourds pour la création d'un passage entre la rue des |
|                                   | Fossés et le centre ancien, implantation d'un         |
|                                   | commerce en RDC, d'un pôle paramédical aux            |
|                                   | étages de la partie Nord, et de 3 logements (T2)      |
|                                   | aux étages de la partie Sud.                          |
| Partenaires                       | Etat, Conseil Départemental, Conseil Régional         |
| Coût prévisionnel                 | Aquisitions : 60 000 €                                |
| -                                 | Ingénierie : 118 000 €                                |
|                                   | Travaux : 1 426 000 €                                 |
|                                   | DONT COMMERCE : 272 000 €                             |
|                                   | DONT POLE PARAMEDICAL : 655 000 €                     |
|                                   | Total : 1 604 000 € HT                                |
| Plan de financement               | Sollicité Etat : 481 155 €                            |
|                                   | Sollicité Conseil Départemental : 284 361 €           |
|                                   | Sollicité Conseil Régional : 286 000 €                |
|                                   | Commune : 552 334 €                                   |
| Calendrier                        | Fin années 2010 : acquisitions                        |
|                                   | 2019 : faisabilité                                    |
|                                   | 2020-21 : études MOE                                  |
|                                   | Eté 2021: études de sol                               |
|                                   | Décembre 2021 : demandes à jour de financement        |
|                                   | 2022-2023 : travaux                                   |
| Indicateurs d'évaluation proposés |   |
|                                   |   |
|                                   |   |

# Fiche action Espace entrepreneurial

| Orientation stratégique n° 3 | Renforcer la diversification des fonctions<br>économiques du territoire et favoriser la relance   |
|------------------------------|---|
| Action n°                    |   |
| Maître d'ouvrage             | GIP FTLV (Formation tout au long de la vie)   |
| Description de l'action      | Création d'un espace entrepreneurial attenant au lycée Vernotte.  Il s'agira d'un espace collaboratif, de création, d'expérimentation et de fabrication qui permettra de rapprocher les élèves de 3ème année de DNMADE des entreprises et de la démarche entrepreneuriale, en mettant l'accent tout particulièrement sur la recherche de nouvelles fonctionnalités pour les produits (ex. le mélange des matières bois-plastique-résine-métal-verre, la contemporanéité du matériau bois). Cet espace multi-matériaux et multi compétences permettra de répondre aux besoins :  - des étudiants qui réaliseront leur projet de 3ème année en travaillant au sein de l'espace entrepreneurial sur un projet confié par une entreprise, ou qui développeront leur propre projet de création d'entreprise ;  - des entreprises qui bénéficieront des équipements présents et du savoir- faire des étudiants pour la réalisation de projets innovants (conception de prototypes, mise au point de process, etc.) ;  - de la plateforme technologique Tecbois, qui réalise déjà ce type de prestations pour le compte des entreprises et pour qui il s'agira d'un passage à l'échelle.  Les entreprises installées au sein de la pépinière du village des Crozets, « l'Atelier au village », bénéficieront d'un accès privilégié aux équipements présents dans l'espace entrepreneurial. |
|                              | Enfin, le projet bénéficiera d'une manière générale à la filière bois via le développement d'une culture de l'innovation et le développement  |

|                                   | des échanges entre les entreprises, les artisans, les étudiants et les formateurs.  Pour réaliser ce projet et créer cet espace entrepreneurial, de nouveaux équipements (presse haute fréquence, vaporisateur, découpe jet d'eau, cintreuse, etc.) doivent être acquis pour le travail des matériaux tendres (bois, résines, composites, plastiques, etc.) et pour une ouverture aux autres matériaux (métal, verre, céramique, etc.), et des locaux doivent être agrandis et réaménagés avec un accès direct depuis la voie publique. |
|-----------------------------------|---|
| Partenaires                       | CC Terre d'Emeraude Lycée des arts du bois Pierre Vernotte Conseil régional Etat (DRARI) CMA Fibois Association l'Atelier au Village PNR Haut Jura BGE  |
| Coût prévisionnel                 | Investissement en équipements : 650.000 € Investissement en foncier : 250.000 €   |
| Plan de financement               | A déterminer  |
| Calendrier                        | N+1: 1ère phase d'investissement en équipements (400.000€) N+2: investissement foncier (250.000€) N+3: 2ème phase d'investissement en équipements (250.000€)  |
| Indicateurs d'évaluation proposés | Nb d'étudiants utilisateurs de l'espace entrepreneurial Nb de créateurs d'entreprise utilisateurs de l'espace entrepreneurial Nb d'entreprises utilisatrices de l'espace entrepreneurial Nb de créations d'entreprise par les étudiants post-diplomés Nb de projets innovants réalisés (prototypes, nouveaux concepts, etc.)  |

Fiches actions CRTE du Pays lédonien

Orientations stratégiques n°4

Développer la coopération territoriale, l'animation et la concertation des projets de développement Fiches actions CRTE du Pays lédonien

Recueil des actions et opérations

| EPCI d'appartenance | Porteur            | Intitulé du projet  |
|---------------------|--------------------|---|
| CA ECLA             | CA ECLA            | Travaux d'assainissement-Mise en séparatif<br>de secteur-Tranche 2-Rue de la fontaine aux<br>daims-Courbouzon/Macornay  |
| CA ECLA             | CA ECLA            | CONSTRUCTION DE LA CITÉ DES<br>SPORTS D'ECLA - 1ère tranche   |
| CA ECLA             | CA ECLA            | Mise en séparatif et renouvellement des conduites assainissement et eau potable dans la Commune de Montaigu   |
| CA ECLA             | CA ECLA            | Création d'une voie verte entre les<br>Communes de Conliège et de Révigny   |
| CA ECLA             | CA ECLA            | Création d'une voir verte entre le parc<br>Edouard Guenon et la rue de l'Echenaud à<br>Lons-le-Saunier  |
| CA ECLA             | CA ECLA            | Stationnements vélos couverts/sécurisés en faveur des pôles générateurs culturels et sportifs   |
| CA ECLA             | CESANCEY           | Audit Energétique du Bâtiment de l'Ecole du Haut et AMO   |
| CA ECLA             | CESANCEY           | Audit Energétique du Bâtiment de la Mairie,<br>Salle des Fêtes et AMO   |
| CA ECLA             | CHILLE             | Création d'une aire de jeux pour enfants  |
| CA ECLA             | CHILLY LE VIGNOBLE | Sécurisation des déplacements doux dans le village  |
| CA ECLA             | CHILLY LE VIGNOBLE | Étude urbaine et architecturale sur le cœur de village de Chilly le Vignoble (selon le périmètre défini en annexe), et étude du potentiel énergétique des bâtiments et espaces communaux. |
| CA ECLA             | CHILLY LE VIGNOBLE | Rénovation énergétique d'un bâtiment communal : panneaux photovoltaïques, isolation par l'extérieur et bardage mélèze local   |
| CA ECLA             | CHILLY LE VIGNOBLE | Réhabilitation et rénovation énergétique de l'atelier communal pour en faire une maison des associations : panneaux photovoltaïques, isolation par l'extérieur et bardage mélèze          |
| CA ECLA             | COURLANS           | REVISION DU PLU   |
| CA ECLA             | COURLANS           | REVITALISATION DU COEUR DE BOURG<br>DE COURLANS   |
| CA ECLA             | LE PIN             | AMENAGEMENT AIRE DE LOISIRS   |
| CA ECLA             | L'ETOILE           | isolation thermique de l'école élémentaire  |
| CA ECLA             | LONS-LE-SAUNIER    | Etude pour la recomposition de l'îlot Thurel-<br>Liberté  |
| CA ECLA             | LONS-LE-SAUNIER    | Etude de faisabilité pour la construction de la résidence habitat jeune   |

| EPCI d'appartenance    | Porteur                   | Intitulé du projet   |
|------------------------|---------------------------|--|
| CA ECLA                | LONS-LE-SAUNIER           | ETUDE AUDAB  |
| CA ECLA                | LONS-LE-SAUNIER           | Etude de faisabilité pour l'extension du restaurant municipal  |
| CA ECLA                | LONS-LE-SAUNIER           | Rénaturation des cours d'école du groupe scolaire Prévert  |
| CA ECLA                | LONS-LE-SAUNIER           | Renaturation des cours d'école de l'école<br>Richebourg  |
| CA ECLA                | MACORNAY                  | Bâtiment Mairie : remplacement des fenêtres, plan de relance, économie énergie   |
| CA ECLA                | VERGES                    | Rénovation thermique des logements communaux du bâtiment de l'ancienne Cure  |
| CC Bresse Haute Seille | ARLAY                     | Etude sur cheminement doux liaison Arlay-<br>Saint Germain Lès Arlay   |
| CC Bresse Haute Seille | BLETTERANS                | extension du pole de santé de Bletterans avec construction d'un deuxième bâtiment  |
| CC Bresse Haute Seille | BLETTERANS                | Aménagement d'un espace de jeux - site des<br>Carmes   |
| CC Bresse Haute Seille | BLETTERANS                | Réaménagement du passage des Carmes  |
| CC Bresse Haute Seille | BLETTERANS                | Opération de changement de l'éclairage public promenade du Lavoir et parking de la Foule à Bletterans  |
| CC Bresse Haute Seille | BLETTERANS                | Opération d'aménagement d'un terrain<br>multisports et espace de jeux – site de la<br>plaine de jeux   |
| CC Bresse Haute Seille | BLETTERANS                | Opération de changement de l'éclairage public de la place du Colombier et ses abords à BLETTERANS  |
| CC Bresse Haute Seille | BLETTERANS                | Opération d'acquisition d'un immeuble au 69 rue Louis XIV le Grand, réhabilitation du commerce et création d'un accès indépendant pour logements |
| CC Bresse Haute Seille | BLETTERANS                | Rénovation médiathèque de Commenailles   |
| CC Bresse Haute Seille | CC BRESSE HAUTE<br>SEILLE | RESTRUCTURATION DU RESTAURANT<br>PERISCOLAIRE - EXTRASCOLAIRE DE<br>BLETTERANS   |
| CC Bresse Haute Seille | COMMENAILLES              | ETUDE STRATEGIQUE ET PROGRAMMATIQUE POUR LA REVITALISATION DU COEUR DE BOURG DE COMMENAILLES   |
| CC Bresse Haute Seille | DESNES                    | Création d'un terrain multisports  |
| CC Bresse Haute Seille | DOMBLANS                  | Cheminement doux : création de chemins piétonniers et de liaison douce / aménagement de sécurité favorisant les mode de déplacements doux        |

| EPCI d'appartenance    | Porteur             | Intitulé du projet  |
|------------------------|---------------------|---|
| CC Bresse Haute Seille | DOMBLANS            | Construction de terrains sportifs : aménagement City Stade  |
| CC Bresse Haute Seille | DOMBLANS            | Prestation d'ingénierie pour des études portant sur l'eau ou l'assainissement. Procédure de mise en place de périmètres de protection et d'autorisation de prélèvement                    |
| CC Bresse Haute Seille | HAUTEROCHE          | Construction d'une micro-crèche   |
| CC Bresse Haute Seille | LE LOUVEROT         | Construction station d'épuration et réhabilitation des réseaux d'eaux usées et déconnection des eaux pluviales  |
| CC Bresse Haute Seille | LE VILLEY           | CREATION RESEAU EAU (POTABLE ET PLUVIALE)   |
| CC Bresse Haute Seille | MENETRU LE VIGNOBLE | réparation en urgence d'une conduite d'eau potable sectionnée suite aux intempéries   |
| CC Bresse Haute Seille | MENETRU LE VIGNOBLE | Assainissement et eau potable Chemin des Vignes et Rue de la Fontaine   |
| CC Bresse Haute Seille | PASSENANS           | Installation Panneaux Solaires sur le toit de l'Ecole de Passenans  |
| CC Bresse Haute Seille | RUFFEY SUR SEILLE   | Création d'une chaufferie bois et réseau  |
| CC Bresse Haute Seille | VOITEUR             | Requalification des R.D. n°5 et 70 et des abords de l'église : reprise du réseau d'assainissement   |
| CC Porte du Jura       | BEAUFORT-ORBAGNA    | Requalification de la traversée du village de<br>Beaufort sur le tracé de la RD 1083  |
| CC Porte du Jura       | CC PORTE DU JURA    | réalisation de l'assainissement d'un bâtiment communautaire   |
| CC Porte du Jura       | COUSANCE            | Création maison médical   |
| CC Porte du Jura       | SAINT-AMOUR         | Aménagement du Jardin des Amoureux  |
| CC Porte du Jura       | SAINT-AMOUR         | Mise en séparatif de la Rue des Terreaux  |
| CC Porte du Jura       | SAINT-AMOUR         | Réaménagement de l'avenue Marc Descher<br>et de la rue du Chemin de Ronde pour la<br>sécurisation des liaisons piétonnes et<br>cyclables, à Saint-Amour, partie réseaux eaux<br>pluviales |
| CC Porte du Jura       | SAINT-AMOUR         | Réhabilitation du bâtiment place d'Armes, en commerce et logements, à Saint-Amour   |
| CC Porte du Jura       | SAINT-AMOUR         | Réaménagement de l'avenue Marc Descher et de la rue du Chemin de Ronde pour la sécurisation des liaisons piétonnes et cyclables, à Saint-Amour, partie aménagements de surface            |

| EPCI d'appartenance               | Porteur                           | Intitulé du projet   |
|-----------------------------------|-----------------------------------|--|
| CC Porte du Jura                  | SAINT-AMOUR                       | Réaménagement de l'avenue Marc Descher<br>et de la rue du Chemin de Ronde pour la<br>sécurisation des liaisons piétonnes et<br>cyclables, à Saint-Amour, effacement des<br>réseaux basses tensions et travaux<br>d'éclairage public                |
| CC Porte du Jura                  | STE AGNES                         | Rénovation énergétique et aménagement de la salle communale avec accessibilité PMR   |
| CC Porte du Jura                  | VAL-SONNETTE                      | Rénovation BBC (Bâtiment Basse<br>Consommation) de la mairie annexe de<br>Vercia et de la salle des Fêtes se situant à<br>côté avec création d'une chaufferie bois<br>alimentant les deux bâtiments. Mise en<br>accessibilité de la mairie annexe. |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | AROMAS                            | Aménagement d'un tiers-lieu dans le bâtiment de la Mairie  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CC TERRE D'EMERAUDE<br>COMMUNAUTE | Création d'un tiers-lieu sur la commune d'Arinthod   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CC TERRE D'EMERAUDE<br>COMMUNAUTE | DESTRUCTION ET RECONSTRUCTION<br>CHALET PONT DE LA PYLE  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CC TERRE D'EMERAUDE<br>COMMUNAUTE | CREATION CRECHE ARINTHOD   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CC TERRE D'EMERAUDE<br>COMMUNAUTE | ELABORATION D'UN PLAN CLIMAT AIR<br>ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CC TERRE D'EMERAUDE<br>COMMUNAUTE | SECURISATION SENTIER DES CASCADES DU HERISSON  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CC TERRE D'ÉMERAUDE<br>COMMUNAUTÉ | Réhabilitation du système d'assainissement<br>(réseau + station) du lotissement de l'Epine à<br>Lavancia-Epercy  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CHARCHILLA                        | Création de deux logements BBC-bâtiment mairie   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | ECRILLE                           | Sécurisation des ressources d'alimentation en eau potable  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | LA TOUR DU MEIX                   | Réhabilitation énergétique du foyer communal et rénovation du logement   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | LARGILLAY MARSONNAY               | REALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR<br>D'EAU POTABLE   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | LECT                              | création d'une adduction d'eau pour une interconnexion entre les villages de Vouglans et de Lect   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | ORGELET                           | Opération de réhabilitation de l'ancienne<br>boucherie en commerce et logement (4, place<br>des Déportés) à Orgelet  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | ORGELET                           | Transformation du site du Brillat  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | PONT DE POITTE                    | Alimentation en Eau Potable - Grande Rue - Hameau de Poitte  |

| EPCI d'appartenance               | Porteur               | Intitulé du projet   |
|-----------------------------------|-----------------------|--|
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | PONT DE POITTE        | Hameau de Poitte - Réhabilitation du réseau d'eaux pluviales   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | PONT DE POITTE        | Etude stratégique et de programmation pour la revitalisation des bourgs de Pont-de-Poitte, Mesnois et Patornay         |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | PONT-DE-POITTE        | Création d'une aire de camping-cars  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | PONT-DE-POITTE        | Rénovation et extension d'un bâtiment pour réhabilitation salle multi-activités et création tiers lieu / point lecture |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | SAINT MAURICE CRILLAT | CREATION D'UN RESEAU PLUVIAL   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | VAL SURAN             | Construction d'une Maison d'Assistants<br>Maternels (MAM)  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | VAL SURAN             | Tiers lieux - création de surfaces commerciales et logements   |
| CA ECLA                           | BAUME-LES-MESSIEURS   | création d'un bloc sanitaire PMR place<br>Guillaume de Poupet  |
| CA ECLA                           | BAUME-LES-MESSIEURS   | portail de sécurité  |
| CA ECLA                           | CA ECLA               | Refection des voiries d'intérêt communautaire  |
| CA ECLA                           | CESANCEY              | Etude DECI   |
| CA ECLA                           | CESANCEY              | Changement des ouvertures extérieures de la classe 22 rue de la mairie   |
| CA ECLA                           | CESANCEY              | Réserve Incendie Haut du Village   |
| CA ECLA                           | CESANCEY              | Réserve Incendie D1083   |
| CA ECLA                           | CESANCEY              | Entretien des Fossés et Passages d'eau   |
| CA ECLA                           | CESANCEY              | Travaux Eglise   |
| CA ECLA                           | CHILLY LE VIGNOBLE    | Installation de caméras de vidéo surveillance dans l'espace privé communal du Parc des Vignes                          |
| CA ECLA                           | COURBOUZON            | Video Protection Espace des Moulins  |
| CA ECLA                           | COURLANS              | BATIMENT TECHNIQUE : travaux de mise en conformité des réseaux humides   |
| CA ECLA                           | COURLANS              | AMENAGEMENT ACCES MAIRIE PMR   |
| CA ECLA                           | COURLANS              | Travaux école  |

| EPCI d'appartenance | Porteur          | Intitulé du projet   |
|---------------------|------------------|--|
| CA ECLA             | COURLAOUX        | Rénovation de la toiture de l'église   |
| CA ECLA             | GERUGE           | Travaux de voirie  |
| CA ECLA             | LONS-LE-SAUNIER  | Aire de jeux école Dolto   |
| CA ECLA             | LONS-LE-SAUNIER  | AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX<br>POUR ENFANTS A L'ÉCOLE MATERNELLE<br>RICHEBOURG DE LONS LE SAUNIER   |
| CA ECLA             | LONS-LE-SAUNIER  | Installation d'un système de vidéoprotection en centre-ville   |
| CA ECLA             | LONS-LE-SAUNIER  | Aménagement de carrefours constitués des rues Schuman, Seguin et Monnier   |
| CA ECLA             | LONS-LE-SAUNIER  | Création d'une salle de classe pour l'accueil d'une Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA)  |
| CA ECLA             | MACORNAY         | BATIMENT MAIRIE : REPARATION<br>VERRIERE   |
| CA ECLA             | MACORNAY         | Aménagement et sécurisation rue des<br>Pêchettes   |
| CA ECLA             | MESSIA SUR SORNE | Rénovation et extension de la mairie en vue de son accessibilité   |
| CA ECLA             | MONTMOROT        | Travaux de démolition et reconstruction du bâtiment de l'alambic   |
| CA ECLA             | MONTMOROT        | Rénovation du jeu dans la cour de l'école maternelle   |
| CA ECLA             | PANNESSIERES     | Création d'un lotissement communal afin de revitaliser un village classé en ZRR en accueillant, sur des parcelles au plus bas prix possible, des habitants aux revenus modestes, si possible des jeunes couples. |
| CA ECLA             | PANNESSIERES     | Création d'un lotissement communal   |
| CA ECLA             | PANNESSIERES     | Rénovation d'une voirie communale  |
| CA ECLA             | PERRIGNY         | Mise aux normes de la cuisine de la salle des fetes avec création d'un local de rangement pour les tables et chaises réfection peinture de la salle.   |
| CA ECLA             | PERRIGNY         | Réfection partielle de la toiture de l'eglise  |
| CA ECLA             | TRENAL           | PEINTURE BATIMENT SCOLAIRE ET<br>PEINTURE FACADE SUD DU PREAU  |
| CA ECLA             | TRENAL           | MACONNERIE TEINTEE DES PIGNONS DU<br>BATIMENT ECOLE, PEINTURE FACADE<br>SUD ET BAS PIGNONS DU BATIMENT<br>ECOLE, FACADE SUD PREAU  |

| EPCI d'appartenance    | Porteur                   | Intitulé du projet  |
|------------------------|---------------------------|---|
| CA ECLA                | VERNANTOIS                | Aménagement Rue Lacuzon   |
| CA ECLA                | VERNANTOIS                | Aménagement de sécurité Rue de la Sorne,<br>Rue de la Liberté                       |
| CA ECLA                | VEVY                      | Mise en valeur des Fontaines  |
| CC Bresse Haute Seille | ARLAY                     | Etude de la rénovation "appartement 1er etage de la mairie"                         |
| CC Bresse Haute Seille | BLETTERANS                | Opération de remplacement de baignoires en douches - 3 rue de la Verne à BLETTERANS |
| CC Bresse Haute Seille | BLETTERANS                | Opération de remplacement du système informatique de la mairie                      |
| CC Bresse Haute Seille | BLOIS SUR SEILLE          | SECURISATION DE VOIRIE COMMUNALE<br>SUITE INNONDATION                               |
| CC Bresse Haute Seille | BLOIS SUR SEILLE          | Travaux de voirie communale goudronnage   |
| CC Bresse Haute Seille | BLOIS SUR SEILLE          | SECURISATION DE VOIRIE COMMUNALE<br>SUITE INNONDATION                               |
| CC Bresse Haute Seille | BONNEFONTAINE             | défense extérieure incendie mise aux normes des installations.                      |
| CC Bresse Haute Seille | CC BRESSE HAUTE<br>SEILLE | Travaux de réfection de la voirie intercommunale                                    |
| CC Bresse Haute Seille | CC BRESSE HAUTE<br>SEILLE | Réfection toiture   |
| CC Bresse Haute Seille | CC BRESSE HAUTE<br>SEILLE | Réfection d'ouvrages d'art (pont et mur de soutènement)                             |
| CC Bresse Haute Seille | CC BRESSE HAUTE<br>SEILLE | Réfection de la toiture devenue dangereuse d'un bâtiment à vocation culturel        |
| CC Bresse Haute Seille | CC BRESSE HAUTE<br>SEILLE | Multisite d'actions éducatives et sociales<br>Voiteur                               |
| CC Bresse Haute Seille | CC BRESSE HAUTE<br>SEILLE | Mise en accessibilité de trois bâtiments touristiques                               |
| CC Bresse Haute Seille | CHAMPROUGIER              | REPARATION DU MUR DU CIMETIERE  |
| CC Bresse Haute Seille | COMMENAILLES              | REFECTION DU BUREAU DU MAIRE  |
| CC Bresse Haute Seille | COSGES                    | Elargissement d'un pont pour passage piétonier                                      |
| CC Bresse Haute Seille | COSGES                    | Remplacement des menuiseries de l'école   |
| CC Bresse Haute Seille | COSGES                    | Création Zone 30 devant école, sur RD 138e  |
| CC Bresse Haute Seille | COSGES                    | Aménagement et végétalisation du cimetière  |

| EPCI d'appartenance    | Porteur             | Intitulé du projet   |
|------------------------|---------------------|--|
| CC Bresse Haute Seille | COSGES              | Aménagement carrefour de la Rue du Champ<br>Vannier et Rue des Saubinières                                   |
| CC Bresse Haute Seille | DOMBLANS            | Réfection de la toiture de la Chapelle Bréry<br>Commune déléguée de DOMBLANS                                 |
| CC Bresse Haute Seille | DOMBLANS            | Réhabilitation Alambic de Bréry commune déléguée de DOMBLANS   |
| CC Bresse Haute Seille | FRANCHEVILLE        | Construction neuve mairie et logement  |
| CC Bresse Haute Seille | FRONTENAY           | Sécurité incendie : mise aux normes DECI défense incendie  |
| CC Bresse Haute Seille | HAUTEROCHE          | Sécurisation Traversée de MIREBEL RD471  |
| CC Bresse Haute Seille | LA CHARME           | Création d'une plateforme pour conteneur à verre   |
| CC Bresse Haute Seille | LA CHARME           | création plateforme et abri bus  |
| CC Bresse Haute Seille | LA CHARME           | Création d'une plateforme pour l'installation d'une table de pique nique et l'acquisition de cette dernière. |
| CC Bresse Haute Seille | LA CHARME           | EXTENSION DE LA TOITURE DE L'ALAMBIC   |
| CC Bresse Haute Seille | LADOYE SUR SEILLE   | Travaux de voirie  |
| CC Bresse Haute Seille | LARNAUD             | Parking Mairie et Cimetière Ecoles   |
| CC Bresse Haute Seille | LARNAUD             | Rénovation toit église   |
| CC Bresse Haute Seille | LARNAUD             | Réfection Etang Petit Vouglans   |
| CC Bresse Haute Seille | LARNAUD             | Réfection des chemins forestiers   |
| CC Bresse Haute Seille | LE VERNOIS          | Remise aux normes et pose de main courante sur le garde-corps du pont SNCF                                   |
| CC Bresse Haute Seille | LE VERNOIS          | Etudes sur l'aménagement de la place du village  |
| CC Bresse Haute Seille | LE VERNOIS          | Etudes sur l'aménagement de la place du village  |
| CC Bresse Haute Seille | MENETRU LE VIGNOBLE | réfection du toit de l'église  |
| CC Bresse Haute Seille | NANCE               | talutage, chemin doux rue de Beaumont  |
| CC Bresse Haute Seille | NANCE               | mur de soutènement, enrochement atelier municipal  |
| CC Bresse Haute Seille | PASSENANS           | Pose d'un Pare Ballon au City-Park   |

| EPCI d'appartenance    | Porteur             | Intitulé du projet   |
|------------------------|---------------------|--|
| CC Bresse Haute Seille | PLAINOISEAU         | Travaux salle des fêtes Intérieur et façades   |
| CC Bresse Haute Seille | RELANS              | Création d'un nouveau monument aux morts   |
| CC Bresse Haute Seille | RUFFEY SUR SEILLE   | pose d'enrobé sur la place des bacs à verre et textile rue Neuve   |
| CC Bresse Haute Seille | RUFFEY SUR SEILLE   | Création d'une place de retournement et un accès camion pompier  |
| CC Bresse Haute Seille | RUFFEY SUR SEILLE   | Réfection du début de la rue du chateau de bard vers la RD38   |
| CC Bresse Haute Seille | RUFFEY SUR SEILLE   | Aménagement du parking du cimetière  |
| CC Bresse Haute Seille | RUFFEY SUR SEILLE   | prose enrobé sur la fin de la rue du petit<br>Rondeau  |
| CC Bresse Haute Seille | RYE                 | Réhabilitation de l'ancien préau de l'école (box pour appartements communaux)  |
| CC Bresse Haute Seille | SAINT LAMAIN        | MISE EN PLACE DE RALENTISSEURS A<br>MONTCHAUVIER   |
| CC Bresse Haute Seille | SELLIERES           | Rénovation du kiosque communal   |
| CC Bresse Haute Seille | SELLIERES           | Réfection de l'église communale  |
| CC Bresse Haute Seille | SELLIERES           | Rénovation des portes du bâtiment de la mairie   |
| CC Bresse Haute Seille | SERGENAUX           | Aménagement routier - sécurité routière  |
| CC Bresse Haute Seille | SERGENAUX           | CHANGEMENT DES VOLETS ROULANTS -<br>BATIMENT COMMUNAL  |
| CC Bresse Haute Seille | VILLEVIEUX          | Poursuite de la restauration du mur d'enceinte du cimetière  |
| CC Bresse Haute Seille | VILLEVIEUX          | Rénovation de la toiture de l'ancienne fromagerie  |
| CC Bresse Haute Seille | VINCENT FROIDEVILLE | Construction d'un bâtiment communal  |
| CC Bresse Haute Seille | VINCENT FROIDEVILLE | Réserves incendies   |
| CC Bresse Haute Seille | VOITEUR             | Remplacement des portes d'entrée de la maison de santé pat des portes automatiques   |
| CC Bresse Haute Seille | VOITEUR             | étude et prise de l'arrêté de Défense<br>Extérieure contre l'Incendie et réalisation du<br>schéma communal de DECI dans le cadre<br>d'une assistance administrative et technique |
| CC Bresse Haute Seille | VOITEUR             | Création d'allées gravillonnées au cimetière   |

| EPCI d'appartenance               | Porteur                  | Intitulé du projet  |
|-----------------------------------|--------------------------|---|
| CC Porte du Jura                  | AUGEA                    | Implantation d'une réserve incendie au hameau de Changea  |
| CC Porte du Jura                  | AUGEA                    | Implantation d'une réserve incendie au hameau de Bois Laurent                                   |
| CC Porte du Jura                  | AUGISEY                  | Elaboration du schéma communal de DECI  |
| CC Porte du Jura                  | BEAUFORT-ORBAGNA         | Création d'un mur de soutènement à Orbagna  |
| CC Porte du Jura                  | BEAUFORT-ORBAGNA         | Sécurisation de la route communale V5 "route d'Orbagna, route de Beaufort"                      |
| CC Porte du Jura                  | CC PORTE DU JURA         | Entretien et réfection des voies communautaires   |
| CC Porte du Jura                  | CC PORTE DU JURA         | Mise aux normes incendies école élémentaire<br>St Amour   |
| CC Porte du Jura                  | COUSANCE                 | Rénovation trottoirs grande rue   |
| CC Porte du Jura                  | GIZIA                    | Création d'une réserve incendie   |
| CC Porte du Jura                  | LES TROIS-CHATEAUX       | Aménagement du cimetière de Chazelles.  |
| CC Porte du Jura                  | MAYNAL                   | Aménagement des abords extérieurs et de l'immeuble "Salle des fêtes"                            |
| CC Porte du Jura                  | MONTAGNA LE<br>RECONDUIT | TRAVAUX DE SECURISATION DU CARREFOUR DE CURNY   |
| CC Porte du Jura                  | ROSAY                    | Rénovation du toit du préau de l'ancienne école de Rosay  |
| CC Porte du Jura                  | ROSAY                    | Création de réserves incendie   |
| CC Porte du Jura                  | VAL-SONNETTE             | Aménagement de la traverse du village de Vincelles - RD72                                       |
| CC Porte du Jura                  | VAL-SONNETTE             | Aménagements de sécurité le long de la RD 72, rue des Teppes à Vincelles                        |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | ALIEZE                   | AMENAGEMENT VOIRIE PLACE DE<br>L'EGLISE et RUE DE L'EGLISE                                      |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | ARINTHOD                 | Travaux d'amélioration de la défense extérieure contre l'incendie en zone artisanale de Chacour |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | ARINTHOD                 | Construction de deux logements gendarmerie  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | ARINTHOD                 | détournement réseau pour mise aux normes défense incendie                                       |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | AROMAS                   | Réhabilitation et extension de locaux sportifs annexes: vestiaires de foot                      |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | AROMAS                   | projet voirie / installation pont cadre   |

| EPCI d'appartenance               | Porteur                           | Intitulé du projet  |
|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | BLYE                              | étude pour la sécurisation du village   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | BLYE                              | installation d'une canne d'aspiration sur la réserve incendie   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | BLYE                              | réalisation d'un ossuaire et d'un jardin du<br>souvenir   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | BOISSIA                           | Rénovation du petit patrimoine  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | BOISSIA                           | MISSION D'ASSISTANCE A MAITRE<br>D'OUVRAGE POUR L'ELABORATION DU<br>SCHEMA COMMUNAL DE DEFENSE<br>EXTERIEUR CONTRE L'INCENDIE |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | BONLIEU                           | Remplacement de volets aux logements locatifs grande rue  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | BONLIEU                           | Sécurisation Rue des Cascades   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | BONLIEU                           | Toiture du logement communal  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | BONLIEU                           | Extension du cimetière de Bonlieu   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | BROISSIA                          | Rénovation de la Mairie   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CC TERRE D'EMERAUDE<br>COMMUNAUTE | Climatisation bureaux Clairvaux-les-lacs  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CC TERRE D'EMERAUDE<br>COMMUNAUTE | AMENAGEMENT PONT MAISON DES AINES   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CC TERRE D'EMERAUDE<br>COMMUNAUTE | RENOVATION TOITURE GROUPE<br>SCOLAIRE VAL SURAN SAINT JULIEN  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CC TERRE D'EMERAUDE<br>COMMUNAUTE | CREATION PARKING SIEGE TEC<br>ORGELET   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CC TERRE D'EMERAUDE<br>COMMUNAUTE | INSTALLATION SYSTEME VIDEO SURVEILLANCE   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CERNON                            | Rénovation de la salle des fêtes  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CHAMBERIA                         | Travaux de voirie sur la route communale 3 Messia à Sancia,   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CHAMBERIA                         | Restauration d'un mur de patrimoine   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CHANCIA                           | Travaux de sécurisation : DECI – Protection incendie rue du champ Montant   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CHANCIA                           | Travaux de sécurisation : Sécurisation de la rue du village par un rétrécissement de la voie                                  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CHATILLON                         | Rénovation façades de l'église  |

| EPCI d'appartenance               | Porteur            | Intitulé du projet  |
|-----------------------------------|--------------------|---|
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CHATILLON          | Sécurisation des arbres situés au lieu dit<br>Sous le Chateau                             |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CHATILLON          | Mise en oeuvre de la Défense Extérieure<br>Contre l'Incendie                              |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CHATILLON          | Bras de fauchage pour tracteur communal pour l'entretien des espaces verts                |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CHATILLON          | Rénovation tableau appelé « Adoration des Bergers » qui a besoin d'être restauré          |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CHATILLON          | Achat tondeuse autoportée pour traiter les espaces verts de la commune                    |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CHATILLON          | Rénovation hangar communal  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CHATILLON          | Colmatage fissures rue de la Gare 39 130<br>Châtillon                                     |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CHATILLON          | Réfection mur extérieur sud de l'église suite à infiltrations d'eau de pluies             |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CHATILLON          | Rénovation système électrique atelier communal  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CLAIRVAUX-LES-LACS | Renouvellement des réseaux AEP - Place du Chêne et Impasse Croix d'Avin                   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CLAIRVAUX-LES-LACS | Installation d'un système de vidéoprotection et extension du système initial              |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CLAIRVAUX-LES-LACS | Construction des vestiaires du stade de football du Parterre                              |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CLAIRVAUX-LES-LACS | Travaux de réfection et de sécurisation de plusieurs voiries et parkings                  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | COYRON             | Réfection voirie communale - mise en sécurité de l'abri bus                               |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CRENANS            | Rénovation escalier extérieur aux logements locatifs                                      |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | DOMPIERRE SUR MONT | Reprise et mise aux normes de la mairie et des salles communales ainsi que de la cuisine. |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | DOUCIER            | Équipements sportifs  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | DOUCIER            | Rénovation local bibliothèque municipale -<br>salle d'eau et mise aux normes éléctricité  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | ECRILLE            | Travaux de sécurisation au niveau du cimetière  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | ECRILLE            | Amélioration des voies de circulation communale d'Ecrille                                 |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | ETIVAL             | Rénovation de l'église - Toiture Clocher et électricité                                   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | GENOD              | Création d'une réserve incendie   |

| EPCI d'appartenance               | Porteur             | Intitulé du projet   |
|-----------------------------------|---------------------|--|
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | GENOD               | REFECTION CLOCHER EGLISE   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | JEURRE              | Projet de sécurisation carrefour<br>départementale RD27 et RD27E1 et seconde<br>tranche programme DECI |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | LA CHAILLEUSE       | Rénovation de la toiture du Four Banal   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | LA CHAILLEUSE       | Travaux de sécurisation de la Mairie de La<br>Chailleuse   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | LA CHAILLEUSE       | Travaux de sécurisation routière   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | LA CHAILLLEUSE      | Travaux mur de soutènement école de La<br>Chailleuse   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | LA TOUR DU MEIX     | travaux bâchage sacristie et chapelle à St<br>Christophe   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | LARGILLAY MARSONNAY | RENFORCEMENT DEFENSE INCENDIE -<br>FOURNITURE ET POSE D'UN POTEAU<br>D'INCENDIE LARGILLAY              |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | LAVANCIA-EPERCY     | Réfection de la rue Octavie GAY  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | LECT                | rénovation d'un bureau annexe mairie et son entrée , création d'une salle d'attente.                   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | LES CROZETS         | TRAVAUX DE VOIRIE  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | LES CROZETS         | TRAVAUX DE VOIRIE  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | MARNEZIA            | Remise en état de la rue du Puits Pierrot et sa fontaine   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | MESNOIS             | Rénovation de la mairie  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | MOIRANS-EN-MONTAGNE | Sécurisation des abords de l'école primaire publique   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | MONTCUSEL           | RESERVE INCENDIE   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | MONTFLEUR           | Parcelle Ancienne Porcherie  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | MONTFLEUR           | Rénovation de la Mairie 3ème Phase   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | MONTFLEUR           | Projet Culture et Patrimoine   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | MONTFLEUR           | Projet rénovation place des marronniers  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | MONTFLEUR           | Sécurité incendie  |

| EPCI d'appartenance               | Porteur                          | Intitulé du projet   |
|-----------------------------------|----------------------------------|--|
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | MONTLAINSIA                      | CREATION COLUMBARIUM, JARDIN DU<br>SOUVENIR ET REFECTION ENTREE<br>CIMETIERE   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | MONTLAINSIA                      | MUR RUE DE LA CLAISON LANCETTE   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | MONTLAINSIA                      | PORTAIL SALLE DES FËTES MONTAGNA   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | MONTLAINSIA                      | MUR DE L'ANCIENNE DECHARGE<br>LANCETTE   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | NOGNA                            | Installation d'un pare ballon  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | NOGNA                            | Changement des radiateurs des logements communaux sis 18 grande rue            |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | NOGNA                            | Nettoyage des façades de l'église  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | NOGNA                            | Réfection de la voirie chemin de l'Etang                                       |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | NOGNA                            | Aménagement de sécurité sur la RD 678  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | NOGNA                            | Installation d'un aérotherme et d'un aérateur dans le local technique          |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | ORGELET                          | Fermeture d'une chapelle de l'Eglise Notre-<br>Dame de l'Assomption            |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | PATORNAY                         | Rénovation du petit patrimoine   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | PATORNAY                         | Création local de stockage   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | POIDS DE FIOLE                   | Travaux d'urgence et de sécurité restauration toiture                          |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | POIDS DE FIOLE                   | Création d'un appartement communal sis 5 rue Principale au 2e étage            |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | POIDS DE FIOLE                   | Création d'une salle de convivialité et réorganisation des locaux de la Mairie |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | PONT DE POITTE                   | Rénovation voirie  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | PONT-DE-POITTE                   | Réfection de la voirie et sécurisation de la circulation du Hameau de Poitte   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | PRESILLY                         | Elargissement et réfection complète voie communale n°3                         |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | REITHOUSE                        | Installation cannes d'aspiration sur réserves incendie                         |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | REITHOUSE                        | MISE EN PLACE D'UN COLOMBARIUM   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | SAINT- HYMETIERE-SUR-<br>VALOUSE | REFECTION RUE DE LA CONFISE<br>ANCHAY  |

| EPCI d'appartenance               | Porteur                         | Intitulé du projet   |
|-----------------------------------|---------------------------------|--|
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | SAINT MAURICE CRILLAT           | REMPLACEMENT D'UN POTEAU INCENDIE<br>HAMEAU DE TRETU   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | SAINT MAURICE CRILLAT           | CREATION D'UN NOUVEAU POTEAU<br>D'INCENDIE RUE COMBE RABIER -<br>BOURG DE ST MAURICE   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | SAINT MAURICE CRILLAT           | mise en place d'une réserve incendie   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | SAINT-HYMETIERE-SUR-<br>VALOUSE | Travaux voirie rue de l'Ancienne Fromagerie Faverges   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | SAINT-HYMETIERE-SUR-<br>VALOUSE | RENOVATION MONUMENT AUX MORTS  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | SARROGNA                        | Travaux de reconstruction d'un chemin communal   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | SAUGEOT                         | Implantation d'une citerne enterrée pour couvrir le risque Incendie du hameau du Puits actuellement dépourvu de tout moyen de DECI |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | SONGESON                        | RESTAURATION DU CALVAIRE   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | SOUCIA                          | TRAVAUX CIMETIERE / AMENAGEMENT<br>DES ALLEES - CREATION D'UNE<br>PLACETTE - MUR D'ENCEINTE  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | SOUCIA                          | TRAVAUX VOIRIE / VC 1 ET<br>AMENAGEMENT PLACE DE LA MAIRIE   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | SOUCIA                          | TRAVAUX VOIRIE / VC 1 ou CHEMIN DES PIAITTES   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | SOUCIA                          | TRAVAUX D'AMENAGEMENT PLACE DE LA MAIRIE   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | SOUCIA                          | Rénovation accès de l'église   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | THOIRETTE-COISIA                | Ravalement des façades de la mairie  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | THOIRETTE-COISIA                | Ravalement de la façade nord-ouest de la maison médicale   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | THOIRETTE-COISIA                | Groudronnage accès salle des fêtes de<br>Coisia  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | THOIRIA                         | Restauration de la statue de la Vierge   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | THOIRIA                         | Création d'un chemin de desserte agricole  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | THOIRIA                         | Restauration de la fontaine et de son réservoir  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | THOIRIA                         | Aménagement d'un garage communal en local de stockage  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | VALZIN EN PETITE<br>MONTAGNE    | REHABILITATION DE L'ANCIENNE<br>PORCHERIE DE LEGNA (Création de 2<br>parcelles pour installer artisans)                            |

| EPCI d'appartenance               | Porteur                      | Intitulé du projet  |
|-----------------------------------|------------------------------|---|
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | VALZIN EN PETITE<br>MONTAGNE | rénovation de l'ancienne cure de LEGNA en 3 logements locatifs basse consommation énergétique |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | VESCLES                      | Travaux de rénovation et d'aménagement d'un studio communal                                   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | VESCLES                      | Rénovation du poids public et de 2 croix en bois  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | VESCLES                      | Travaux d'aménagement divers  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | VESCLES                      | Réfection du chemin des Pallanches  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | VESCLES                      | Travaux de réfection extérieure de l'église   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | VILLARDS-D'HERIA             | Réfection des sanitaires de l'école   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | VILLARDS-D'HERIA             | Remise en état de la rue du Grand Villard et de la place du Souvenir Français                 |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | VOSBLES-VALFIN               | Aménagement du cimetière communal et création d'un espace cinéaire                            |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | VOSBLES-VALFIN               | Réfection de l'Eglise de Valfin-Sur-Valouse   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | VOSBLES-VALFIN               | Mise en place de nouvelles bornes incendies et remise aux normes                              |
| CA ECLA                           | BAUME-LES-MESSIEURS          | remplacement de vieux radiateurs électriques type grille-pain                                 |
| CA ECLA                           | CA ECLA                      | Réhabilitation de l'aire des Gens du Voyage à Montmorot                                       |
| CA ECLA                           | CA ECLA                      | Mise en accéssibilité des arrêts de Bus   |
| CA ECLA                           | CA ECLA                      | Passage en led du stade de Courlaoux  |
| CA ECLA                           | CA ECLA                      | Passage en led du terrain de sport du Solvan  |
| CA ECLA                           | CESANCEY                     | 4ième tranche de révision de l'éclairage public.  |
| CA ECLA                           | CESANCEY                     | Travaux Bâtiment Mairie et Salle des Fêtes  |
| CA ECLA                           | COURLAOUX                    | Renouvellement de l'éclairage public vetuste  |
| CA ECLA                           | COURLAOUX                    | Cheminement piéton du Château   |
| CA ECLA                           | FREBUANS                     | Rénovation de la cour d'école   |

| EPCI d'appartenance    | Porteur                   | Intitulé du projet  |
|------------------------|---------------------------|---|
| CA ECLA                | LONS-LE-SAUNIER           | AMÉNAGEMENTS DE VOIRIES DANS LE<br>QPV MOUILLERE : RUE DES MOUILLERE,<br>RUE DES LILAS, INTERSECTION RUE DES<br>MOUILLERES, RUE BUSSENET, RUE ABBÉ<br>LEMIRE ET PARC PUBLIC DE<br>STATIONNEMENT |
| CA ECLA                | LONS-LE-SAUNIER           | Etude hydrogéologique du forage NAPARIX   |
| CA ECLA                | LONS-LE-SAUNIER           | Aménagement du chemin des Dombs   |
| CA ECLA                | LONS-LE-SAUNIER           | Rénovation de l'éclairage public  |
| CA ECLA                | MONTMOROT                 | TRAVAUX DE MISE EN SECURITE ET<br>CREATION DE DEPLACEMENTS DOUX EN<br>LIEN AVEC LA CONSTRUCTION D'UN<br>POLE MEDICAL, SIS AVENUE MAILLOT /<br>RUE CAZOT   |
| CA ECLA                | MONTMOROT                 | Création de cheminements doux et mise en sécurité - Montée Combe ERLIN  |
| CA ECLA                | PERRIGNY                  | Remplacement des menuiseries extérieures dans le hall d'accueil et d'une salle de classe de l'école maternelle et d'une salle de classe de l'école primaire.                                    |
| CA ECLA                | PUBLY                     | Remplacement de la chaudière de la mairie   |
| CA ECLA                | SAINT DIDIER              | Isolation par l'extérieur et restauratio de la toiture d'un bâtiment locatif  |
| CA ECLA                | VEVY                      | Création d'un cheminement piétonnier  |
| CC Bresse Haute Seille | BLETTERANS                | Réhabilitation du logement "E" au 24 rue<br>Louis XIV le Grand à BLETTERANS   |
| CC Bresse Haute Seille | CC BRESSE HAUTE<br>SEILLE | CHANGEMENT DE SYSTEME DE<br>CHAUFFAGE A L'ACCUEIL DE LOISIRS A<br>BLETTERANS  |
| CC Bresse Haute Seille | CHAPELLE-VOLAND           | réhabilitation, réaménagement, et extension de plusieurs bâtiments commerciaux au centre village  |
| CC Bresse Haute Seille | CHAPELLE-VOLAND           | installation d'une chaufferie Bois alimenter le<br>projet Bourg et les bâtiments maire Ecole<br>logements   |
| CC Bresse Haute Seille | CHAUMERGY                 | sécurisation de la rue des Forges par la création d'un chemin piéton et aménagement d'un carrefour  |
| CC Bresse Haute Seille | COMMENAILLES              | Cheminement doux tuilerie RD 38   |
| CC Bresse Haute Seille | DESNES                    | Changement des huisseries de l'ancien presbytère (logements communaux)  |
| CC Bresse Haute Seille | DOMBLANS                  | Création de deux plateformes de jeux pour enfants   |

| EPCI d'appartenance    | Porteur             | Intitulé du projet  |
|------------------------|---------------------|---|
| CC Bresse Haute Seille | FONTAINEBRUX        | rénovation bâtiment communal et amélioration thermique  |
| CC Bresse Haute Seille | FONTAINEBRUX        | Achat et Pose poêle à granulé Chapelle  |
| CC Bresse Haute Seille | HAUTEROCHE          | Rénovation et sécurisation des aires de jeux à Granges sur Baume et Mirebel                                     |
| CC Bresse Haute Seille | LA MARRE            | Rénovation du Vieux Chalet (mairie, logement, salle associative)  |
| CC Bresse Haute Seille | LARNAUD             | Etude habitat Inclusif Maison Simonet   |
| CC Bresse Haute Seille | PASSENANS           | Réfection Déplacement Doux détruit suite aux intempéries de Juillet   |
| CC Bresse Haute Seille | PASSENANS           | Sécurisation traversée village de Passenans<br>du Sud au Nord et Protection accrue des<br>Piétons et Cyclistes. |
| CC Bresse Haute Seille | RELANS              | Changement de la chaudière gaz de la mairie-école par une pompe à chaleur                                       |
| CC Bresse Haute Seille | RELANS              | Changement des chaudières gaz des logements par des pompes à chaleur  |
| CC Bresse Haute Seille | RUFFEY SUR SEILLE   | Réfection du réseau des eaux pluviales de la rue Saint Aignan   |
| CC Bresse Haute Seille | RUFFEY SUR SEILLE   | Construction d'un bâtiment scolaire et d'un bâtiment MAM  |
| CC Bresse Haute Seille | SAINT LAMAIN        | SECURISATION ACCES AUX PIETONS PAR LA CREATION D'UN CHEMIN PIETONNIER   |
| CC Bresse Haute Seille | SELLIERES           | Changement des huisseries bâtiment « ancienne école »   |
| CC Bresse Haute Seille | SELLIERES           | Aménagement du centre bourg et sécurisation avec création de trottoirs: phase 2                                 |
| CC Bresse Haute Seille | VINCENT FROIDEVILLE | Espace de jeux et sport pour enfants  |
| CC Bresse Haute Seille | VINCENT FROIDEVILLE | Remplacement de l'éclairage public  |
| CC Bresse Haute Seille | VOITEUR             | remplacement des luminaires de l'école  |
| CC Bresse Haute Seille | VOITEUR             | Remplacement de fenêtres avec pose de volets roulants à la Maison d'Assistantes Maternelles                     |
| CC Bresse Haute Seille | VOITEUR             | Remplacement des fenêtres de l'école  |
| CC Porte du Jura       | CC PORTE DU JURA    | Rénovation École Augisey  |
| CC Porte du Jura       | COUSANCE            | Travaux réhabilitation commerce "Crèmerie"  |

| EPCI d'appartenance               | Porteur             | Intitulé du projet   |
|-----------------------------------|---------------------|--|
| CC Porte du Jura                  | COUSANCE            | Réfection jeux pour enfants "En Lune"  |
| CC Porte du Jura                  | SAINT-AMOUR         | Aménagement des surfaces de la Rue des<br>Terreaux   |
| CC Porte du Jura                  | THOISSIA            | Remplacement huisseries bâtiment communal - Mairie   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CERNON              | Agrandissement de l'aire de jeux et création d'une zone sportive                                     |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CHANCIA             | Travaux de sécurisation : Protection du captage d'eau par une clôture                                |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CHEVROTAINE         | projet de rénovation de l'éclairage public   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CLAIRVAUX-LES-LACS  | Travaux de rénovation de la toiture et d'isolation de la salle des fêtes de Clairvaux-Les-Lacs       |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CLAIRVAUX-LES-LACS  | Travaux de réhabilitation du bâtiment CIL en Maison des Associations                                 |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CLAIRVAUX-LES-LACS  | Travaux de réfection de réseaux AEP et voirie rue Croix d'Avin, rue de la Résistance et rue de Béria |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | CONDES              | création d'une aire de jeux pour les enfants   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | DOUCIER             | Aménagement aire de jeux pour enfants  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | LA TOUR DU MEIX     | collecte eaux pluviales rue du Moulin  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | LES CROZETS         | installation luminaire à LED grande salle chalet des Louvières                                       |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | MAISOD              | Restructuration de l'hôtel Restaurant de MAISOD, "Le Relais du Lac"                                  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | MEUSSIA             | rénovation menuiseries extérieures bâtiment communal   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | MOIRANS-EN-MONTAGNE | Construction de nouveaux locaux Accueil<br>Collectif de Mineurs Tom Pouce                            |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | MOIRANS-EN-MONTAGNE | Aménagement des abords des écoles et du musée du jouet - Opération Jardins                           |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | NOGNA               | Travaux RVS (éclairage public)   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | NOGNA               | Cheminement parcours sport santé   |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | ORGELET             | Equipements multisports et de Fitness à Orgelet  |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | POIDS DE FIOLE      | Remplacement d'une chaudière dans le logement communal   |

| EPCI d'appartenance               | Porteur                         | Intitulé du projet   |
|-----------------------------------|---------------------------------|--|
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | PONT-DE-POITTE                  | Amélioration et sécurisation de la circulation piétonnière |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | SAINT-HYMETIERE-SUR-<br>VALOUSE | SUPPRESSION EAUX PARASITES                                 |
| CC Terre d'Emeraude<br>Communauté | SONGESON                        | Création d'un chemin piétonnier                            |